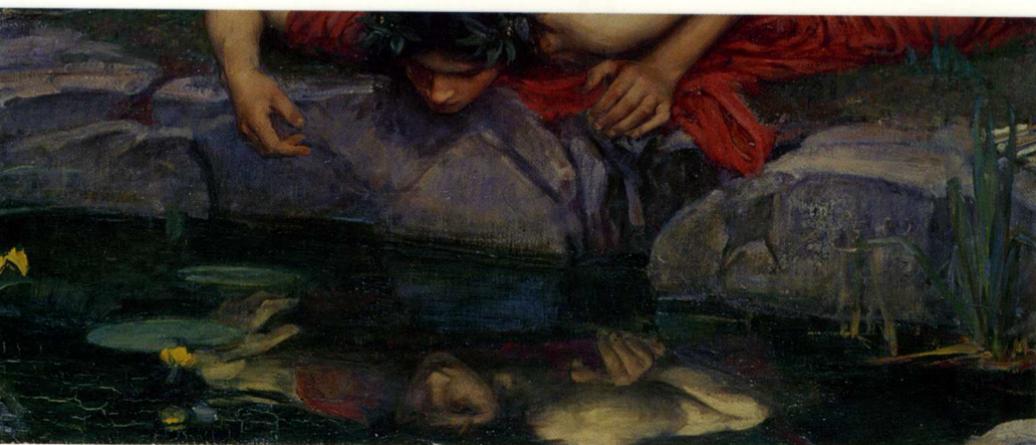


Tony Anatrella

Le règne de Narcisse



les enjeux du déni
de la différence sexuelle

PRESSES
DE LA
RENAISSANCE



Le règne de Narcisse

Du même auteur

- Époux, heureux époux...*, Flammarion, 2004. Traduit en portugais.
La liberté détruite : drogue et éducation, Flammarion, 2001. Traduit en portugais.
La différence interdite. Sexualité, éducation, violence. Trente ans après Mai 68, Flammarion, 1998 ; coll. « Champs », 2002. Traduit en portugais.
L'amour et le préservatif, Flammarion, 1995 ; coll. « Champs » sous le titre *L'Église et l'amour*, 2000. Traduit en portugais.
Entre adultes et adolescents, Cerf, 1995.
Non à la société dépressive, Flammarion, 1993 ; coll. « Champs », 1995. Traduit en espagnol et en portugais.
Adolescences au fil des jours, Cerf, 1991.
Le sexe oublié, Flammarion, 1990 ; coll. « Champs », 1993. Traduit en grec, en portugais, en espagnol et en chinois.
Interminables adolescences : les 12-30 ans, Cujas/Cerf, 1988 ; Cerf, coll. « Éthique et société », 2000.

OUVRAGES COLLECTIFS

- « L'état des sexualités, les jeunes et le sida », in *La psychologie du sida*, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1989.
« Quand l'éducation sexuelle inhibe la sexualité », in *L'éducation sexuelle au temps du sida*, Privat, Toulouse, 1992.
« Les effets psychologiques du divorce », in *Le divorce est-il une fatalité ?*, EPI, Desclée de Brouwer, 1992.
« Éducation et psychothérapie », in *La famille, des sciences à l'éthique*, Bayard/Centurion, 1995.
« Violence transgression », in *La violence chez les jeunes*, Sciences et Culture, Montréal, 1995.
« L'acquisition de l'identité sexuelle », in *Familles, quatre-vingts mots clés*, ESF, 1995.
« Société dépressive, déliaison et masochisme moral », in *Plaisirs déplaisirs*, Hommes et perspectives, Revigny, 1996.
« La société dépressive », in *Le grand livre de l'année*, Larousse, 1996.
« La confusion avec le semblable », in *Construire un adulte*, Bayard/École des parents et des éducateurs, coll. « Païdos », 1998.
« Quelques aspects psychologiques des 24-30 ans », in *Un nouvel âge de la vie : le temps de la post-adolescence*, Érès, coll. « Fondation pour l'enfance », Ramonville-Saint-Agne, 1999.
« La crise du modèle éducatif actuel », in *Cultura educazione formazione*, Oggi, tra Francia e Italia, Las-Roma, 2002.
« Qu'est-ce qui empêche d'être heureux ? », in *Peut-on apprendre à être heureux ?*, Albin Michel, 2003.
Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques, Téqui, 2005 ; *Lexicon*, Dehoniamio (EDB), Bologne, mars 2003. Publié en Espagne en octobre 2004.

Tony Anatrella

Le règne de Narcisse

Les enjeux du déni de la différence sexuelle

PRESSES
DE LA
RENAISSANCE



Ouvrage réalisé
sous la direction éditoriale d'Alain NOËL

Si vous souhaitez être tenu(e)
au courant de nos publications,
envoyez vos nom et adresse, en citant ce livre,
aux Éditions des Presses de la Renaissance,
12, avenue d'Italie, 75013 Paris.
Et, pour le Canada,
à Interforum Canada inc.,
1055, bd René-Lévesque Est,
11^e étage, bureau 1100,
H2L 4S5 Montréal, Québec.

Consultez notre site internet :
www.presses-rennaissance.fr

ISBN 2.7509.0175.8

© Presses de la Renaissance, Paris, 2005.

Introduction

Une société narcissique

Les personnalités contemporaines sont, pour l'instant, individualistes et égocentriques. Les études historiques nous montrent que le phénomène n'est pas nouveau puisqu'il fut déjà repéré à d'autres époques. Mais il en est ainsi aujourd'hui : beaucoup n'ont plus le sens du lien social, de l'intérêt général et de l'histoire. Dans ce contexte de repli sur soi et de valorisation du ressenti individuel, un narcissisme exacerbé prend le pouvoir et morcelle les personnalités. La sexualité subit l'expansion du narcissisme à l'heure où elle est davantage présentée comme un jeu de tendances quasi égalitaires : hétérosexualité, bisexualité, homosexualité, travestisme, transsexualité, échangisme, voyeurisme, exhibitionnisme, sadomasochisme, etc., qu'il faut vivre au nom des « bons » sentiments. Ainsi, la sexualité ne serait plus fondée sur les deux seules identités sexuelles qui existent, et que je rappelle : celle de l'homme et celle de la femme, source de l'altérité et de l'ouverture. Cette vision éclatée de la sexualité fossilise le conflit entre les tendances (ou les orientations) et les deux identités sexuelles, et influence la représentation sociale du lien à l'autre et à la société. Le « règne de Narcisse » impose

son ordre au nom de l'« égalité », en détournant cette valeur de sa signification afin de justifier l'individualisme des tendances sexuelles régnautes.

L'expression sexuelle est également exhibée et promue à travers des pratiques recherchées pour elles-mêmes plus que comme une modalité de la relation humaine. Les changements des thèmes abordés lors des cours d'éducation sexuelle dispensés aux enfants et aux adolescents en sont le reflet. D'abord centrée sur l'initiation à la contraception puis à l'avortement, l'éducation sexuelle est passée ensuite à un enseignement axé sur les actes sexuels et les maladies sexuellement transmissibles pour, à présent, être davantage orientée sur les agressions sexuelles avec la volonté de les punir plus gravement que les crimes de sang. Comment ne pas voir qu'à travers tous ces détournements du sens de la sexualité, véhiculés par une idéologie d'État dans les écoles, nous préparons le puritanisme de demain chez les jeunes générations ? Je posais déjà cette question, qui ne cesse de s'accroître, dans *Le sexe oublié*¹. Le sentiment de peur et la nécessité de se protéger sont devenus les fils rouges de l'éducation au détriment de la qualité relationnelle. La morale sanitaire a supplanté la morale des valeurs de la vie qui est la seule à affiner la conscience humaine et la qualité relationnelle des personnes. Cette morale sanitaire qui ne veut pas « culpabiliser » ouvre parfois la porte à toutes les attitudes perverses quand elle propose uniquement des techniques de protection plutôt que d'en appeler à la conscience responsable de chacun. De ce fait, elle légitime la plupart des comportements au lieu de les interroger. Elle renforce le modèle d'une sexualité éclatée en tendances et en pratiques, et d'un corps explosé en morceaux et en autant de produits bio-

1. Flammarion, 1990.

Introduction

logiques érotisés. Le spectacle de Jan Fabre, à Paris et au festival d'Avignon 2005, en est une bonne illustration. Il tue l'esprit de l'Homme en ramenant la condition humaine à n'être que du sang et au fait d'uriner et de déféquer comme doivent le faire ses acteurs sur scène. Il est ainsi à l'unisson du chaos et du désordre de la société là où certains s'imaginent que « l'artiste » invente du sens à l'existence. Nous sommes davantage dans la régression sadique anale, subventionnée par l'État à plus de six millions d'euros, que dans la création. Il est vrai que l'on nous annonce le retour des *morts vivants* et des *Zombies* en pleine pagaille des idéologies psychologisantes et du brouillage des références de base. Les *Zombies* prospèrent sur les ruines des symboles qui favorisaient l'humanisation des hommes. Le rabattement sur les pulsions partielles, érotisant *le sang* et *la pisse*, et sur l'indistinction sexuelle, prépare un virage infrahumain entretenu avec des doses d'images médiatiques les plus stéréotypées. Ainsi sommes-nous invités à vivre en nous inspirant des états premiers et dans la complaisance d'un corps identifié aux déchets biologiques, en deçà de son identité sexuelle. C'est bien en s'inspirant de l'indistinction sexuelle régnante et des tendances partielles, recherchées pour elles-mêmes, que le législateur risque de créer des lois relatives au couple et à la famille aux effets pathogènes sur la société. La loi encourage, de la sorte, le morcellement du lien social et la relation cynique aux autres.

L'augmentation de la visibilité de situations affectives et de pratiques sexuelles souvent présentées comme de nouveaux modes de vie conduit certains à penser qu'il convient de les légitimer au plus vite. Ces comportements ne sont pas des nouveautés dans l'histoire : ils ont toujours existé sans jamais être reconnus comme des références, et encore moins comme des états de vie. Néanmoins, une confusion s'installe progressivement,

brouillant les repères en laissant croire que l'égalité entre les personnes implique nécessairement l'égalité des situations affectives et appelle, de fait, une validation sociale et un traitement juridique. Le sexe de Narcisse, un sexe en miroir où l'autre est souvent instrumentalisé, nous impose insidieusement son pouvoir en prenant la loi en otage.

Le sexe et le sport, comme pratiques d'affirmation de soi, ne sont-ils pas devenus les principaux objets de compensation des sociétés dépressives ? L'intérêt du sport et l'accomplissement sexuel de chacun ne sont pas ici en question, bien au contraire. Mais la façon quasi puéride d'utiliser l'un et l'autre afin de libérer la société de son conditionnement délétère est le symptôme flagrant d'une absence de diagnostic de la situation et de projets collectifs qui répondent aux réels enjeux. La vie politique est réduite à des effets d'annonce et à la mise en valeur de phénomènes secondaires, voire marginaux, ou à des formules toutes faites. La *positive attitude* est ainsi devenue l'antidépresseur à la mode. Il suffit de constater, parfois avec une certaine lassitude face au matraquage affectif, ostentatoire et financier de la classe politico-médiatique, tout ce qui s'est fait pour la préparation des jeux Olympiques de 2012 à Paris (avec les slogans perdants révélateurs d'un repli narcissique tels que « Paris a besoin des Jeux, Paris aime les Jeux » sur fond de nostalgie parisienne mis en scène par un film désuet de 6 millions d'euros). Le discours médiatique nous a obligés à penser que les Jeux nous ouvriraient un bel avenir. Les origines des fameuses « valeurs » de l'olympisme ne viennent pourtant pas que du simple sport, et jamais les Jeux n'ont permis à un pays de progresser socialement et économiquement. On peut se demander qui dirige, sous le « règne de Narcisse », et qui fait perdre la société. La pensée réduite à des slogans affectifs ? Le jeu pour faire parler de soi ? Le

Introduction

sexe antidépresseur ? Il est interdit de formuler ces questions et d'exprimer la moindre critique.

Il en va de même avec une forme très problématique de la sexualité, l'homosexualité, qui ne devrait relever ni de la critique ni de la remise en question des comportements. Elle est devenue le nouveau tabou à la mode. Est-ce vraiment promettre un avenir radieux à la société que de lui imposer le « mariage » entre personnes de même sexe et leur accorder le droit d'adopter des enfants ? Au nom de quelle cohérence, de quel esprit de fuite, de quelle démagogie nous donnons-nous comme seuls objectifs le festif sans contenu ni lien avec l'histoire, le sportif des apparences et la banalisation de formes de sexualité enfantines ? Faut-il renouer avec le paganisme le plus primitif en proposant la « religion » des jeux et du sexe au bon peuple pour nous sortir de la crise ?

Le sexe mène-t-il le monde ? On peut continuer à se poser la question quand on voit comment des phénomènes très particuliers, voire très contestables, sont présentés et exaltés par les médias comme de nouvelles références. Le vécu subjectif de chacun devrait nécessairement être une source de normes. Que se passe-t-il dans la société pour que les citoyens se laissent envahir passivement par le « règne de Narcisse » qui impose une représentation de la sexualité centrée sur soi, sur le même et le semblable au détriment d'une sexualité altruiste et source de lien social ? L'image que se fait la société de la sexualité révèle le sens qu'elle accorde à l'autre, à l'enfant et au bien commun. Nous sommes invités actuellement à vivre dans le repli de Narcisse. Le règne du « moi, je », du « ressenti individuel » et d'une pseudo-« invention de soi » en sont les maîtres mots, parmi un certain nombre qui nourrissent l'imposture intellectuelle et toutes les attitudes perverses consistant à retourner le sens des choses. Comment, par exemple,

peut-on affirmer qu'un duo¹ de personnes de même sexe est semblable à un couple formé par un homme et une femme ? Comment peut-on faire croire que la structure affective est identique alors qu'il s'agit d'un autre système relationnel d'où la différence est absente ?

J'ai déjà eu l'occasion d'écrire² que la différence est fondatrice de l'humain et permet le développement de l'intériorité personnelle. Ainsi la différence sexuelle est-elle inséparable de la différence généalogique, l'une et l'autre prenant chair entre un homme et une femme, mais aussi entre un enfant et ses géniteurs. Il s'agit bien d'un fait de réalité et non pas d'une construction sociale qui pourrait varier selon les fantasmes sexuels de chacun. Sous le « règne de Narcisse », des militants entreprennent de nommer autrement la réalité à la lumière de leurs tendances sexuelles qui sont en fracture avec l'identité sexuelle masculine et féminine.

Le sexe est une source d'attrait et parfois de désintérêt et de répulsion et, chez certains, la peur de l'autre sexe débouche sur un enfermement narcissique de soi avec soi, ou de soi avec le même que soi.

Qu'est-ce alors que le narcissisme ? Il est une dimension à double facette de la vie psychique. Une première, grâce à laquelle la personne a le souci de soi, s'accepte et s'apprécie, éprouve des plaisirs à vivre et bénéficie de gratifications structurantes. Une seconde, qui, en revanche, consiste en un repli sur soi-même, dans une économie affective autarcique. Elle favorise la suffisance dépressive qui limite la reconnaissance et l'investissement de l'autre. Elle empêche le remaniement positif du narcissisme afin de se libérer de ce repli sur son ego.

1. La notion de « duo » que j'ai retenue depuis quelques années est plus juste que celle de « couple » qui, elle, implique la dissymétrie des sexes. Nous le préciserons plus loin.

2. Tony Anatrella, *La différence interdite*, Flammarion, 1998.

Introduction

C'est dans ce contexte que certains sujets se prennent comme seul objet sexuel à travers la personne de même sexe que soi et veulent le revendiquer et l'instituer socialement à partir du mariage. De nombreuses personnalités ainsi structurées vont souvent être très présentes dans la vie publique et médiatique en faisant dans le narcissisme social : elles sont fascinées par les prises de pouvoir, font les modes et manipulent les idées. Bien entendu il faut distinguer la problématique psychique de la problématique sociale de l'homosexualité, et rappeler que ce sont les enjeux sociaux que nous examinons ici principalement.

Les personnalités qui se fixent dans la recherche du même sexe que soi, et qui veulent en faire une référence devant s'ajouter aux normes sociales en matière sexuelle, ne font qu'induire le lien social dans le narcissisme. Est-il de l'intérêt de la société d'entrer dans ce type de justification ? La société doit-elle accorder un statut particulier aux tendances psychiques ? Jusqu'à présent, et avec raison, elle donne des droits et des devoirs aux hommes et aux femmes qui la composent. C'est une décision sage et juste qui s'appuie sur des réalités objectives. Pour vivre et se développer, la société a besoin de promouvoir uniquement le sens de l'altérité sexuelle. Mais celui-ci se porte plutôt mal aujourd'hui, car il doit subir le nivellement du masculin et du féminin au nom de l'égalitarisme, plutôt que de reconnaître leur complémentarité, et subir également l'éclatement des pulsions partielles et infantiles dans la réalité au lieu de servir de matière au travail de la vie psychique. La valorisation de la sexualité infantile, à travers de multiples pratiques que nous aborderons dans ce livre, vient renforcer le narcissisme des personnalités contemporaines, individualistes et égocentriques. C'est particulièrement le cas des revendications homosexuelles pour le mariage et l'adoption des enfants, qui profitent de cette

faillie sociale afin de s'imposer et d'être relativement entendues dans la méconnaissance totale des enjeux et de la transgression que cela suppose. Toutes les représentations sexuelles sont-elles destinées à soutenir le lien social ? Certaines sont antisociales et la personnalité qui leur est soumise peut vouloir contourner, ou détourner, les lois psychiques de la sexualité humaine mais aussi les nécessités sociales. Le refoulement de la différence sexuelle favorise des productions secondaires à travers des idéologies alambiquées et délirantes de l'« homme libéré » de toutes les contraintes de la condition humaine jusqu'à se vouloir asexué ou unisexué. Cette construction de l'« homme libéré » est une vision enfantine de la vie lorsque le jeune enfant, pour fuir les limites de son état, se promet qu'une fois grand il se permettra de faire telle ou telle chose. Devenu adulte, il voit, fort heureusement, la vie autrement et s'accomplit dans des activités plus bénéfiques que celles auxquelles il avait pensé. Il passe, ainsi, de l'« homme libéré », empêtré dans la toute-puissance du surhomme, à l'homme assumé, ce qui est une attitude plus réaliste et plus mature. Elle permet de modifier les intrigues de la bisexualité psychique qui laissent supposer, à tort, que tout est possible.

Les représentations psychiques des pulsions sexuelles obligent la personnalité à réfléchir, à contrôler et à élaborer constamment les pulsions qui les inspirent. Ce qui est imaginable ou pensable n'a pas toujours vocation à se réaliser dans le monde extérieur, et encore moins lorsqu'il s'agit de mettre en pratique les aspects les plus régressifs, c'est-à-dire les états premiers, de la sexualité humaine. Un travail d'élaboration est donc toujours nécessaire afin, justement, de remanier les revendications narcissiques qui sont l'un des aspects premiers de la sexualité infantile, tournée vers soi. Celles-ci, faute d'avoir été transformées grâce à la sublimation, parasitent la sexualité de l'adulte. Par exemple, l'idée infantile

Introduction

d'un sexe unique, d'une identification spéculaire, c'est-à-dire en miroir, fixée sur le même sexe que soi, comme le besoin égocentrique de « faire » un enfant « tout seul » sans l'autre sexe pour nier le couple parental sont des vieilles lunes fantasmatiques qui travaillent depuis toujours la psychologie humaine, au point de se mentir à soi et de vouloir forcer le réel afin d'y parvenir. Selon les périodes de l'histoire, la société sait contenir ce mouvement régressif alors qu'à d'autres époques, pour diverses raisons, elle se laisse déborder. C'est à ce phénomène que nous sommes confrontés. En effet, les modèles sociaux en vogue et véhiculés par l'éducation, les fictions télévisuelles, la publicité, la mode, le cinéma, le théâtre, la danse, le roman et l'art fabriquent des personnalités au caractère flou, morcelé et indéterminé et de ce fait insécurisées comme on l'observe chez les 25-35 ans. Certaines personnalités risquent de mélanger leurs conflits intrapsychiques mal délimités avec leurs désirs et les nécessités du monde extérieur et de la vie sociale. Elles en restent à leurs tendances pulsionnelles sans savoir les coordonner dans une identité d'homme ou de femme. Ce problème, de nature psychique qui a besoin d'être traité dans cet espace, est actuellement évacué et externalisé sur la scène sociale, dans une sorte d'hémorragie psychique, en prenant des allures de revendications politiques. Non seulement le moi du sujet se confond avec les pulsions, mais en plus une problématique psychique est amalgamée avec une problématique politique soutenue par des médias qui flattent souvent ce genre de brouillamini. On ne sait plus de quoi l'on parle ou, du moins, la question sera uniquement exposée en termes affectifs afin de savoir si on « aime » ou pas les homosexuels, si l'on est « tolérant », voire « progressiste », pour faire aboutir une cause que l'on juge bonne. C'est ainsi que l'approche est complètement faussée et se joue en dehors de la raison,

surtout lorsque toutes les données de base sont manipulées et transformées dans la pensée émotionnelle qui préside à une action militante luttant pour des droits spécifiques qui sont d'ailleurs contraires au sens de la justice et de l'égalité des citoyens. Une fois de plus, Narcisse, le séducteur plaintif, réussit dans ses manœuvres et impose son règne en facilitant la constitution tribale de la société lorsque ceux qui, en étant par exemple en deçà de leur identité masculine ou féminine, vont chercher à se regrouper en tribus de tendances pulsionnelles ou sexuelles. Une réaction qui se fait au détriment du lien social qui, lui, se constitue à partir d'une appartenance à un pays, à sa langue, à une culture et à une religion. Le tribalisme psychologisant de l'époque actuelle, du chacun pour soi au nom des orientations sexuelles, inaugure les conflits sociaux de demain.

Nous sommes dans un univers régressif dans lequel certains cherchent, avec leurs revendications sexuelles, à entraîner la société en deçà des résolutions identitaires habituelles en matière de sexualité. La prévalence des orientations sexuelles sur les deux identités sexuelles qui existent risque de découdre et de détisser le lien par lequel la société se maintient historiquement et à partir duquel elle éduque ses enfants. Socialement, l'homosexualité est-elle en mesure d'apporter la réponse à la question : comment, à tous points de vue, se transmet l'humain de génération en génération ? Est-ce vraiment un progrès de civilisation que d'instituer, d'une façon ou d'une autre, une tendance sexuelle ? L'homme contemporain est-il psychologiquement plus avancé que les générations précédentes qui n'ont jamais retenu l'homosexualité comme une référence sociale ? Pourquoi d'ailleurs, selon les périodes de l'histoire, l'homosexualité a-t-elle été parfois tolérée et parfois réprimée ? Ne va-t-on pas renforcer la sexualité primitive comme un modèle social parmi

Introduction

d'autres ? Comment des enfants et des adolescents vont-ils être stimulés par la culture et les lois civiles afin d'entrer dans les processus de la sublimation et d'élaborer les exigences impossibles de la sexualité infantile, notamment l'identification primaire au même sexe que soi ?

Il est inutile d'être expert en psychologie pour constater que le sexe conditionne les désirs personnels mais aussi les conduites et les pratiques sociales. Il détermine souvent des volontés de pouvoir et de toute-puissance que l'on retrouve dans l'action sociale et politique. En son nom certains trompent, harcèlent, abusent, agressent, et détournent le sens des relations à leur seul profit. Ainsi s'exprime le pervers narcissique qui est un prédateur du symbolique, il tue symboliquement tout ce qui s'oppose à l'avènement de son règne. Davantage encore lorsque la réalité de la différence sexuelle s'affaiblit, est niée ou disparaît, incitant certains à la manipulation du langage et des réalités en les retournant dans leur sens contraire (quand on parle de « couple » homosexuel ou qu'on utilise le néologisme d'« homoparentalité »). Il s'agit de l'un des nombreux effets collatéraux provoqués par cette négation. Ce phénomène s'observe tout particulièrement quand une orientation sexuelle est recherchée pour elle-même en étant désarticulée de l'identité sexuelle. La rupture entre l'un et l'autre manifeste un problème identitaire qui se masque à travers des revendications de nature narcissique pour s'affirmer malgré tout, là où la personnalité est dans l'impuissance à rejoindre intimement la personne de l'autre sexe. Ce manque, au lieu d'être reconnu comme tel, se transforme chez certains en demande impérieuse de reconnaissance sociale. Il suffit d'utiliser un discours culpabilisant la société au nom de l'« égalité des citoyens devant la loi » pour tromper son monde et obtenir gain de cause. Qui voit ces manœuvres de faussaires à

l'œuvre ? Narcisse sait se faire convaincant pour envelopper et obscurcir la pensée sociale à son profit. Il suffit d'être provocant et transgressif, en vertu de la libération subjective du désir de chacun, afin de paralyser le bon fonctionnement des normes objectives, surtout dans un monde individualiste où la loi devrait venir justifier ce que chacun est et fait. Une attitude qui manifeste une défaillance des opérations psychiques que l'on demande à la société d'effectuer pour soi-même. Quelle que soit la situation de chacun, selon son « bon » désir personne ne doit l'empêcher de se marier, d'adopter des enfants ou, selon les circonstances, d'avoir d'autres désirs personnels qui doivent transcender les exigences institutionnelles. Ce type de désir devrait s'imposer à la société en dehors des critères objectifs qui le permettent. Il suffit que le désir et les exigences subjectives motivent la personne pour que cette revendication soit légitime. En laissant progresser ce désir tout-puissant du citoyen-roi, comment le pouvoir politique, qui encourage légalement cette dérive, ne voit-il pas qu'il porte une atteinte mortelle au lien social sur le long terme ?

Installées dans la revendication de « droits » au nom d'une orientation sexuelle au détriment de l'altérité sexuelle, des personnes et la société instituent le règne et le régime tout-puissant du désir de Narcisse. Ainsi se prépare le terrain du terrorisme intellectuel et de la censure qui est déjà inscrite par le législateur dans des lois de nombreux pays occidentaux, dits démocratiques, et qui, au nom de la liberté subjective de quelques-uns, fabriquent du « mariage » au nom des tendances sexuelles (Belgique, Canada, Espagne et Pays-Bas qui s'aliènent dans la philosophie individualiste et subjectiviste du « libre examen » née au XVI^e siècle) et créent des règles liberticides en vertu du langage convenu relatif à l'« homophobie ». D'ailleurs, pour élargir la réflexion

Introduction

au sujet de ce phénomène inquiétant dans bien des domaines, on peut se demander si les lois ne deviennent pas elles-mêmes liberticides et dépressives. Médecin traitant référent obligatoire, police médicale contre les médecins, destruction des espaces et des rôles où s'exerce le secret des personnes (médecins, prêtres et avocats), recherche des sources d'information des journalistes, perquisition tous azimuts pour n'importe quel motif, exposition de la vie privée, liberté sous surveillance, etc. Le « règne de Narcisse » est très souvent contraire à la liberté et au respect de chacun. Il s'empare du pouvoir de façon progressive et insidieuse, sans que les citoyens et les décideurs d'opinion, représentés par la presse et les hommes politiques, soient conscients des enjeux. Les dictatures naissent toujours d'un excès de narcissisme d'une société fragilisée qui cède le pouvoir à des personnalités égocentriquement conflictuelles, de l'infiltration successive de ses militants et de ses idéaux. L'histoire est là pour nous rappeler comment ce mécanisme s'enclenche lorsque la situation politique devient délétère. Depuis des années, la société dépressive ne fait que progresser, à commencer par le nombre de malades souffrant du doute de soi, que l'on soigne lorsque des lois sabotent des fondements anthropologiques... pour le bonheur du peuple !

Les leaders médiatiques, les causes sociales et les décisions politiques sont souvent à l'image de l'état de la société. Cela explique sans doute pourquoi ceux qui sont parfois le plus plébiscités dans les « sondages » sont ceux qui en appellent à la mode du temps qui passe sans que celle-ci ait la moindre valeur psychologique et anthropologique durable et humanisante. Nous avons la mémoire courte. Si l'histoire ne se répète pas, en revanche les processus qui altèrent la cohésion et la paix sociale sont souvent les mêmes, comme ce fut le cas avec les deux idéologies du XX^e siècle : le

marxisme et le nazisme, prétendument libérateurs, et qui ont été follement meurtriers ont inauguré l'ère de l'eugénisme et de l'euthanasie. Une autre idéologie, celle du déni de la différence sexuelle à travers la théorie du *gender* que nous allons étudier dans ce livre, tout aussi meurtrière que les précédentes, du moins au plan symbolique, séduit actuellement les esprits dans l'aveuglement le plus complet. Si nous ne sortons pas de l'égarement intellectuel dans lequel le pouvoir politique nous entraîne, nous allons connaître les mêmes tourments et le même gâchis. La plupart des citoyens perçoivent bien, sans pouvoir l'exprimer, que quelque chose de très profond ne va pas dans la société actuelle, un nouveau malaise dans la civilisation ; et que ce que construit le législateur sous l'influence du mouvement associatif et du tribalisme psychique n'est pas toujours représentatif des électeurs, ni des intérêts de la société.

Une société de la méfiance, de la surveillance et de la police des idées s'instaure pour lutter contre toutes les « discriminations », un conformisme écrasant de l'unisexualité, un *politiquement correct* qui risque de « dérapier » en une restriction de la liberté de penser et d'agir. L'empire du désir individuel et des émotions impose un ordre moral du langage et de l'égalité où tout se vaut. Des citoyens, lassés de ces fausses « bonnes manières » et devant l'altération de la vie sociale, commencent à développer une crainte à l'égard des responsables politiques. Ces derniers apparaissent de moins en moins fiables, peu enclins à affronter les vrais problèmes, et se perdent plutôt à légiférer sur des questions de mœurs souvent contraires à l'intérêt général alors qu'il y aurait des questions plus urgentes et plus décisives pour l'avenir. Ce malaise se manifeste lors de la plupart des échéances électorales sans que rien change, car il n'est pas compris. Il faudra bien qu'un jour les

Introduction

citoyens s'emparent de cette nouvelle Bastille de la dictature de la démocratie émotionnelle, du tribalisme psychique et du négationnisme sexuel, entretenue et renforcée par la pensée médiatique. L'avenir n'est-il pas à la résistance et à l'objection de conscience ?

Je l'avais déjà développé dans *Non à la société dépressive*¹ et dans *La différence interdite*² en décrivant la montée de l'individualisme et de l'égoïsme d'une société qui se veut sans racines, sans passé culturel (rien n'aurait existé avant 1789) et s'imagine se créer à partir de rien et dépendre uniquement des désirs de chaque sujet. Le seul prétexte que des homosexuels ont le « désir » de se marier et d'adopter des enfants est-il suffisant pour que la société se soumette à cette injonction prescriptive pendant que d'autres types d'injonctions font leur apparition dans divers domaines de la vie sociale, professionnelle ou religieuse ? L'homme contemporain est dans l'illusion de croire que tout part de lui, qu'il est doté de « ressources » inépuisables sans dépendre d'un enracinement dans l'histoire de la civilisation et qu'il est la fin de tout. Il crée ainsi l'ordre social de Narcisse et programme, en même temps, son suicide en privilégiant des solutions mortelles qui, évidemment, vont à l'inverse du sens du lien social.

C'est pourquoi, dans *Non à la société dépressive*, j'avais repéré quatre symptômes servant de dissolvant social : le divorce, qui dévalue le sens de l'élaboration de la relation de couple et de l'engagement ; l'homosexualité, qui nie le sens de l'altérité sexuelle dans le couple et la famille ; la drogue, qui est la négation de son corps et la fuite de son espace intérieur ; et le suicide, qui est le déni de soi et l'abandon de la vie. Au lieu d'être identifiés et

1. Flammarion, 1993.

2. *Op. cit.*

Le règne de Narcisse

signifiés, la plupart de ces symptômes ont été facilités et amplifiés par des lois qui les présentent curieusement comme de nouvelles « libertés » alors qu'ils vont contre les intérêts de la personne et de la société. Ainsi ont été créés le divorce répudiation, au nom de l'« altération définitive du lien conjugal », le « couple » unisexué avec le pacs, l'usage de la drogue sous contrôle médical dans les *rave parties*, la préparation au suicide assisté avec un début d'assentiment en faveur de l'euthanasie. Autant de complaisances vis-à-vis du subjectivisme et du relativisme ambiants qui contribuent à dévaloriser le sens de la loi civile et de la loi morale, puisque la loi ne dit plus uniquement le sens de l'intérêt général et cultive de nombreuses contradictions aux effets pervers. Les responsables politiques de la plupart des pays occidentaux, et encore davantage ceux qui légalisent le « mariage » et l'adoption des enfants par des personnes de même sexe, agissent avec des arguments sentimentaux sans consistance anthropologique, ils ne mesurent pas les conséquences de ce qu'ils engagent dans l'avenir. Il n'y a rien à gagner pour la société, sauf à déstabiliser le sens du couple et les valeurs familiales. Le défaut de raisonnement est flagrant lorsque certains affirment qu'il « existe un problème d'égalité de droits entre le mariage et le pacs ». La nature et la signification du mariage sont sans commune mesure avec le pacs. Le « mariage » homosexuel ne bloque pas uniquement sur la filiation, comme le pensent certains députés, mais il est incompatible et sans intérêt social entre personnes de même sexe, comme je le montrerai plus loin. Les familles se réjouissent davantage de l'annonce d'un mariage que d'un pacs.

Narcisse est tellement enfermé dans le révisionnisme historique et culturel pour reprogrammer, entre autres, la civilisation dans la négation de la différence sexuelle au sein du couple et de la famille, qu'il ne voit pas qu'il

Introduction

gouverne dans le flou, au radar de l'immédiat et du temps médiatique, en marge de la majorité des citoyens, au bénéfice des minorités actives dont la voix est dominante sans être majoritaire. Les hommes politiques sont pris dans le mouvement du morcellement quasi psychotique du lien social, source de la violence, à commencer chez les plus jeunes, en voulant gouverner à partir des « points aveugles » de la société, des « angles morts », qui ont toujours existé sans être des références pour guider la conduite sociale. Ce manque de recul et l'absence d'une réflexion réaliste fabriquent de la mort sociale qui envoie, à plus ou moins long terme, la société dans le mur. Il n'est pas étonnant que l'on déplace inconsciemment le problème sur la conduite routière en sanctionnant sévèrement les transgressions des automobilistes. Cela évite de s'interroger sur d'autres pratiques, psychologiquement transgressives, comme par exemple, si l'on peut oser la comparaison, les conduites inconsidérées de politiques qui légitiment des mœurs homosexuelles en créant des confusions sur le sens du couple et de la famille. Il est curieux de voir que le ministère de l'Éducation nationale accorde 90 points à des enseignants qui ont contracté un pacs et seulement 10 points à ceux qui se sont mariés, incitant d'ailleurs de nombreux fonctionnaires à signer de faux pacs. Les citoyens qui, eux, assurent la continuité et la permanence du lien social dans le mariage sont pris en otages et culpabilisés de ne pas penser selon les slogans minoritaires – et peuvent même être sanctionnés judiciairement s'ils enfreignent le code de la *bien-pensance* à la mode au sujet de ce que l'on appelle étrangement l'« homophobie ». Nous en reparlerons.

Les faits ne font que confirmer ce que j'avais énoncé en initiant la notion de *société dépressive* qui agit contre elle-même. Une société flouée et floutée, gouvernée sans pensée ni stratégie d'avenir, dans laquelle on veut nous

faire croire que ce qui semble « bon » est nécessairement un bien. Son emprise pour codifier socialement une orientation sexuelle sans s'interroger sur le sens de ce qui demeure un conflit psychique, la fixation identificatoire au même sexe, nourrie par de nombreuses fictions télévisuelles, faussent la plupart des problèmes dits de société lorsqu'ils sont abordés davantage sur un plan compassionnel que sur un plan raisonnable, alors qu'il s'agit souvent de cas particuliers, érigés en système, comme on sait le faire dans les émissions de débats à la télévision. Le monde médiatique est friand des cas extrêmes qui sont scénarisés émotionnellement puisque tel est le langage de la télévision. Il sait mettre en valeur l'individu contre tout ce qui est institutionnel et encore davantage lorsque certains transgressent le sens du mariage. Les journalistes se précipitent, caméra et micro au poing, pour grossir un événement particulier et insignifiant et valoriser la plupart des transgressions symboliques. Ainsi le singulier est-il toujours mis en avant sans qu'une contrepartie soit entendue. Faire parler une personne homosexuelle de ses déboires avec sa famille ou de ses difficultés psychologiques qu'elle risque d'attribuer aux autres, ou émouvoir le téléspectateur en soutenant l'idée qu'il est injuste de ne pas pouvoir adopter d'enfant, ou encore consacrer des reportages à un travesti, ou un transsexuel qui veut devenir un homme ou une femme (ce qu'il ne sera jamais) finit par modéliser les esprits et fabriquer de la « norme ». Les normes de la société dépendent d'autres réalités et devraient se créer ailleurs que dans le scénario du conducteur d'une émission de télévision qui est le fruit de l'imagination d'un producteur et d'un animateur qui se mettent à la place du législateur, aidés en cela par des téléspectateurs. Que font les émissions qui se veulent les plus originales, si ce n'est reproduire le *politiquement correct* et le conformisme à la mode qu'elles croient dénoncer par

Introduction

ailleurs, tout en affirmant vertueusement par exemple que *l'on ne peut pas plaire à tout le monde* ou de faire croire à propos de tout que *ça se discute* ? Un message pour le moins paradoxal afin de mieux corseter la société dans la subjectivité individuelle. Le plus dangereux est de voir les législateurs eux-mêmes finir par s'identifier aux représentations médiatiques et légiférer à partir du vécu remodelé. Parfois, il suffit d'un cas particulier, construit artificiellement par une certaine presse, pour voir des responsables politiques se précipiter au chevet du sujet et décider, dans l'urgence et le tohu-bohu, de la préparation d'une loi alors que l'on découvrira, peu de temps après, le soufflé retombé dans le silence revenu, qu'il s'agissait d'un coup monté... d'un véritable mensonge social. Ce qui en dit long sur des lois qui sont votées sous la pression des médias et des lobbies, mais aussi à la suite de faux débats, en commission parlementaire, pour lesquels on convoque des experts afin de les entendre sur des dossiers déjà bouclés idéologiquement, comme j'ai pu le constater avec la Commission sur la famille à l'Assemblée nationale. Le complexe de Narcisse innerve les cerveaux et piège son monde, il déforme la signification des faits et force le réel avec des idées inversées qui peuvent déboucher sur le totalitarisme. Il instaure le règne de la désinformation et de la manipulation du langage.

Nous sommes dans une société narcissique et individualiste qui détruit le lien social au rythme des revendications subjectives et particulières de groupes de pression. Le sens de l'intérêt général s'efface au bénéfice d'exigences uniquement centrées sur soi-même. Une société narcissique ne peut que fabriquer du communautarisme et de l'indistinction lorsqu'elle perd le sens de l'altérité et le sens des lois objectives qui permettent à chaque personnalité de se différencier et au lien social de se développer.

La revendication du mariage et de l'adoption des enfants par des personnes de même sexe participe de cette mentalité narcissique dans laquelle on croit que chaque citoyen doit pouvoir disposer des mêmes droits que les autres, indépendamment de la situation de chacun.

Est-il possible que l'homosexualité contribue à la définition du couple et de la famille ? Certains le pensent en remettant en question l'organisation de la société qui repose, pour une part, sur le lien conjugal et familial noué entre un homme et une femme. Ils proposent de redéfinir ce lien à partir des orientations sexuelles (homosexualité, travestisme, transsexualité, etc.) et d'abandonner le principe universel et objectif de la différence sexuelle. Quoi qu'il en soit de l'origine de la prévalence d'une tendance sexuelle sur l'identité sexuelle, la question qui se pose est celle de savoir à partir de quelle forme de lien sexuel, de quel type de sexualité s'organise la société. Comment peut-on concevoir qu'une tendance sexuelle puisse être une source de lien social et de droits particuliers ?

Autrement dit, comment une tendance pulsionnelle peut-elle être légalisée et devenir une institution ? Si tel était le cas, ne faudrait-il pas, au nom de l'égalité, toutes les légaliser, même celles qui sont actuellement pénalisées ? Deux personnes de même sexe peuvent-elles représenter le sens de l'altérité sexuelle, la parenté et la succession des générations dont la société a besoin ? Alors que le « principe de précaution » est souvent utilisé pour évaluer les conséquences de l'action humaine sur les équilibres écologiques de la planète, pourquoi est-il totalement négligé lorsqu'il s'agit de réfléchir aux effets du changement des normes sexuelles sur les générations à venir et sur la société ? Il est pourtant possible de les prévoir et de montrer comment les enfants seront

Introduction

les victimes de ces choix narcissiques, néfastes pour eux-mêmes.

L'ensemble de la problématique actuelle, qui privilégie des orientations sexuelles au détriment des identités masculine et féminine, résulte de l'envahissement des exigences subjectives dans tous les domaines de la vie sociale et en particulier dans la représentation sociale de la sexualité. Les boursouflures d'un moi de plus en plus narcissique conditionnent des personnalités à vouloir redéfinir le couple et la famille selon les critères d'une relation en miroir dans laquelle la fascination du même et du semblable débouche sur la captation et le « rapt » des enfants sous le couvert de l'adoption comme cela s'est déjà produit dans l'Histoire. Doit-on donner, socialement, libre cours à ce type de narcissisme ? Si le législateur le favorise, ne va-t-il pas enfermer la relation sociale dans le fusionnel et la négation du sens de l'altérité ?

Si le narcissisme infantile est un moment formateur du moi, s'arrêter à cet état premier, réactivé lors de l'adolescence, encourage à l'indifférenciation et à confondre le moi avec les exigences pulsionnelles. Dans ce cas, la personnalité favorise la fusion du moi avec les pulsions, au lieu de se distancer et de savoir user des diverses instances psychiques à leur place, c'est-à-dire pour les situer : le moi (instance de médiation entre les pulsions et la conscience du sujet, et de médiation entre le monde interne et le monde externe), le surmoi (structure formée à la suite de l'intériorisation de l'interdit de l'inceste) et le ça (pôle de la vie pulsionnelle). La confusion du moi avec ses pulsions neutralise la prohibition de l'inceste et maintient la personnalité dans un narcissisme fermé qui favorise le développement de toute une gamme de personnalités, et notamment celles qui prennent leur sexe pour unique référence dans le lien social. Un conflit dans l'identification parentale est en

jeu, il n'est pas étranger à la problématique incestueuse qui favorise toutes les confusions identitaires, les volontés intrusives et le déni des symboliques sexuelles.

Les débats actuels, qui cherchent à justifier l'idéologie d'un autre « genre » sexuel, empêchent de poser les vrais problèmes. Il est difficile de faire entendre un point de vue différent dans les médias, qui barrent la parole à la plupart des spécialistes prêts à exprimer de sérieuses objections qui rejoignent d'ailleurs la pensée de la majorité d'entre eux. Tout un jeu d'intimidation intellectuelle s'est mis en place ; seule une minorité de spécialistes de l'ordre de quatre ou cinq psychologues ou avocats occupe la scène médiatique pour flatter l'opinion publique avec des arguments affectifs sur le bien-fondé du mariage et de l'adoption des enfants par des personnes de même sexe. Une véritable censure et un interdit de penser au nom du nouveau conformisme à la mode tentent de banaliser l'homosexualité comme une sexualité alternative à parité avec celle vécue entre un homme et une femme. Si c'est une évidence que chacun doit être respecté dans ce qu'il est, et bénéficier de ses droits de citoyen, cela veut-il dire pour autant que l'on doit instrumentaliser la société au service de tendances partielles et d'orientations sexuelles contraires à la vie conjugale et familiale ? La nouvelle loi pénalisant les propos dits « homophobes », votée précipitamment en décembre 2004 par l'Assemblée nationale et le Sénat français, dans des conditions assez peu dignes de la démocratie, fait de l'homosexualité un instrument de censure et renoue avec la mentalité qui institue le délit d'opinion et une juridiction d'exception. La liberté de penser doit-elle s'arrêter là où commencent les revendications homosexuelles pour le mariage et l'adoption des enfants ?

Enfin, le grand oublié de cette manipulation du langage et des idées n'est-il pas justement l'enfant qui a

Introduction

besoin, pour se développer, d'un homme qui soit son père, et d'une femme qui soit sa mère, afin de se constituer et de se différencier subjectivement ? Nous savons quels sont ses besoins psychiques à ce sujet. Les enfants, par exemple, souffrent toujours, à plus ou moins long terme, du divorce de leurs parents, tandis que d'autres, après avoir été adoptés et quand ils arrivent à un certain âge, sont perdus dans la recherche de leur origine. Faut-il ajouter à ces troubles de la filiation et de l'origine, qui donnent des personnalités hésitantes et peu confiantes en l'avenir, des troubles identitaires qui ouvriront aux générations futures les portes d'un monde incohérent, source de nombreuses régressions et de toutes les transgressions ? Pourquoi faire l'impasse sur la question identitaire à laquelle sera confronté un enfant dans le cas où il serait adopté par deux personnes de même sexe ? Comment parvenir à se situer dans la différence sexuelle, qui est une des composantes de la bonne santé de l'humanité, en ayant comme « parents » adoptifs deux personnes de même sexe qui sont dans le déni de l'autre sexe ? L'analyse du discours et des fantasmes de jeunes et d'adultes qui ont vécu durant leur enfance dans ce contexte montre bien que leur expérience et les effets qu'ils subissent ne sont pas aussi simples que les bonnes paroles médiatiques sur le thème du : « Il suffit d'aimer. » L'amour est-il suffisant ? De quel amour s'agit-il ? Peut-on vraiment aimer sans avoir accédé au sens de la différence sexuelle ? Il faudrait savoir de quoi l'on parle et ce que l'on évite en voulant justifier par les « bons » sentiments une situation aussi contraire à l'intérêt de l'enfant. En réalité, cette argumentation sentimentale masque souvent un déni des questions et des enjeux qui se posent et dans lequel les enfants seront à la fois les otages et les victimes.

Une chose est d'appeler au respect de chacun, une autre est de vouloir faire de chaque « orientation

sexuelle » un modèle social parmi d'autres pour fonder le couple et la famille. Le pouvoir politique porte une lourde responsabilité face à toutes ces errances dans la mesure où il soumet ses pouvoirs régaliens aux exigences d'associations militantes, dans le mépris de l'intérêt général. Au-delà des évidences toutes faites, le vote de défiance des citoyens à chaque élection ne vient-il pas sanctionner des transgressions symboliques que le législateur ne cesse de créer ? L'action politique se réduit-elle à une attitude gestionnaire de l'immédiat et du désir à la mode des citoyens, ou bien consiste-t-elle à savoir tenir compte du bien commun et des réalités symboliques qui assurent la cohésion sociale ? La société a sans doute besoin d'un autre type d'élus, plus lucides, plus courageux et qui sachent parler le langage de la vérité, afin d'ouvrir l'avenir et le sens de l'altérité là où la plupart des décisions politiques favorisent l'individualisme, la transgression et le communautarisme narcissique ; quand ce n'est pas l'appel à la notion aberrante de la « discrimination positive ». C'est ainsi que le complexe de Narcisse pousse au suicide collectif, surtout lorsque la vie politique consiste à détruire les symboles de la vie conjugale et familiale.

Il est de la compétence du psychanalyste de s'interroger sur l'articulation du psychologique et du social. Dès l'origine, avec Freud dans ses écrits sociologiques, l'étude psychanalytique s'est impliquée dans le social, le politique, le juridique et l'acte éducatif, en posant la question des interactions entre le développement de la personnalité et des incidences sociales qu'elle subit. Il s'agit ici d'envisager ce qui se joue dans des revendications sociales à propos de la sexualité et de la famille, mais aussi de savoir ce qui permet le lien social et familial et ce qui lui nuit.

La plupart d'entre nous connaît des personnes homosexuelles avec lesquelles nous sommes en bonne intelli-

Introduction

gence. Évidemment, en situant les termes de la problématique de la sexualité qui favorise le lien social, structurant et symboliquement viable pour tous et pour chacun, il ne s'agit nullement de reprocher à quiconque ses « tendances » ou de mettre en cause la personne de ceux qui ont des attraits pour des sujets de même sexe. Dans ce livre, nous ne sommes pas seulement sur un registre strictement personnel. Mais il s'agit de montrer les problèmes que pose l'idée de faire de l'homosexualité un modèle social parmi d'autres au nom de « l'égalité des droits » et de souligner l'inversion de sens que l'on produit lorsque l'on fait du refus de la différence sexuelle un système social.

Sur un plan clinique, le travail du psychanalyste consiste à soutenir le patient dans la compréhension inépuisable de lui-même, de ses réaménagements intérieurs, voir des changements psychiques qu'il opère après avoir élaboré son vécu. Chacun se trouve confronté à ses « vérités » subjectives et à décider, dans la mesure du possible, de ses choix de vie. Le praticien se situe vis-à-vis de la singularité de l'économie psychique de la personne dans le but de favoriser un mieux être. Dans le cadre d'une psychothérapie, il n'est pas question d'enjeux de société ou d'engager des débats contradictoires à propos, par exemple, de la pertinence ou non du mariage et de l'adoption d'enfants par des homosexuels. Ce n'est ni le lieu ni le moment pour en débattre.

En revanche, une chose est de considérer une problématique individuelle dans sa singularité psychique, une autre de traiter des problèmes de société lorsque l'on veut donner un prolongement politique à une tendance partielle, à une orientation sexuelle recherchée pour elle-même. Le psychanalyste, comme c'est souvent le cas, peut apporter son expertise dans le débat social avec ses concepts et d'autres démarches complémentaires

liées à sa formation en psychiatrie sociale et en ethno-psychanalyse. Curieusement, il est attendu par des militants pour valider et justifier la plupart des aspirations subjectives des sujets plutôt que de les interroger et d'en montrer les enjeux et les conséquences psychiques et sociales. Et il est très mal perçu lorsqu'il vient à poser les problèmes et à mettre à jour le maniement et le détournement des idées sur le mariage et l'adoption des enfants par des homosexuels. Certains vont lui reprocher de mettre en cause une catégorie de personnes et d'entretenir une forme de discrimination sociale. On ne peut pas se laisser enfermer dans cette intrigue aveuglante alors que son propos signifie qu'il faut s'interroger afin de savoir si l'on peut ériger en système social n'importe quel type de sexualité ? Ceux qui ne supportent pas la critique se croient agressés et déjugés alors qu'ils le sont, avant tout, par eux-mêmes et par la façon dont ils se situent dans leurs demandes sociales. Ils confondent leurs exigences psychologiques, pour le moins discutables, avec des nécessités sociales. Le législateur a tort de leur donner raison dans des lois de circonstance. Cette confusion fait écho à la fusion du moi avec les pulsions. Elle a pour résultat de croire que tout semble socialement possible et doit nécessairement s'imposer. Du fait de ce manque de distance, il est difficile de s'entendre et de marquer les limites : ce que le droit parvenait à faire jusqu'au moment où le législateur l'a rendu dépendant de l'état des mœurs et des subjectivités. À présent, le droit devrait entériner et justifier toutes les positions individuelles (accompagner les mœurs qui s'apparentent souvent à des régressions affectives et sexuelles) plutôt que de signifier ce qui est ou pas possible au nom de l'intérêt général. La communication ne supporte aucune limite et si l'on vient à signifier un interdit, celui-ci est interprété sur le registre de l'exclusion. La question est de savoir qui exclut qui ?

Introduction

On peut se demander si ce ne sont pas les sujets, se sentant « renvoyés » à eux-mêmes par des normes psychiques qu'ils ne peuvent pas vivre, qui s'excluent d'eux-mêmes. Lorsque le psychologique est ainsi amalgamé au social, on n'arrive plus à savoir ce qui relève de l'un et de l'autre. Le législateur se laisse prendre dans cette confusion quand des revendications pulsionnelles deviennent des idéologies politiques. La rationalisation défensive d'une problématique sexuelle au dénouement impossible débouche sur l'idée que le fantasme peut sortir de la sphère de l'inconscient pour devenir un objet politique. À chaque fois que l'on a perdu le sens de la raison, des idées et du discernement intellectuel, la société a été livrée au diktat d'une minorité active, source de toutes les manipulations, pour déboucher dans une forme de dictature. La démocratie est en train de créer la sienne. Autrement dit, les processus psychiques ne se confondent pas avec les logiques sociales. Le mariage et l'adoption des enfants sont-ils possibles à n'importe quelle condition ? Peuvent-ils être ouverts à toutes les situations affectives au mépris de critères plus objectifs que ceux de « l'égalité des droits » ? Peut-il exister une égalité de droits en la matière ? La société doit-elle être dépendante, une fois de plus, de la dernière idéologie à la mode qui infiltre pour un temps les esprits ? Le psychanalyste, en posant ces questions sur la scène sociale, au-delà des cas particuliers, ne s'en prend à personne ; il manifeste seulement l'importance du rôle essentiel de la différence sexuelle et le souci du sens de l'intérêt de l'enfant et des conséquences sur le lien social de revendications problématiques.

Ce livre, au titre qui se veut évocateur de l'ère du repli sur soi, du morcellement social de la sexualité et du déni de la différence sexuelle, *Le règne de Narcisse*, analyse les structures psychiques et sociales qui sont à l'œuvre dans les revendications homosexuelles. Il a été

Le règne de Narcisse

écrit pour répondre aux interrogations de nombreux parents, éducateurs, enseignants, médecins, praticiens en santé mentale et élus. Il s'articule autour de trois questions :

1. Qu'est-ce que l'homosexualité ?
2. Quels sont les enjeux sociaux de l'homosexualité sur le sens du couple, de la famille et de l'éducation ? Quelles seront les influences qui pèseront sur la psychologie de l'enfant ?
3. Que se joue-t-il à travers l'étrange langage composite et la loi votée sur l'« homophobie » et qu'est-ce qui se dessine pour l'avenir psychologique de chacun et celui de la société quand les responsables politiques instaurent la police des idées ?

PREMIÈRE PARTIE

Qu'est-ce que l'homosexualité ?



L'attrait de l'homme pour la femme, et réciproquement, demeure l'une des constantes majeures de la relation qui s'établit entre les personnes de sexe différent. Cette réalité universelle est l'une des bases de la vie affectivo-sexuelle qui structure la personnalité et l'un des fondements du lien social à partir duquel se constitue la société. En revanche, on a toujours observé une minorité de personnes qui éprouvent une attirance pour des personnes du même sexe, qui ont d'autres préférences particulières et partielles, ou encore qui n'acceptent pas leur corps sexué et cherchent à s'identifier aux attributs de l'autre sexe. Comment ce qui semble contraire au développement psychologique harmonieux d'une personne peut-il se produire ? Comment comprendre, d'un point de vue psychique, que des sujets expriment un désir affectivo-sexuel à l'égard des personnes de même sexe que soi ? Quel peut être le statut psychique de cette forme de sexualité ? Que se passe-t-il lorsque des sujets se représentent leur corps comme s'ils avaient un autre sexe ?

Freud, à travers diverses hypothèses, a tenté d'expliquer certains de ces phénomènes sans pour autant les épuiser. Ses successeurs, grâce à leur expérience

Le règne de Narcisse

clinique et à la réflexion théorique, sont toujours dans la même recherche afin d'élucider l'organisation psychique de ces diverses attirances, et notamment lorsque des personnes développent une orientation sexuelle en contradiction avec leur identité sexuelle. Je voudrais, pour ma part, souligner combien l'attirance à l'égard de personnes de même sexe est la conséquence d'une structure narcissique qui donne une vision de soi, des autres et de l'existence qui ramène tout au même que soi. Elle résulte d'un conflit intrapsychique qui entraîne une défaillance de l'identité sexuelle dans la personnalité. En revanche, le travestisme (s'habiller avec les attributs vestimentaires de l'autre sexe) ou le transsexualisme (refuser son corps sexué pour le remplacer par le corps de l'autre sexe sans y parvenir, même après une intervention chirurgicale) représentent davantage une pathologie identitaire. Mais pour saisir la subtilité de ces différentes structurations affectives, il faut s'intéresser au développement de la sexualité qui est le résultat du travail psychique du sujet lui-même sur la pulsion sexuelle.

L'économie de la pulsion sexuelle

La sexualité humaine est une réalité originale si on la compare aux autres espèces qui composent la nature. Elle repose davantage sur des pulsions que sur des instincts programmés comme chez les animaux. Le modèle animal, très en vogue actuellement en éthologie pour expliquer en partie le comportement humain, a ses limites. La vie sexuelle humaine dépasse très largement celle des animaux qui est essentiellement centrée sur la reproduction de l'espèce. L'expression sexuelle est une modalité de la relation humaine qui vient enrichir et conforter la relation amoureuse engagée entre un homme et une femme. Mais elle peut être également recherchée pour évacuer des angoisses et des inquiétudes ainsi que des représentations qui ne sont pas toujours élaborées. La pulsion, au fondement de la sexualité humaine, est un ensemble de processus qui demeure ouvert et appelle à une élaboration constante, alors que les instincts sont dans un système fermé.

La pulsion naît d'un manque

La pulsion se développe lorsque l'enfant commence à éprouver des manques dès sa naissance. Par exemple, le manque du sein (de nourriture) se transforme en pulsion orale dans l'espoir de trouver, ou de retrouver, ce qui fait défaut. Un autre objet peut s'y substituer et faire illusion, comme un mouchoir serré dans la main et porté à la bouche. En le suçant, l'enfant croira qu'il possède le sein, alors que le mouchoir ne pourra pas le nourrir. Il sera tout juste rassuré et soumis au décalage qui existe entre le désir et la nécessité de ce qui peut se réaliser. Si l'enfant a besoin de se nourrir, il ne pourra jamais posséder ce sein pour lui-même qui est le prototype même de la naissance de la relation aux autres (*cf.* les relations fusionnelles et toutes les conduites addictives). Il va inspirer la symbolique dans laquelle sa relation va se développer et, dans le meilleur des cas, évoluer à travers des stades plus ou moins conflictuels afin d'obtenir des satisfactions plus riches que les intérêts premiers de l'infantile. Au-delà de la représentation primitive de la sexualité humaine, fondée sur le lien nourricier qui est possessif, l'enfant, en s'accaparant les êtres et les choses, cherche à s'assurer de la présence maternelle tout en faisant l'expérience d'un manque à ne jamais pouvoir la posséder réellement ; ce qui lui permettra d'étendre le champ de son désir. Une pulsion est donc le fruit d'une privation qui va occasionner un travail psychique intense ; elle correspond à un état de tension corporelle, dont le but est de le résoudre à travers la satisfaction d'un besoin, de sa mise en attente ou du renoncement. Autrement dit, toutes les revendications pulsionnelles n'ont pas systématiquement à être satisfaites.

L'origine de la pulsion est inconsciente et s'articule, entre autres, sur les manques originaires liés aux premières expériences de la vie. L'objet de la pulsion n'est pas biologiquement prédéterminé. Le choix d'objet est relatif à la façon dont l'enfant va franchir certaines étapes de sa vie psychique. Si l'identité sexuelle de la personne est une donnée objective (nous sommes seulement homme ou femme), l'orientation sexuelle va s'élaborer selon la façon dont le sujet va se situer vis-à-vis de lui-même, de ses intérêts affectifs et des autres. Nous y reviendrons plus loin. La pulsion sexuelle est indépendante à l'égard des codes sociaux et des règles morales. Elle se présente de façon polymorphe à travers toutes les pulsions partielles qui restent actives. L'enfant les vit sans avoir une vision globale de soi et les recherche pour elles-mêmes. Le sadomasochisme, le voyeurisme, le désir incestueux, la pédérastie, la névrose homosexuelle infantile sont, parmi d'autres, autant de tendances de la pulsion sexuelle qui s'exprime à travers la représentation primaire que le sujet a de son corps et de ses intérêts morcelés sur lui-même. Cette sexualité primitive est une source d'inspiration pour élaborer les diverses sublimations nécessaires à la cohérence de la vie psychique afin de trouver dans la réalité des voies de passage aux satisfactions pulsionnelles qui soient tenables et humanisantes. La sexualité infantile, qui est par définition dépendante des pulsions partielles et incestueuse en étant centrée sur les parents et la fratrie, n'a pas vocation à se réaliser et à s'exprimer comme telle dans la vie de l'enfant et de l'adulte.

Le travail de sublimation

Les premiers désirs doivent donc être soumis à un travail de sublimation, c'est-à-dire de transformation en

fonctions supérieures. La tendance sadomasochiste que l'enfant expérimente à travers l'agressivité dans son approche du réel, et la souffrance qu'il éprouve en découvrant les limites dans lesquelles il se trouve pour obtenir par exemple son biberon, vont, dans le meilleur des cas, devenir la pulsion du soulagement de la souffrance. Il apprendra à soulager ses souffrances et à éviter de faire souffrir autrui. On le constate très tôt chez les enfants qui veulent consoler celui qui est dans la peine, jouer au docteur ou porter secours. Si la pulsion sadomasochiste n'est pas sublimée parce qu'elle demeure conflictuelle, elle risque d'être érotisée. Le sujet en fera une source de gratifications : il faut faire mal ou subir des sévices pour obtenir du plaisir. Les modèles sexuels contemporains qui circulent surtout dans le discours social, dominés par des régressions infantiles, mettent en valeur une sexualité de type oral (relation fusionnelle, séparation difficile avec les premiers objets) et sadomasochiste (« SM » selon le jargon à la mode) à travers des brimades (fouet, menottes, harnachement de cuir, etc.), le viol et des agressions sexuelles meurtrières dont les images abondent dans les productions cinématographiques et télévisuelles, mais aussi dans les bandes dessinées et sur l'Internet. La pornographie médiatique (voyeurisme), reculant de plus en plus les frontières et les interdits, encourage à se comporter selon ces catégories sexuelles infantiles. Il n'est pas étonnant que ces pratiques conditionnent l'attitude de nombreux jeunes et adultes puisque leur imaginaire est imprégné d'images pornographiques. Elles influent également sur la psychologie enfantine qui, dans ce climat, devient de plus en plus excitable, car le discours social n'apprend pas aux personnes à savoir se contrôler, ni à trouver les références sociales et morales pour entrer dans un travail d'élaboration des représentations pulsionnelles, ni à être dynamisées pour les sublimer. Dans

ce contexte, la période de latence (7-11ans) est amoindrie, voire supprimée, chez de nombreux enfants. Ils passent de la petite enfance, soumise aux pulsions partielles, à l'adolescence avec des préoccupations érotiques précoces. Ils sont agités, supportent mal les contraintes de la réalité et parviennent difficilement à se concentrer intellectuellement. La valorisation des pulsions partielles dans le discours social laisse entendre que les premières pensées, qu'elles soient sexuelles ou autres, peuvent se réaliser. Le terrain est prêt pour générer des conduites impulsives et les justifier.

C'est ainsi que la plupart des campagnes de prévention contre le sida ne font que favoriser, si ce n'est valoriser, une sexualité compulsive¹ en prônant des contre-références psychologiques. Celle de l'été 2004 utilisait à la télévision le slogan « Soyez fidèles au préservatif » sur

1. Tony Anatrella, *L'amour et le préservatif*, Flammarion, 1995 ; coll. « Champs », sous le titre *L'Église et l'amour*, 2000. Cet ouvrage est toujours d'actualité. J'avais déjà montré à l'époque que les campagnes de prévention contre le sida uniquement centrées sur l'usage du préservatif étaient une illusion. La multiplication de ces campagnes n'a pas réduit la progression de la transmission du virus. Non seulement elle s'est amplifiée mais en plus nous avons fabriqué le modèle d'une sexualité régressive et impulsive et favorisé la banalisation des troubles de l'identité sexuelle. La preuve en est la situation à Paris qui reste, depuis vingt ans, la capitale la plus touchée par le sida. Des sommes considérables ont été dépensées pour fabriquer des visuels publicitaires où alternent des « images rudes » de cadavres dans des linceuls au milieu des rues parisiennes pour rappeler que l'on meurt du sida, et des « images plus légères », selon l'avis des concepteurs, en faveur de l'usage du préservatif. Le slogan « Paris protège l'amour » est venu une fois de plus, lors de l'été 2004, faire croire que les relations de passage et les pratiques sexuelles compulsives sont l'expression de l'amour. Comment ne voit-on pas qu'il y a une contradiction entre des comportements sexuels et la façon de les interpréter ? Nous sommes dans l'ordre de la mauvaise foi et de l'incitation à l'irresponsabilité.

un fond d'images de rencontres de passage en boîtes de nuit, mettant sur le même plan le couple homme/femme et la relation homosexuelle. S'il est nécessaire de se protéger quand on n'a pas acquis une maturité affective qui rend capable de se fidéliser ou de s'abstenir, il est pour le moins pernicieux d'assister à un détournement du sens des valeurs relationnelles. On est fidèle à une personne, mais certainement pas à un objet sanitaire. Les décideurs en la matière, prisonniers d'une militance sexuelle privilégiant la pulsion à la qualité relationnelle, la technique à l'éthique, ne veulent pas se rendre compte qu'en manipulant le langage ils provoquent et renforcent les conduites à risque. Ensuite, ils se lamentent de voir toute une population négliger les moyens de protection qu'elle connaît pourtant bien par ailleurs. Ils s'imaginent qu'il faut intensifier les campagnes de prévention pour faire passer le message de la protection en assurant la promotion du latex alors qu'elles produisent l'effet inverse. Elles ne font qu'inciter à l'impulsivité des pratiques sexuelles les plus diverses. La suprématie du seul discours sanitaire empêche de nombreuses prises de conscience nécessaires pour vivre la sexualité avec plus de maturité. Il faudrait en appeler davantage à la réflexion sur ses conduites personnelles à partir des valeurs relationnelles qui structurent la vie affectivo-sexuelle et favorisent la sublimation des pulsions partielles.

Représentation des pulsions sexuelles

Les effets de la vie pulsionnelle ont besoin d'être travaillés à partir des exigences du fonctionnement de l'appareil psychique (moi, surmoi et idéal du moi) pour se structurer et permettre au sujet de se contrôler en interaction avec des motions qu'il se crée. Plus précisé-

ment, la vie pulsionnelle ne vient à la conscience de la personne qu'à travers des représentations qui témoignent de la façon dont la personnalité vit sa sexualité. Les représentations sont donc l'expression d'une économie interne, de l'élaboration plus ou moins réussie des pulsions partielles et parfois des répétitions compulsives selon certains sujets. Cela veut dire que la pulsion sexuelle ne s'atteint pas pour elle-même, mais toujours par l'intermédiaire d'une représentation.

Chercher à vouloir atteindre directement l'inconscient est aussi illusoire que de vouloir éduquer les pulsions. Elles constituent une donnée de base de la vie psychique qui n'est pas modifiable. En revanche, ce sont les chemins pris par la pulsion qui, souvent, peuvent être réélaborés grâce au travail de réflexion, d'éducation et, dans certains cas, de psychothérapie dans lequel la personne s'engage. C'est la personne qui peut être éduquée (et non pas les pulsions) et qui peut modifier l'ensemble des attitudes et de ses comportements produits par ses déterminants psychiques que sont les mouvements et les effets des représentations pulsionnelles. La personnalité a à reconnaître dans son histoire subjective qu'elle est le sujet de ses pulsions, elle n'est pas condamnée à être soumise à ses mouvements internes. L'utilisation des codes sociaux, le recours aux valeurs morales et aux exigences religieuses vont pouvoir agir sur les voies empruntées par la vie pulsionnelle en interaction avec les instances psychologiques (moi, surmoi et idéal du moi). Le sujet doit tenir compte de tous ces facteurs pour s'exprimer, se contrôler, voire renoncer à des satisfactions pulsionnelles qui mettent en danger son équilibre, qui sont antisociales ou encore contraires aux valeurs sociales et morales. La personne devient le sujet de ses pulsions lorsqu'elle sait en orienter et en assumer les modes d'expression.

Le règne de Narcisse

Autrement dit, et contrairement à des affirmations trompeuses, le fantasme (qui est un scénario inconscient à la base, entre autres, des représentations sexuelles) n'a pas vocation à être agi¹. Nous ne pouvons réaliser des besoins que quand ils sont en cohérence avec les équilibres de la vie psychique et avec les exigences de la réalité externe. Il n'y a pas d'équivalence entre ce qui est désirable et ce qui est souhaitable. La réalisation des fantasmes provoque habituellement une hémorragie psychique qui détruit des pans entiers de l'intériorité du sujet. Il vit dans le passage à l'acte constant et dans l'impulsivité, comme on l'observe chez de nombreuses personnalités juvéniles qui ne savent pas comment calmer leurs tensions internes et contrôler leurs premières représentations autrement que dans l'agir. Parfois, elles se rabattent sur la drogue avec des produits psychoactifs pour se dynamiser ou chercher de la quiétude intérieure. Freud a raison de dire : « Une part essentielle de la prédisposition psychique à la névrose provient du retard de la pulsion sexuelle à tenir compte de la réalité². »

1. Tony Anatrella, *Le sexe oublié*, op. cit.

2. Sigmund Freud, *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Petite Bibliothèque Payot, 1976.

Développement de la sexualité

La pulsion sexuelle est une donnée de base qui participe à la formation du lien sexuel. La sexualité du sujet est une conséquence de la mise en œuvre de ses représentations pulsionnelles. Elle raconte l'histoire du sujet qui est engagé dans un travail psychologique pour intérioriser son identité sexuelle et pour hiérarchiser ses tendances grâce à la sublimation des pulsions partielles.

À la recherche de l'objet

Si, au départ et au regard de l'inconscient, la pulsion ne semble pas déterminée par l'attrait d'un objet particulier, il n'en reste pas moins vrai qu'elle trouvera à se finaliser dans des objets qui sont les mieux adaptés aux nécessités du développement de la vie humaine. Certes, il y a une plasticité de la pulsion sexuelle qui peut se saisir de n'importe quel objet pour satisfaire un désir toujours plus illusoire. Mais c'est en intériorisant le principe de réalité et en acceptant le sens de l'altérité des sexes que le sujet pourra achever sa maturation sexuelle et s'exprimer d'une façon juste. Lorsqu'il reste accroché

à des représentations infantiles de la sexualité (sex unique, indétermination ou refus de l'identité masculine ou féminine, attrait pour des morceaux de corps, etc.), il se maintiendra dans une économie narcissique au détriment d'une économie objectale qui implique l'acceptation de son corps sexué, la reconnaissance de la différence sexuelle, la sublimation des pulsions partielles et le contrôle de soi.

Devenir le sujet de ses pulsions

Durant l'enfance et l'adolescence, le sujet s'éveille à lui-même grâce aux relations qu'il vit avec son père et sa mère et avec son entourage. Il va s'inspirer de ce qu'ils vivent, l'organisation de sa vie affective dépend certes de ce qu'il met en œuvre et du positionnement relationnel qu'il va adopter, mais également de l'influence de l'état affectivo-sexuel de ses parents. C'est pourquoi il faut veiller à la structure relationnelle dans laquelle l'enfant est investi. Néanmoins, l'influence parentale n'est pas exclusive ; il faut savoir compter aussi sur l'autonomie psychique de l'enfant. Il se situe lui-même à partir d'une expérience émotionnelle et affective qui l'engage dans diverses tâches psychiques. Ainsi, il découvre et accepte plus ou moins facilement son corps sexué. Il se différencie sexuellement de ses parents (complexe d'Œdipe) qui sont un homme et une femme, son père et sa mère. Il intègre, ou évite, la différence des sexes à partir de son expérience subjective du couple parental, mais aussi en fonction de son autonomie et de ses centres d'intérêt psychiques. Il se reconnaît, ou se refuse, dans son identité masculine ou féminine. Il apprend à hiérarchiser ses désirs et à coordonner toutes les tendances primitives pour les placer sous le primat de son identité sexuelle. Par exemple le voyeurisme, qui

est le désir de voir la nudité et le sexe des autres, se déplace et se transforme symboliquement (travail de sublimation) en curiosité sociale et intellectuelle, mais aussi en plaisir de voir l'être aimé. Un changement d'intérêt qui permettra les premiers apprentissages culturels et scolaires, sentimentaux et amoureux. Si la pulsion sexuelle trouve sa force et son énergie dans la biologie, toutes ces opérations psychiques, que nous venons de détailler, sont d'origine inconsciente. Le sujet devient progressivement conscient de ses désirs au fur et à mesure que se forment ses représentations sexuelles à partir desquelles il s'exprimera en cherchant à savoir ce qui est réalisable ou pas.

Intégration des interdits sexuels

Le désir de l'autre et les attraits sexuels sont souvent complexes dans le psychisme humain. Il faut rappeler que les premiers partenaires de l'enfant, au contact desquels la pulsion sexuelle est sollicitée sur le mode de l'identification, sont les parents. C'est la sexualité inconsciente des parents qui sert de base à l'enfant pour éveiller et développer la sienne. L'enfant est ainsi orienté vers ses parents qui sont ses premiers objets d'amour. C'est pourquoi, au départ, la sexualité humaine est incestueuse. L'enfant aura à la remanier pour s'ouvrir à l'altérité sexuelle et aux autres à l'extérieur de sa famille. Les enfants peuvent exprimer des désirs incestueux, mais c'est aux adultes de savoir poser et signifier les interdits. Un désir incestueux qui n'a pas été résorbé peut maintenir une pression dans la sexualité juvénile ou dans celle de l'adulte qui, faute de savoir se contrôler, cherchera à l'exprimer de bien des façons et, notamment, auprès de sujets mineurs ou de partenaires de même sexe. La névrose homosexuelle infantile se noue lorsque l'enfant

ne parvient pas à traiter l'attrance envers des enfants du même sexe et s'installe dans une identification spéculaire, c'est-à-dire en miroir. Il est fasciné par l'autre soi-même qui parasite l'acceptation de l'autre sexe. Les tendances sexuelles qui sont recherchées pour elles-mêmes et en contradiction avec l'identité sexuelle ou avec la différence des générations trouvent leur origine dans un conflit de la sexualité infantile qui n'a pas abouti.

Ainsi, la pédérasie est aussi un phénomène lié à la sexualité infantile – lorsque l'enfant exprime sa curiosité et son attrait sexuel pour d'autres enfants – et qui demeure dans la même logique dans la psychologie de l'adulte. Cette immaturité sexuelle peut se complexifier et s'organiser, éventuellement, autour d'un simple attrait et développer diverses perversions d'emprise. Celles-ci se manifesteront, par exemple, dans l'attitude du sujet qui manipule l'autre pour lui imposer ses désirs. Il faut noter que la pédérasie est le terme le plus juste pour désigner l'attrait érotique à l'égard de l'enfant, alors que celui de pédophilie, injustement utilisé, renvoie au rôle de l'éducateur¹. Cette confusion du langage montre à quel point le discours social a du mal à penser la relation éducative, qui est souvent réduite à une dimension affective. La pédérasie a toujours existé et a souvent été sévèrement réprimée. Parfois, elle était initiatique à travers un rituel précis et sur un temps limité². Ces dernières années, nous avons assisté à une multiplication de passages à l'acte pédérasiques dans le milieu familial et social devant le fléchissement des règles et la banalisation, entre autres, de l'expression sexuelle avec des personnes de même sexe³. La mise en

1. Tony Anatrella, *La différence interdite*, op. cit.

2. H. I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Seuil, 1965.

3. *Ibid.*

doute de la différence sexuelle qui régule la société laisse entendre qu'il n'y a pas de limites et que tout est sexuellement possible. Ce climat facilite les passages à l'acte des individus immatures. Il faut ajouter qu'une forme de prévention qui décrit avec complaisance des faits et gestes pédérastiques ne fait qu'inciter des pervers à agir. C'est aussi vrai pour les pyromanes. « Plus on en parle à la radio et à la télévision et plus j'ai envie de le faire », me disait un homme de 34 ans qui, jusqu'à présent, avait réussi à ne pas exprimer ses tendances pédérastiques. Les représentations sexuelles contemporaines, très flatteuses pour la sexualité infantile, créent des conditions objectives favorisant la pédérastie aussi bien chez les jeunes que chez les adultes. Des jeunes parents, encore immatures, viennent confier leur trouble face à la sexualité de leurs enfants qui suscite chez eux un attrait angoissé dont ils ne savent que faire. Ils sont imprégnés par des représentations sociales, à travers la pornographie médiatique, qui ne les aident pas à élaborer leurs pulsions partielles et leur sexualité incestueuse.

C'est pourquoi j'ai souvent analysé les modèles de la sexualité contemporaine qui se répandent à travers diverses productions cinématographiques, télévisuelles, publicitaires et de prévention contre le sida comme étant d'essence infantile et donc incestueuse et pédérastique¹. Les agressions sur les mineurs, et de mineurs entre eux, en sont une illustration au même titre que la réaction des parents et des adultes qui se sentent touchés par un phénomène qui les dépasse et qui incite à la régression. Si la pédérastie est devenue le dernier et le seul interdit sexuel, la réflexion actuelle tente d'ignorer ce qui la génère et l'entretient.

1. *Ibid.* Voir aussi *Le sexe oublié, op. cit.* ; *Non à la société dépressive, op. cit.* ; *L'Église et l'amour, op. cit.*

La société entretient l'immatunité sexuelle

Autrement dit, si la maturité intellectuelle des modèles sociaux, les ressources psychologiques personnelles de la sublimation et la qualité affective de la relation éducative sont déterminantes pour s'affirmer sexuellement, il faut aussi que l'image du père ou de la mère ne soit pas dévalorisée ou rendue absente par l'un ou l'autre des parents, ou encore par la société. L'enfant a besoin de cette double figure de l'homme et de la femme pour intégrer son identité sexuelle. Le déterminisme de l'absence ou de la négation de l'autre sexe, dans la société présente, peut être traité par le sujet afin qu'il évite cette contrainte sociale du déni de l'altérité sexuelle, tout comme il va peser sur la psychologie d'autres personnes qui y seront soumises et aliénées. Actuellement, les jeunes doivent disposer de nombreuses ressources pour pouvoir affronter l'immatunité ambiante qui, en plus, ne les aide pas à désirer s'engager dans la vie.

Le climat actuel produit des effets sur la maturation sexuelle et entraîne souvent un retrait sur soi. Des sujets se replient eux-mêmes dans la masturbation pendant que d'autres préfèrent, et le revendiquent, ne pas s'exprimer sexuellement. Ils se présentent comme des « A », des « asexuels », et veulent même être reconnus au sein d'une nouvelle identité sexuelle. Faute de savoir se situer dans son identité masculine ou féminine, la mode consiste à se rabattre sur des tendances. Dépourvue de pensée politique, culturelle et religieuse, la société fabrique de l'idéologie sexuelle comme seule et unique référence selon les intrigues subjectives de chacun. Pour certains, la sexualité est devenue le seul lieu où le citoyen a encore l'impression

de pouvoir agir alors que la vie sociale, économique et politique lui échappe.

Les jeunes doivent non seulement faire face à l'éclatement des modèles sociaux sur la sexualité, à une survalorisation et à une surinformation sur le sexe qui leur est inutile, mais encore assumer les transformations psychiques de leur âge. Il revient à chaque sujet de savoir ce qu'il va faire des éléments qu'il découvre et qui composent sa sexualité. Il peut s'y arrêter pour des raisons affectives ou les élaborer au mieux de son développement. Dans l'autoérotisme, par exemple, il se prend lui-même comme objet de désir dans le but d'avoir confiance en lui ou, dans le choix d'objet homosexuel infantile, il choisit une personne sur le modèle de lui-même dans l'attente de renforcer son moi. Ce sont habituellement des mouvements inconscients et transitoires dans le développement de la vie psychique humaine que nous allons préciser plus loin. Mais dans une société qui se féminise et qui devient matriarcale¹, l'homosexualité est une manœuvre de diversion psychique pour éviter intimement l'autre sexe omniprésent et castrant, et chercher, sur un mode érotique, la symbolique masculine et paternelle qui fait défaut. Dans le meilleur des cas, c'est le père qui, étant de sexe différent de la mère, permet à l'enfant de se différencier sexuellement et de se reconnaître, grâce à lui, dans son identité sexuelle. Le père confirme le garçon dans sa masculinité alors qu'il révèle la féminité de sa fille. L'enfant laissé seul dans le face-à-face avec sa mère ou avec des femmes (enseignantes, médecins, assistantes sociales, éducatrices, policiers, juges, avocates, etc.), dans la négation du père, aura du mal à intégrer paisiblement son identité sexuelle. Parfois,

1. Tony Anatrella, *Interminables adolescences : les 12-30 ans*, Cujas/Cerf, 1988.

il le fera sur le mode de la passivité ou de la violence, signe qu'il dépend encore des motions de la sexualité infantile. Des garçons ou des filles seront également induits à développer des pratiques homosexuelles comme pour s'affirmer dans leur masculinité ou leur féminité. Ils révèlent là l'enfermement narcissique de l'économie affective dans laquelle ils sont.

Le primat de la psychologie génitale

Le propre de l'enfant est d'être dans une sexualité primitive qui est narcissique, il a des centres d'intérêt partiels et différents de ceux qu'il développera plus tard dans la sexualité génitale. Celle-ci se met en place entre 3 et 7 ans, au fur et à mesure qu'il transforme sa curiosité, qui portait sur des aspects corporels, sur les déchets biologiques et sur de nouvelles sensations, en attention aux autres. C'est en passant par le stade phallique, en intégrant son identité sexuée, en acceptant les limites de son propre sexe (castration) et en intériorisant la différence sexuelle, que l'enfant unifie les pulsions partielles sous le primat du stade génital. Il va davantage avoir confiance en lui pour agir dans la réalité. Il se prépare ainsi à découvrir plus tard, au seuil de la maturité affective, que l'expression sexuelle est une modalité de la relation humaine. En accédant à la sexualité génitale, grâce à l'acceptation de l'altérité sexuelle, il coordonne les diverses pulsions qui ne sont plus recherchées pour elles-mêmes, mais unifiées et hiérarchisées autour du lien sexuel interne qu'il élabore. Dès lors, il acquiert une vision globale de soi et de l'autre. Sinon, un clivage risque de se produire avec des tendances sexuelles ou des pulsions partielles.

Ces quelques données de base, parmi d'autres, de la sexualité humaine qui demeurent toujours actives dans

Développement de la sexualité

l'économie de la vie psychique adulte, se remanient et prennent d'autres formes dans la maturité sexuelle. Mais elles peuvent parfois revenir sur le devant de la scène à travers des régressions ou se maintenir dans leurs états premiers en privilégiant des tendances sexuelles comme celle de l'homosexualité.

Identification et homosexualité

L'enfant comme l'adolescent se construisent par l'intermédiaire du processus de l'identification. Un processus qui est essentiel afin que l'enfant trouve des matériaux psychiques à partir desquels il nourrit et organise les différentes structures et compétences de sa personnalité. Celles-ci se forment grâce à la présence de diverses personnes et en premier lieu les parents de l'enfant.

L'identification homosexuelle ne se confond pas avec l'homosexualité

L'identification homosexuelle fait partie du développement classique de la psychologie humaine lors de l'enfance et de l'adolescence. Elle correspond à une étape structurante dans la formation de l'identité du sujet. Il faut la comprendre comme une façon d'emprunter des caractéristiques psychiques nécessaires à la construction du sujet. Le garçon s'identifie à son père, et la fille à sa mère, puis à des partenaires du même sexe, pour trouver de la « nourriture » mas-

culine ou féminine afin de conforter leur identité sexuelle. Mais cette identification homosexuelle, au même que soi, ne fait pas pour autant une homosexualité. Il ne faut pas confondre le processus de l'identification homosexuelle infantile, qui participe à l'apprentissage de soi, à l'affermissement de la confiance et à l'intériorisation continue de son identité sexuelle, avec l'homosexualité qui signe l'arrêt de la croissance de la vie sexuelle. L'homosexualité se développe souvent à la suite d'un problème lié à l'identification et à une incertitude narcissique ; c'est ce manque à être du sujet qui risque d'être érotisé à travers la recherche de la personne de même sexe, manifestant un besoin de réassurance de soi.

L'attrait érotique pour des personnes de même sexe peut correspondre également à une régression lorsque la tendance homosexuelle masque un problème psychique qui a besoin d'être dénoué. En réalité, l'homosexualité est toujours symptomatique d'un conflit intrapsychique non résolu. Il y a souvent chez des personnalités homosexuelles une quête et une instabilité affectives et sexuelles qui se transforment en violence contre soi (dépression) ou contre les autres (besoin de reconnaissance). Elles risquent d'exiger de la société qu'elle accède à des demandes irréalisables puisqu'elles sont dépendantes de conflits intrapsychiques. Elles ne relèvent pas du champ social et politique. Et comme ces demandes ne peuvent pas aboutir, ces personnalités se vivent, une fois de plus, comme des victimes des autres et de la société en se situant, comme l'avait déjà fait observer Freud, dans une posture paranoïaque¹.

1. Sigmund Freud, *Névrose, psychose et perversion*, PUF, 1973.

À la recherche d'un objet introuvable

L'homosexualité est liée à la façon dont le sujet va organiser la représentation pulsionnelle de son désir sexuel. On observe souvent, dans le cas de sujets qui ne vivent pas dans la continuité de leur identité sexuelle, une identification à l'image idéale de l'autre sexe et au rejet de l'image du parent du même sexe, accablé de tous les maux parce qu'il a été l'objet d'un désir impossible. On assiste à un renversement économique : le désir ne pouvant pas aboutir, tout en restant en l'état, il se transforme en ressentiment contre le parent de même sexe et, pour ne pas l'affronter, le sujet déplace son agressivité vers d'autres objets : rejet de son éducation, de la société, de ses normes, de certaines personnes, etc. De ce fait, le sujet s'installe dans une position de victime. De nombreux homosexuels souffrent parfois d'un déficit inconscient de relation avec le parent de même sexe, mais il ne faut pas pour autant réduire cette tendance à ce seul déterminisme. Car l'homosexualité peut être aussi le résultat d'une rivalité jalouse dans la fratrie qui se transforme en recherche de relation tendre avec des personnes de même sexe ; il s'agit alors d'une formation réactionnelle contre les impulsions d'agressions refoulées¹. Mais en ce qui concerne le parent du même sexe, ces sujets vivent une ambivalence, une mise à distance de ce parent et une recherche érotisée de partenaires de même sexe que soi dans l'espoir de trouver ce qu'ils n'ont pas obtenu avec le parent du même sexe. Freud affirmait que « l'homosexuel est à la recherche d'un objet

1. *Ibid.*

introuvable¹ », d'où cette multiplication des partenaires et les nombreux échecs affectifs. Dans un certain type d'homosexualité masculine, on observe que les hommes veulent être l'homme idéal que le père n'a jamais été ; dans le cas de l'homosexualité féminine, il s'agit souvent du besoin de se réparer par rapport à la mère et de fuir une relation intime avec un homme : ne pas désirer un homme pour ne pas détruire l'éventualité d'une relation positive à la mère.

Confusion des sentiments sociaux et du choix d'objet

Dans l'article précité, Freud fait observer que, bien souvent, le sujet se convertit à l'attraction des personnes de même sexe que lui à la suite d'une meurtrissure narcissique. De ce fait, la tendance au choix d'objet narcissique se trouve excitée et lui donne l'impression d'être séparé des autres. Tout en étant relativement socialisé, le sujet éprouve un profond sentiment d'isolement en prenant conscience de cette tendance. Il se sent exclu davantage de son fait que de celui des autres, car il sait qu'il lui est difficile de rejoindre intimement la personne de l'autre sexe. Il se dévalorise plus ou moins avec son handicap et reste incertain quant à l'image de soi. Il va compenser et tenter de se réparer en ayant recours à un narcissisme social parfois exacerbé en s'intéressant, par bien des façons, à la chose publique, politique, artistique, religieuse et médiatique. Un intérêt social auquel il s'identifie et qui est souvent vécu dans la méfiance, la rivalité et la jalousie.

« Il est bien connu, écrit Freud, qu'un certain nombre de personnes homosexuelles se signalent par un déve-

1. *Ibid.* Voir l'article « Sur quelques mécanismes névrotiques dans la jalousie, la paranoïa et l'homosexualité ».

loppement particulier des motions pulsionnelles sociales et par leur dévouement à des intérêts d'utilité publique. On serait tenté d'en donner l'explication suivante : un homme qui voit dans d'autres hommes des objets d'amour possibles doit se conduire envers la communauté des hommes autrement qu'un autre qui est contraint de voir d'abord dans l'homme le rival auprès de la femme. Contre cette explication, on pourrait seulement remarquer que l'attrait homosexuel n'ignore pas non plus la jalousie et la rivalité, et que la communauté des hommes comprend, elle aussi, ces rivaux possibles. Mais, même si l'on fait abstraction de cette raison spéculative, on ne peut être indifférent au fait qu'en ce qui concerne la connexion entre l'homosexualité et le sentiment social le choix d'objet homosexuel provient plus d'une fois d'un dépassement précoce de la rivalité vis-à-vis de l'homme.

« Du point de vue psychanalytique, nous sommes habitués à concevoir les sentiments sociaux comme des sublimations de positions d'objet homosexuelles. Chez les homosexuels doués de sens social, la séparation des sentiments sociaux et du choix d'objet ne serait pas complètement réussie¹. » La vie sociale et professionnelle est dominée par le besoin d'être constamment reconnu et dans l'élection affective. Leur action est souvent motivée au nom de l'« amour », dont on peut se demander quelle en est l'origine. Il est possible de faire l'hypothèse d'un problème de relation objectale lors de l'enfance qui ne s'est pas dénoué.

Il s'agit donc une fois de plus d'une identification qui a mal tourné, où le sujet passe du sentiment d'être persécuté faute de pouvoir « aimer » (persécution qu'il attribue aux autres alors qu'il est en conflit avec ses

1. *Ibid.*

désirs et ses investissements affectifs) à une fixation de nature narcissique et érotique à l'égard des personnes de son sexe.

En revanche, une fois que l'identification homosexuelle infantile a joué son rôle d'affermissement de l'identité personnelle (pendant l'enfance et l'adolescence), cette tendance va se sublimer, c'est-à-dire se transformer, en activité psychique supérieure qui devient la « pulsion » de la vie sociale. Le sujet est ainsi motivé pour créer du lien social et de la solidarité en apprenant à tenir compte des autres sans avoir à les prendre en otages au service de son narcissisme. Cette sublimation se réalise en partie chez des personnes homosexuelles qui se maintiennent davantage dans un registre narcissique qu'altruiste : il faut être vu, reconnu, valorisé, accepté sans conditions. La relation aux autres et à la société se trouve souvent instrumentalisée.

Lorsque le lien social est dévalorisé, se délite et devient incertain, comme c'est le cas dans une société dépressive, le choix d'objet homosexuel, des premières identifications, risque de moins se sublimer et de se retourner sur le sujet qui survalorise son narcissisme et ses demandes individuelles. Dans ce contexte, le lien social est souvent à la merci des exigences subjectives.

Distinguer l'identité de la tendance sexuelle

L'homosexualité est une tendance sexuelle qui est en conflit avec l'identité sexuelle du sujet. C'est pourquoi il convient de faire une distinction entre l'identité sexuelle (être homme ou femme) et des tendances ou des orientations sexuelles qui sont le résultat des différents stades de la pulsion sexuelle, recherchées uniquement pour elles-mêmes (exhibitionnisme, voyeurisme, masochisme, sadisme, homosexualité, travestisme, transsexualisme,

pédérastie, etc.). Il y a donc deux identités sexuelles et une multitude d'orientations sexuelles à partir desquelles des personnes cherchent, parfois, à s'exprimer. Dans le meilleur des cas, la tendance sexuelle est coordonnée avec l'identité sexuelle. Il y a une interaction et une continuité entre l'une et l'autre comme on l'observe dans l'altérité sexuelle (l'hétérosexualité étant la « norme » psychique de l'achèvement, en partie, de la maturité sexuelle) entre un homme et une femme, mais aussi de nombreuses tensions internes pour articuler les tendances sexuelles dans la vie sexuelle. Néanmoins, ce travail interne ne s'accomplit pas nécessairement en ce sens puisque, au départ, la pulsion n'est pas finalisée par un objet précis. C'est ce qui explique pourquoi la personnalité peut s'orienter sexuellement dans diverses directions sous l'influence de conflits psychiques. Surtout lorsqu'ils limitent l'intégration de l'identité sexuelle du sujet et l'altérité des sexes.

L'homosexualité est une tendance sexuelle qui se développe en dysharmonie avec l'identité sexuelle du sujet, c'est pourquoi Freud la qualifiait de « perversio¹ » dans le sens où la représentation homosexuelle reste rivée

1. Jean Laplanche et Jean-Baptiste Pontalis, *Vocabulaire de la psychanalyse*, PUF, 1992. Cf. l'article « Perversion ». La disposition perverse polymorphe définit la sexualité infantile et va ensuite dépendre d'une élaboration et d'un agencement liés à l'histoire personnelle du sujet. Le développement de la sexualité suppose une norme psychique. Celle-ci dépend de l'organisation génitale en tant qu'elle unifie la sexualité, et subordonne les activités sexuelles partielles à l'acte génital. Telle est la thèse soutenue par Freud dans ses *Trois essais sur la théorie de la sexualité* (*op. cit.*). Mais il l'a complétée en indiquant que la norme sexuelle, au sens psychique, suppose que le complexe d'Édipe ait été dépassé, le complexe de castration assumé, l'interdiction de l'inceste acceptée et la différence des sexes intériorisée. Les dernières recherches de Freud indiquent que la perversion est liée au « déni » de la castration que l'on retrouve dans la problématique de l'homosexualité.

Identification et homosexualité

à l'un des aspects de la sexualité infantile sans avoir été remaniée pour évoluer vers l'attrait de l'autre sexe. La tendance sexuelle risque d'être interprétée comme une identité quand le sujet ne parvient pas à remanier le conflit interne qui la produit. Il va vivre en deçà de son identité masculine ou féminine ; d'où, parfois, le besoin de souligner et de survaloriser la masculinité à travers une certaine adulation du corps, ou la féminité en s'affirmant de façon obsessionnelle. Les personnes qui ont intériorisé leur identité n'éprouvent pas le besoin de se manifester et d'être reconnues, comme il en va de celles qui s'organisent autour d'une tendance sexuelle, laquelle est un avatar identitaire, et qui imposent leurs pratiques à la connaissance et au regard de tous.

La bisexualité psychique

L'homosexualité n'est pas étrangère au processus de la bisexualité psychique dont on parle beaucoup en laissant croire que chacun pourrait posséder les caractéristiques des deux sexes. Nous serions homme et femme en même temps et nous pourrions jouer indistinctement le rôle du père et de la mère. Ce sont des réductions psychologiques qui ne rendent pas compte de la réalité de la bisexualité psychique. La psychanalyse insiste sur l'état premier de la vie sexuelle à travers le concept de bisexualité psychique, celle-ci ne saurait être la fin accomplie de la sexualité humaine.

Définition de la bisexualité psychique

La bisexualité psychique est le résultat de l'intégration dans la vie psychique, durant l'enfance et l'adolescence, de la différence des sexes et de l'altérité sexuelle : le sujet est capable de mettre en dialogue, à l'intérieur de lui-même, les deux sexes. Grâce à la présence de ses parents, formés d'un homme et d'une femme, mais aussi des personnes mixtes de son entourage, il intériorise le

sexe opposé au sien et, en l'ayant accepté, il peut communiquer intimement, et pas seulement socialement, avec la personne de l'autre sexe. Il renonce à une partie de son narcissisme pour accorder une place à l'autre dans sa vie interne sans être angoissé à l'idée de perdre son identité ou d'avoir peur de l'autre sexe au point d'être incapable de le désirer intimement (« l'horreur de l'autre sexe¹ », selon la formule de Freud). Du fait de cette inhibition, il aura tendance à s'isoler des autres alors que certains se socialisent de façon bruyante. C'est par ce biais que le masculin et le féminin sont en interaction dans la vie interne de chacun. L'échec de cette opération psychique peut éventuellement déboucher sur des tendances sexuelles recherchées pour elles-mêmes, telles que l'homosexualité, le travestisme ou le transsexualisme, etc. C'est-à-dire que, faute d'avoir intériorisé intimement l'autre sexe, le sujet s'installe dans l'unisexualité autosuffisante de son propre sexe, ou joue à l'autre sexe quand il renonce, pour des raisons pathologiques, à assumer son identité sexuelle.

La bisexualité est ainsi constitutive de la vie psychique. Le choix d'objet affectif du sujet peut se faire dans plusieurs directions. Il opte, par exemple, pour lui-même à travers une personne à son image, en réaction négative à la bisexualité psychique ou bien il se projette dans l'association avec une personne de l'autre sexe. Mais d'autres combinaisons sont possibles en privilégiant aussi une tendance sexuelle dans ses représentations à partir desquelles le sujet aspire à trouver son correspondant, comme nous l'avons évoqué plus haut à travers l'homosexualité, le transsexualisme, et pourquoi pas, le masochisme. Certains se rabattront sur des pratiques bisexuelles (avec des partenaires de même sexe ou

1. *Ibid.*

de l'autre sexe) pour se rassurer alors qu'ils dissimulent un rejet de l'autre sexe et un attrait pour le même sexe par manque de confiance en eux-mêmes. La plupart de ceux qui s'adonnent à ces pratiques, fondées sur l'échec de la bisexualité, en souffrent inconsciemment. Ils masquent un fond dépressif à travers leurs gestes sexuels, comme c'est souvent le cas dans l'homosexualité à travers un sentiment d'échec et de culpabilité psychique latente, lorsque le sujet ne parvient pas à rejoindre la personne de l'autre sexe. Les symptômes de la dépression masquée sont tellement camouflés que le sujet est convaincu d'être à l'aise et de bien vivre alors que son activisme social, son euphorie et sa sexualité surcompensée révèlent son mal-être intérieur. D'ailleurs, celui-ci se manifeste par des comportements incohérents, capricieux, autoritaires et instables. Ainsi un rendez-vous prévu la veille est refusé le lendemain matin. Enfin, le triolisme (un échange sexuel à trois), très à la mode actuellement dans les représentations sexuelles et dans certains lieux, est encore un des effets d'une sexualité infantile non élaborée. Le sujet qui est attiré par ces pratiques met en acte un des fantasmes primaires de la psychologie incestueuse de l'enfant qui consiste à vouloir participer et être présent dans l'expression intime de ses parents. Il joue ainsi au troisième partenaire.

Un accès à l'autre sexe

La bisexualité psychique est une structure dynamique de transformation psychique qui donne accès à l'autre sexe en même temps que le soi se fonde, puis à l'autre sexué en soi-même. Répétons-le, cela ne veut pas dire que nous serions homme et femme dans le sens où chacun aurait du féminin et du masculin en soi. Tout un discours sentimental se plaît à répandre l'idée que les

La bisexualité psychique

hommes doivent exprimer leur côté féminin et les femmes leur aspect masculin¹. Il s'agit d'une vision irréaliste qui édulcore le fait que, psychologiquement, chaque sujet a besoin de s'identifier à des personnes de son propre sexe et d'intérioriser les caractéristiques de l'autre sexe afin d'être capable de développer une relation non seulement sociale, mais aussi et surtout intime avec l'autre sexe. Autrement dit, être incité à jouer à l'autre sexe ne peut que maintenir le sujet dans l'indétermination et la confusion des sexes au lieu d'entrer dans l'économie de la bisexualité psychique qui est le signe de la reconnaissance et de l'acceptation de l'autre sexe qui compose l'humanité.

Le fait de s'installer dans une bisexualité ambivalente est aussi le signe de l'inachèvement de la sexualité lorsque l'adolescent hésite entre l'identification à des personnes de son propre sexe et à l'attrait de l'autre sexe. Il manifeste son incertitude psychologique et le besoin d'être conforté et soutenu dans l'intégration de sa masculinité chez un garçon et de sa féminité chez une fille. Certains peuvent être amenés à vivre des expériences homosexuelles initiatiques, comme pour se découvrir et intégrer les différents aspects émotionnels et sexuels de leur propre sexe, avant de savoir les mettre en œuvre avec une personne de l'autre sexe. La complexité actuelle des relations entre les hommes et les femmes quand elles sont présentées, à tort, comme une lutte de pouvoir – alors qu'elles sont le lieu de l'expression de la différence et de la complémentarité – entraîne

1. Selon les catégories jungiennes *animus* et *anima* (« virilité » et « féminité ») pour le moins douteuses. On doit au courant de la psychologie jungienne une vision fusionnelle des relations entre homme et femme, et même une relation pernicieuse entre le praticien et la patiente. Voir Nadia Neri, *Femmes autour de Jung*, Cahiers jungiens de psychanalyse, 2002.

certains sujets à se rabattre sur des personnes de même sexe, sans qu'ils aient, pour autant, une franche orientation homosexuelle. L'échange affectivo-sexuel semble plus rassurant et plus gratifiant pour des hommes, en particulier chez des trentenaires plus immatures que par le passé, qui y trouvent des marques d'affection que des femmes sur la défensive, autosuffisantes et faussement affirmées ne savent pas toujours donner.

Dans ce contexte, on comprend aisément la confusion qui s'opère entre des motions psychologiques qui inspirent ce type de pratique et la revendication de la reconnaissance légale de l'homosexualité. Ce qui peut être relativement compréhensible du point de vue psychologique pour expliquer une conduite réactionnelle n'implique pas pour autant qu'il faille l'ériger en modèle social. Malgré cette nécessaire distinction conceptuelle, nous assistons pourtant au détournement du sens des mots et notamment de la notion de bisexualité psychique qui est utilisée et réinterprétée¹ pour justifier des formes de sexualité qui, d'un point de vue psychologique et social, sont problématiques.

L'échec du travail de la bisexualité psychique

L'homosexualité trouve, pour une part, son origine dans l'altération ou l'échec de l'élaboration de la bisexualité psychique. Elle traduit l'évitement précoce de la castration symbolique, c'est-à-dire l'acceptation des limites de son propre sexe. C'est pourquoi nombreux sont ceux qui, dans une vision « essentialiste », croient être nés homosexuels alors qu'il s'agit d'un position-

1. Judith Butler, *Le pouvoir des mots : politique du performatif*, Éditions Amsterdam, 2004.

nement d'eux-mêmes en réaction à un conflit intrapsychique. Dans ce cas, il faudra parler d'*ambisexualité* car c'est le fantasme de la condensation et de la confusion des deux sexes en soi qui en est la référence, et non pas l'interaction entre les imagos maternelle et paternelle. Le sujet s'inscrit dans la perspective de la toute-puissance d'un sexe unique ramené à la recherche du semblable. La problématique d'être l'un ou l'autre sexe renvoie souvent, en fait, à celle d'être ou de ne pas être et masque une angoisse de morcellement. La recherche identitaire à l'adolescence est le signe du travail de la maturation pour être conforté dans son propre sexe.

La confusion de la différence des sexes commence avec la non-résolution du complexe identitaire noué, entre autres, à la puberté et qui empêche d'accéder à son identité sexuelle. Dans les sociétés développées, les adolescents des années 1970, devenus aujourd'hui des adultes, se sont heurtés à ce problème psychique, sans toujours pouvoir le traiter sur son véritable terrain, au point qu'il est devenu un fait de société. C'est pourquoi la question reste de savoir comment la bisexualité psychique s'articule avec la différence sexuelle dans la personnalité et dans la société.

Accepter l'autre sexe

Le sexe réel a parfois des difficultés à admettre la plasticité de la bisexualité psychique et l'inconscient résiste souvent à intégrer la différence des sexes. L'échec de la bisexualité, qui risque de se transformer en courant idéologique au service d'une androgynie de circonstance, en niant la différence des sexes, anémie la pulsion sexuelle et favorise l'homosexualité. L'unisexualité ainsi conçue ne peut qu'appauvrir la vie érotique et altérer les relations du masculin et du féminin, entre les hommes et les

Le règne de Narcisse

femmes. Dans ce mouvement de déssexualisation, les individus n'accèdent pas à la symbolique de chaque sexe et vivent dans l'autosuffisance de pouvoir être tout à la fois, rendant impossibles les liens sociaux et dévalorisant la fécondité partagée entre un homme et une femme dans le but d'être le seul « parent » : ce qui est un contresens. Enfermé dans cette dénégation, on oublie souvent que le singulier d'une identité sexuelle permet de rejoindre l'universel, alors que ce n'est pas le cas en affirmant une égalité sexuelle (des identités comme des tendances sexuelles) pour ne pas avoir à se différencier. Ce problème psychologique est plus souvent celui des femmes que celui des hommes ; ces derniers, étant parfois paralysés et culpabilisés, n'osent pas toujours s'exprimer, exercer leur masculinité et leur paternité.

Il ne faut pas omettre que la bisexualité psychique permet de relativiser la différence des sexes, mais sans l'abolir, pour créer un lien avec l'autre sexe et non pas pour être comme lui. C'est justement ce lien que l'homosexuel ne parvient pas à établir du fait, entre autres, de sa fixation spéculaire, d'une angoisse phallique, d'un attachement pré-œdipien maternel, du déni de la bisexualité psychique, du conflit d'identification avec le parent du même sexe, de la rivalité fraternelle, etc.

Rappelons, une fois de plus, que l'enjeu de la transformation de la sexualité infantile qui est imaginaire, sans objet autre que soi-même et masturbatoire, est de parvenir à intégrer psychologiquement et corporellement le sens de l'autre à partir de la reconnaissance de la différence des sexes et du sens de la procréation. La sexualité devient ainsi altruiste et s'exprime génitalement en étant finalisée par la jouissance partagée entre un homme et une femme.

L'orientation sexuelle est-elle un choix ?

Le choix d'objet sexuel est un concept psychanalytique qui désigne une personne (son père ou sa mère dans le complexe d'Œdipe) ou un type de personne (choix homosexuel) qui est élu comme « objet d'amour ».

Identité sexuelle et choix d'objet

La notion de choix ne doit pas être prise ici dans un sens rationnel et volontaire. Elle évoque ce qu'il peut y avoir de déterminant et d'irrésistible dans l'élection affective faite par le sujet, à un moment particulier de son histoire, d'une personne ou de son type de personne qui servira de modèle relationnel par la suite. Il s'agit donc d'un positionnement de la vie psychique dans la cohérence de l'identité sexuelle ou au contraire qui s'en éloigne selon les images guides qu'il a de ses représentations sexuelles.

L'identité sexuelle est une donnée de la réalité du sujet qui est soumise au travail de son assentiment, il peut la refuser pour des raisons particulières, voire produire un clivage avec une ou des tendances sexuelles. En

revanche, le sujet élabore son orientation sexuelle en l'articulant ou en la désolidarisant de son identité sexuelle comme c'est le cas dans l'homosexualité ou dans d'autres formes de tendances sexuelles. Celles-ci sont le résultat de scénarios infantiles qui structurent la vie fantasmatique.

Dans le développement du sujet, parler de « choix » d'objet est relatif quand on sait que la marge de manœuvre reste limitée pour neutraliser un scénario infantile homosexuel. Celui-ci l'empêche de traiter son conflit œdipien dans lequel il cherche à séduire le parent de même sexe afin, dans le meilleur des cas, d'en faire un partenaire privilégié en excluant l'autre parent. Mais lorsqu'il remanie ce conflit, il se différencie de ses parents, accepte sa place dans l'ordre de la filiation et fait coïncider ses tendances avec son identité sexuelle. L'impasse du processus de différenciation crée un handicap pour intérioriser la différence sexuelle, pour rejoindre intimement la personne de l'autre sexe et pour accéder au sens authentique de la paternité ou de la maternité en comprenant que les enfants sont conçus de l'un et de l'autre sexe.

Autrement dit, l'identité sexuelle signe corporellement la personnalité au masculin ou au féminin. Elle n'est pas une option laissée à la libre initiative du sujet. Il est plutôt invité à l'intégrer parfois avec difficulté, ou pis, il peut se situer dans le déni de son fait sexuel. Il en est de même quant à l'orientation sexuelle, avec une relative nuance, car, si elle ne dépend pas d'un choix délibéré et rationnel, elle n'en reste pas moins une option affective que le sujet prend afin d'organiser ses représentations pulsionnelles. Il peut néanmoins agir sur les effets et les conséquences de cette représentation.

Les formes de l'homosexualité

Cliniquement, on constate au moins trois formes d'homosexualité parmi d'autres :

1. Une *homosexualité accidentelle* peut se présenter lors de l'enfance ou de l'adolescence à travers quelques expériences passagères entre des jeunes du même âge ou avec un aîné vécu comme un initiateur mais qui n'engage pas le désir du sujet. Il a pu être entraîné ou il s'est livré, par curiosité, à quelques gestes, comme pour s'assurer de sa masculinité ou de sa féminité, trouvant de nombreux intérêts psychologiques à vivre ainsi. Ces expériences ne produisent pas nécessairement de conséquences négatives, alors que d'autres, plus fragiles dans leur identité, s'inquiètent sur ce vécu et ont besoin d'être aidés pour le traiter. Des jeux sexuels entre enfants ou adolescents peuvent avoir des conséquences néfastes sur la vie psychique de l'adulte. Certains peuvent en être troublés et ne savent pas quoi faire de cette expérience enfantine qui représente un véritable kyste psychique. Celui-ci se développe dans une personnalité qui n'a pas réussi à remanier complètement la sexualité incestueuse et qui la gêne dans son expression et dans son évolution. Ce sont des affaires qui commencent à apparaître devant la justice des mineurs lorsque l'un des membres d'une fratrie, devenu majeur, se plaint d'avoir été victime des agissements sexuels d'un frère, d'une sœur, d'un cousin ou d'une cousine alors qu'ils étaient tous des mineurs.

2. Une *homosexualité réactionnelle* qui fait écho à une ambivalence personnelle et à divers problèmes psychiques qui n'apparaissent pas pour eux-mêmes : une fixation maternelle, une contre-identification paternelle, un *self* fragile qui rend timide et impuissant à l'égard de

l'autre sexe, l'autosuffisance identitaire, etc. Ce sont autant de questions qui peuvent être abordées et souvent dépassées grâce à un travail sur soi en psychothérapie. De nombreuses personnes viennent consulter en croyant qu'elles sont homosexuelles, tout en le refusant, et découvrent que leur problème est ailleurs.

3. Une *homosexualité structurelle* qui se met en place précocement et donne l'impression au sujet qu'il est né ainsi alors que la tendance, par exemple, a pu se fixer lors du stade du miroir entre 6 et 18 mois. L'enfant découvre son image à travers le regard de l'autre, en particulier de sa mère, qui lui sert de miroir révélateur, et il peut s'y arrêter en cherchant des personnes à son image. Certains sujets vont plus ou moins l'accepter pendant que d'autres en souffrent et regrettent de ne pas pouvoir rejoindre intimement les personnes de l'autre sexe. Cette fixation narcissique donne parfois des personnalités très imbues d'elles-mêmes, revendicatives et qui ont du mal à s'interroger et à se remettre en question. Mais, à l'opposé, certains peuvent se dévaloriser, se culpabiliser et s'auto-agresser avec une orientation qui ne leur convient pas : des séquences dépressives ne sont pas à exclure. Lorsqu'elles se manifestent, elles sont davantage l'expression de causes et de conflits intrapsychiques que relatives à l'attitude parentale ou à une quelconque influence sociale. Certains prétendent que si l'homosexualité était admise comme un modèle social parmi d'autres, le suicide de personnes homosexuelles n'existerait plus. Cette vision naïve est une surinterprétation qui fait l'impasse sur la difficulté que représente la découverte chez le sujet d'une tendance homosexuelle. Celle-ci s'articule souvent sur un fond dépressif qui sera masqué à travers une hyperactivité, un besoin de reconnaissance ou une agressivité dirigée contre les autres. Nombreux sont ceux à en souffrir et à essayer de trouver une solution pour se libérer d'un attrait qu'ils

n'acceptent pas. Comment une loi votée par le législateur supprimerait-elle ce complexe de base, cette dépression sexuelle que représente l'homosexualité et qui est vécue comme une limite psychique ? Les cliniciens entendent souvent exprimer cette plainte soulignée par leurs patients. Dans ce contexte, la tendance homosexuelle est souvent irréversible, mais l'angoisse et la culpabilité psychiques qui l'accompagnent peuvent être abordées en psychothérapie afin que le sujet puisse s'assumer dans un mieux-être.

Vie conjugale et homosexualité

Sans pouvoir présenter tous les cas de figure de l'homosexualité, il faut en mentionner au moins deux en particulier que l'on constate souvent dans la pratique clinique.

1. Celui d'hommes ou de femmes qui, tout en ayant une attirance pour les personnes de même sexe, sont parvenus à la contenir, se sont mariés et sont devenus parents. Leur situation n'est pas toujours simple, même si la plupart d'entre eux trouvent davantage de bénéfices et de plaisir à exister dans un couple formé par un homme et une femme. Parfois, certains vivront des passages à l'acte érotiques avec des personnes de même sexe, des comportements sexuels qu'ils se reprochent après coup. Ils demandent souvent à se faire aider pour verbaliser leur vécu et apprendre à se contrôler afin d'être plus en cohérence avec ce qu'ils ont décidé de vivre entre époux et à l'égard de leurs enfants. Mais la relation est fortement déstabilisée lorsque le conjoint découvre les pratiques de son mari ou de sa femme. La confiance peut être momentanément ou définitivement altérée et les issues diverses. Le couple affronte cette situation grâce au dialogue, ou

en se faisant aider par un praticien ; ou bien, au bout d'un certain temps, il se sépare parce que les conduites de l'un ont trop fragilisé la relation pour qu'elle soit viable. L'infidélité et la duplicité sont déjà blessantes et destructrices de la vie conjugale, mais lorsque s'y ajoute l'homosexualité, celle-ci est un facteur aggravant et souvent dissociant pour la relation de couple et la vie familiale. Le conjoint meurtri par l'homosexualité de l'autre la vit comme une négation de son identité et de l'être conjugal. Malgré les images idéalisées des séries télévisées sur ce genre de situation, ce sont les enfants qui vivent le plus mal l'homosexualité de l'un de leurs parents et la lui reprochent. En revanche, la force de l'attachement conjugal à l'autre peut résister et maintenir l'existence du couple, surtout lorsque le conjoint en cause sait être en vérité pour assumer ce qu'il a vécu et modifier son comportement.

2. On observe également que des hommes ou des femmes adultes, mariés et parents, découvrent sur le tard leur tendance (alors que des aspects déterminants étaient déjà présents dans leur personnalité) et vivent des expériences homosexuelles. Celles-ci sont souvent précédées par une séquence dépressive ou le retour d'une problématique ancienne qui n'a pas été aménagée dans la vie psychique. Elle provoque une régression affective et sexuelle souvent destructurante. La situation peut être évaluée en psychothérapie pour en connaître les enjeux et les défenses qui se manifestent ainsi. Parfois, certains préfèrent rompre leur relation conjugale pour vivre leur homosexualité malgré le désir du conjoint de poursuivre la relation. La séparation dans de telles circonstances est éprouvante pour le partenaire abandonné et pour les enfants.

Les problèmes posés par une séparation conjugale pour raison d'homosexualité sont souvent déniés

L'orientation sexuelle est-elle un choix ?

dans toute une littérature sociologique et militante. Elle est justifiée au nom d'une sexualité postmoderne¹ caractérisée par la pratique « nomade » de la sexualité, la possibilité d'agencements multisexuels qui fait exploser l'association hétérosexualité, fidélité, monogamie, cohabitation et procréation. L'homosexualité étant la version subversive qui impose le souci de soi. Évidemment, pour tenir ce genre de propos de nature psychotique, il faut dépendre encore du conflit œdipien (survalorisation des images parentales, refus des limites et déni de la castration) et avoir des comptes à régler avec les références universelles de l'humanité qui transcendent toutes les cultures. Confrontées au drame que représente la révélation de l'homosexualité d'un des membres du couple ou d'une famille, ces pensées de salon ajoutent de la confusion aux débats.

1. Michel Onfray, « Les métamorphoses de la famille occidentale », article paru dans *Libération*, jeudi 5 août 2004. Dans une pensée pour le moins simpliste et mal documentée (en histoire et en théologie), on nous annonce la fin de la famille occidentale au bénéfice d'un nomadisme relationnel où l'amour et la sexualité n'ont plus rien à voir avec l'engagement pour une vie. Le mariage n'a rien de naturel et peut donc être ouvert aux homosexuels. Ces propos autistiques d'adolescent réactionnel sont largement démentis par la réalité : la société reste largement hétérosexuelle, ce sont les hommes et les femmes qui se marient parce qu'ils veulent associer amour et sexualité, ils conçoivent charnellement leurs enfants et forment ainsi une famille, etc. Il est significatif de relever, une fois de plus, que lorsque la différence des sexes est niée dans la culture et dans les lois de la société, on voit surgir des pensées délirantes et, ici, d'une violence quasi meurtrière. Ce discours manifeste un problème avec la symbolique maternelle pour être ainsi en permanence dans la fuite des réalités et dans la destruction de tous les symboles.

Un trouble de l'identité sexuelle et une confusion relationnelle

L'homosexualité est le résultat d'un complexe psychologique et d'un inachèvement de la sexualité qui ne s'achemine pas vers l'hétérosexualité. Il n'est donc pas pertinent de laisser entendre que l'homosexualité est une autre alternative de la sexualité humaine qui serait à égalité avec l'hétérosexualité alors que les structures psychiques en jeu ne sont pas les mêmes.

Quelle égalité peut-il y avoir entre une relation fondée sur le narcissisme du même et du semblable et un couple formé par un homme et une femme sur la base de l'altérité sexuelle ? Aucune. Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de prétendre que l'autre, au sens d'une autre personnalité que soi, n'existe pas dans l'organisation psychique de la personne homosexuelle, mais seulement de dire que l'altérité fondamentale qui se fonde sur la différence des sexes n'est pas intégrée en tant que telle. L'homosexualité ne représente nullement une « différence » sexuelle puisque le sujet ne l'intègre pas et, par extension, elle manifeste plutôt la négation de toutes les différences. Nous sommes dans l'ère de la confusion des sexes et, de ce fait, des sentiments, des pensées, des rôles et des places. Il n'est donc pas étonnant que l'on confonde l'égalité en dignité des personnes et une égalité des situations, des pratiques et des conduites qui, elles, n'existent pas.

Le *DSM IV*¹, manuel de critères diagnostiques proposé par l'American Psychiatric Association, définit l'homosexualité comme « un trouble de l'identité de genre ».

1. Masson, 2004.

L'orientation sexuelle est-elle un choix ?

L'homosexualité est psychologiquement problématique car elle est en contradiction avec l'identité sexuelle. Nous l'avons dit, Freud conçoit l'homosexualité comme une « perversion », c'est-à-dire une fixation à des buts sexuels primitifs ou passagers. Le psychanalyste Sándor Ferenczi, contemporain de Freud, a une autre approche de l'homosexualité, issue elle aussi de son travail clinique. Il parle, entre autres, de l'« homoérotisme d'objet », qui est un des effets d'une névrose obsessionnelle où le sujet tente de contrôler une angoisse à travers des attraits à l'égard de personnes de même sexe, et de l'« homoérotisme de sujet », fondé sur le déni de l'identité sexuelle en se rabattant sur une tendance sexuelle qui sera interprétée, à tort, comme une identité. Nous ne développerons pas davantage toutes les données de la littérature psychanalytique et psychiatrique¹ qui existent à ce sujet mais que l'on a tendance à neutraliser actuellement pour ne pas voir l'aspect psycho-problématique de l'homosexualité.

Quelques psychanalystes affirment que Freud « ayant donné une formulation irrécusable à la découverte que le désir sexuel est autre que la reproduction », les homosexuels peuvent former un couple et ne plus être privés du droit de fonder une famille. Les êtres humains n'ont pas eu besoin de Freud pour savoir que le désir sexuel, qui les portait vers l'objet de leur attrait, se différenciait de la procréation (et non pas de la reproduction qui, elle, appartient au règne animal). La sexualité humaine a toujours été pensée, dans son expression génitale comme une modalité de la relation humaine, autour de cette double réalité (désir de l'autre et procréation) traversée

1. Voir Jean Bergeret (dir.), *L'érotisme narcissique*, Dunod, 1999 ; André Green, *La sexualité dans la psychanalyse : actualité du sexuel*, Odile Jacob, 1997 et *La causalité psychique*, Odile Jacob, 1995 ; revue *Adolescence*, « L'homosexualité », vol. 7, n° 1.

par la jouissance. Thomas d'Aquin (1225-1274) avait déjà souligné, avant Freud, l'importance du plaisir sexuel : « Le plaisir est la grâce suprême de l'acte, son accomplissement, sa santé parfaite. L'acte resterait imparfait s'il lui manquait cette suprême dilection. Le plaisir est sain et bon dans la mesure où il est voulu en même temps que l'acte visé¹ », c'est-à-dire la relation à l'autre. L'intérêt de Freud est davantage dans le fait qu'il a su décrypter les structures qui sont à l'œuvre dans l'organisation des représentations sexuelles dans la vie psychique. Il a initié une explication du développement psychologique de l'homosexualité qui a été poursuivie et complétée par ses successeurs. La nouveauté des représentations sexuelles contemporaines est de vouloir mettre davantage l'accent sur les pulsions considérées pour elles-mêmes en les glorifiant et en incitant les personnes à les agir comme elles se présentent. Ainsi, elles ne s'intéressent guère aux qualités relationnelles ni aux objets qui conviennent plus rationnellement pour nourrir la vie affective. Finalement, peu importe l'objet de ses désirs, il faut donner libre cours à l'expression pulsionnelle sans avoir à tenir compte du sens de l'autre. Dans ce contexte, la tendance homosexuelle est magnifiée puisqu'elle apparaît comme étant libérée de la différence des sexes et de toutes les contingences relationnelles et morales.

1. Saint Thomas, *Somme théologique*, Ia, IIae, q. 31 à 34. Il est absurde de prétendre que le christianisme est obsédé par la haine de soi, du corps, du sexe et du monde. On lui doit au contraire d'avoir su lutter contre les modèles stoïciens du mépris de la vie pour magnifier le corps, la sexualité et le plaisir de vivre. Cf. Peter Brown, *Le renoncement à la chair. Virginité, célibat et continence dans le christianisme primitif*, Gallimard, 1995. Cet historien reprend toutes les fausses interprétations attribuées à l'Église en matière de sexualité et montre l'originalité de son discours libérant le sexuel des peurs ancestrales.

L'orientation sexuelle est-elle un choix ?

*

Le choix homosexuel, comme nous l'avons évoqué plus haut, fait partie des premières identifications de l'enfant et de l'adolescent. En revanche, si « les homosexuels ne forment pas un groupe à part avec des caractéristiques qui leur seraient propres¹ » et donc, de ce fait, étrangères aux autres personnes, il n'en reste pas moins vrai que l'état premier de la sexualité humaine (choix d'objet homosexuel infantile) ne peut pas être sa fin. Autrement dit, si la sexualité infantile est une source d'inspiration et de développement affectif, toujours active dans la vie psychique, elle n'est pas une finalité à laquelle on devrait aboutir. D'où un problème psychique qui demeure, qu'on le veuille ou non, face à diverses configurations sexuelles. La question qui se pose est de savoir si l'homosexualité, comme d'autres orientations sexuelles, représente une image de la sexualité à partir de laquelle la société doit s'organiser alors que celle-ci a besoin de l'altérité sexuelle. L'explication psychique n'implique pas pour autant une accréditation sociale afin d'instituer l'homosexualité. La société ne peut penser l'institutionnalisation du sexuel qu'à partir de ce qui est commun à l'humanité et non pas redéfinir celui-ci à partir de situations particulières et problématiques. Les logiques sociales ne sauraient procéder uniquement d'une préférence sexuelle.

1. Sigmund Freud, *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, *op. cit.*

DEUXIÈME PARTIE

Les enjeux sociaux des revendications homosexuelles



Les revendications pour le mariage et l'adoption d'enfants par des homosexuels sont devenues possibles à la suite de divers effritements anthropologiques, de déplacements idéologiques et de modifications sociales qui se sont produits dans la société depuis les années 1960. Résumons les enjeux.

La valorisation de l'« individu » et de sa subjectivité a permis d'accroître les revendications psychologiques de chacun, souvent au détriment du bien commun (l'intérêt général) et du lien social qui se délite. La loi qui se crée à partir des mœurs et des intérêts particuliers s'éloigne du sens du bien commun et on peut se demander, dans ces conditions, comment elle peut être crédible et valable pour tous.

Comment se reconnaître dans cette société qui impose au nom de quelques-uns des lois oppressives à la majorité des citoyens ? Comment ne pas voir qu'à long terme le législateur prépare une explosion sociale devant cette nouvelle forme de dictature des mœurs des uns contre les autres ? La loi participe ainsi à la fragmentation de la société en créant des îlots de groupes de pression qui, selon toutes sortes de tendances, revendiquent des droits, une protection judiciaire et un territoire étrangers

à la cohésion sociale, au sens de l'égalité et de l'intérêt général. Faut-il, par exemple, donner droit à des personnalités engagées dans un rapport morbide à la vie et fascinées par le suicide ? Elles rationalisent souvent leur névrose derrière la revendication « à mourir dans la dignité », comme s'il y avait une mort indigne. Sous l'emprise de l'émotion, le législateur fabrique à la hâte des lois préparant progressivement le suicide assisté ou l'euthanasie après qu'une mère ait tué son fils atteint du *locked in syndrom* (SLA), par « amour » nous dit-on, le plaçant dans une survie mécanisée sous ventilation artificielle. Personne ne cherche à s'interroger sérieusement sur la psychologie de cette mère incestueuse qui tue son fils par « amour ». Deux notions, le crime et l'amour, impossibles à associer ensemble. Mais ainsi va la transformation du langage dans la société révisionniste du sens commun des choses.

Un phénomène inquiétant se développe, en extension aux requêtes subjectives, à travers le privilège de droits légaux exceptionnels accordés de plus en plus à des minorités actives au détriment du sens de l'égalité et du bien commun qui concernent la majorité des citoyens. Une particularité et un complexe seront davantage soutenus légalement qu'une réalité positive. On peut ainsi tout critiquer et ridiculiser, voire pratiquer la mauvaise foi et mentir, sauf lorsqu'il s'agit de parler des problèmes posés par l'homosexualité (mariage et adoption des enfants) qui est devenu un sujet interdit et incontestable. La société devrait ainsi se définir par ses marges et ses points aveugles, comme le conçoivent la plupart des responsables politiques, plutôt qu'à partir des réalités objectives qui la constituent. Le règne de Narcisse est sans intelligence pour discerner ce qui est nécessaire à la vie de la société. La société est soumise au bruit de la manipulation des idées dont la seule référence est dans l'exaltation du plaisir.

L'orientation sexuelle est-elle un choix ?

La philosophie hédoniste revient à la mode en justifiant le principe de plaisir recherché pour lui-même, contre le principe de réalité, faute de savoir associer l'un avec l'autre. Il en résulte un sentiment de toute-puissance, une absence de limites où tout devient possible et une incitation à vivre dans l'état naissant des pulsions primaires et des désirs immédiats. Le cadre porteur de la société est dévalué comme l'est aussi la norme de la différence sexuelle. C'est le règne de l'individu-roi qui prend le pouvoir au nom de ses seuls intérêts subjectifs et d'une vision partielle de la sexualité, avec la complicité des médias, contre ce qui est institutionnel et ce qui représente les réalités objectives de l'existence. Une société peut-elle se survivre en se pensant ainsi individuellement, dans la dissolution du social, comme si la vie s'arrêtait avec soi, sans autre avenir, sans au-delà de soi-même, sans penser à la transmission objectale et aux générations futures ?

La confusion des identités sexuelles, mais aussi leur négation au bénéfice de la démultiplication des orientations sexuelles en autant d'associations affectives possibles, même si cela demeure un fait minoritaire, entraîne chez certains la volonté militante d'exiger des réformes juridiques pour redéfinir le couple et la famille sur d'autres bases que celles de la différence sexuelle. Enfin, l'éclatement des frontières entre le psychologique et le social, au nom de la suprématie du récit individuel sur l'histoire sociale, encourage à promouvoir les situations singulières comme autant de lieux où pourraient se construire de nouvelles normes.

La confusion du psychologique et du social

Une confusion entre le psychologique et le social domine souvent les débats qui concernent l'homosexualité. L'un comme l'autre relèvent de problématiques différentes, mais pour certains sociologues, la suprématie de l'individu justifie de mêler ces deux domaines. Ils pensent que le sujet doit pouvoir s'exposer publiquement et médiatiquement pour se comparer et trouver des solutions, voire créer des normes par lui-même puisqu'il n'a plus recours à des dimensions institutionnelles pour l'aider à se situer. L'individu doit pouvoir s'identifier à d'autres individus plutôt que de s'inspirer d'identifications objectives et différentielles. Finalement, il reste dans des identifications en miroir. Ces sociologues qui justifient des modes, sans doute passagères, négligent de considérer que ce type de comportement dissout le lien social et morcelle les références en autant de convenances personnelles. L'individu campe dans un narcissisme de repli au lieu de se construire et n'assure pas l'avenir des générations et de la société. C'est ce positionnement narcissique qui entretient le repli de chaque sexe sur lui-même (*cf.* la progression fulgurante

du nombre des célibataires¹⁾ et la banalisation de l'homosexualité.

L'histoire individuelle retenue comme seul référent

La confusion est actuellement alimentée par la multiplication des témoignages individuels qui sont pris comme autant de références possibles. L'histoire psychologique et les revendications de chacun devraient se substituer à l'histoire de la société et aux exigences collectives. Les cas particuliers sont traités comme s'ils devaient mettre en question les principes généraux et les valeurs sociales qui sont normatifs. Ainsi, j'ai toujours soutenu que l'on ne peut pas traiter la question homosexuelle sur le plan social de la même façon que sur un plan individuel. Autant l'accueil et le respect de chacun sont une exigence de relation, autant, sur le plan social, il est difficilement admissible de faire une référence de chaque orientation sexuelle.

Le respect des personnes, quelle que soit leur situation, n'implique pas de reconnaître et d'accepter leur comportement et leur revendication. Ce serait une façon d'instrumentaliser le respect de la personne pour avaliser toutes les situations qui, elles, peuvent être critiquables et contestables. Il serait injuste, déraisonnable et même discriminatoire à l'égard du bien commun de vouloir considérer une tendance sexuelle comme l'un des fondements du couple et de la famille alors que cette tendance est en contradiction avec la différence sexuelle.

1. Tony Anatrella, *Époux, heureux époux...*, Flammarion, 2004.

**Le règne de Narcisse :
changer les mots pour changer la réalité**

L'époque actuelle privilégie davantage les références psychologiques que les références sociales, et l'on veut, souvent au mépris des réalités, transformer les références sociales à l'image de la subjectivité. D'où cette mégalomanie langagière de sociologues et de philosophes, devenus les propagateurs et les chantres de l'individualisme contemporain. Ils inventent de nouvelles notions pour se donner l'illusion d'agir sur un réel qu'ils ne veulent pas reconnaître et qui leur échappe comme chez les médecins de Molière. Ils réactualisent la philosophie nominaliste¹ en créant des termes pour définir de prétendues formes de vie familiales alors qu'elles représentent des situations particulières à la suite d'un échec, d'un accident de la vie ou d'un choix de vie singulier qui ne peut pas être une référence pour la société. Ainsi parle-t-on de « famille monoparentale » pour un foyer paternel ou maternel composé d'un adulte qui vit seul avec un ou plusieurs enfants, de « famille recomposée » pour un nouveau foyer, avec des adultes divorcés et déjà parents, et non pas d'une nouvelle famille puisque l'enfant n'a qu'un seul

1. Dans la philosophie nominaliste (cf. Guillaume d'Ockham, v. 1290-v. 1347), les universaux, les genres et les espèces n'ont pas d'existence réelle. Si donc les choses sont livrées à la contingence, sans essence qui les transcende et les ordonne, les « individualités » prennent un relief inédit. Les « individus » créent des normes et agissent en toute autonomie, indépendamment de principes universels. Il est à noter que, dans cette perspective, on parle davantage d'individu que de personne. Deux notions de nature différente. La notion d'individu définit tout vivant alors que celle de personne se rapporte uniquement à l'être humain.

père et qu'une seule mère et quatre grands-parents, de « démariage » pour le divorce en voulant le dédramatiser et en faire une séparation banale, et enfin de cette construction artificielle qui consiste à dire : « si le couple divorce, les parents ne divorcent pas de leurs enfants ». Une formule charmante qui déplace l'indissolubilité du mariage sur la parenté, mais qui fait l'impasse sur les conséquences psychologiques du divorce sur l'enfant, lequel se vit écartelé entre ses parents et la garde alternée qui est loin d'être une solution idéale. La multiplication des discours psychologiques de spécialistes, qui tentent de justifier, voire d'exalter, cette situation, contribue à occulter les interrogations et les souffrances affectives chez des enfants qui compensent beaucoup – mais une fois devenus adultes, doutent et hésitent à s'engager durablement dans une relation affective¹.

On peut tout faire avec le langage, jusqu'à tricher avec la réalité et même inscrire le mensonge dans la loi. Dans cette manipulation sémantique, chacun devrait redéfinir les nécessités de l'existence selon ses seules exigences subjectives et narcissiques. Si les normes subjectives s'imposent, contrairement aux normes sociales, c'est bien parce que le narcissisme des personnalités est en pleine expansion dans une société libérale et dérégulée. Cette suprématie du narcissisme témoigne d'un manque de reconnaissance et de confiance en soi. Le narcissisme est donc recherché pour lui-même et dans cette position psychique le sujet se prend pour la référence et la fin de tout. La plupart des politiques, intellectuellement démunis devant ce phénomène, et sans références anthropologiques, se laissent guider par les sondages et les campagnes médiatiques initiées par des associations militantes. Une telle attitude sociale est d'autant plus

1. *Ibid.*

suicidaire et antidémocratique que ce sont les minorités actives et la censure des médias qui font la loi au détriment des fondements de la société qui ont mis des siècles à s'élaborer.

Le narcissisme ambiant veut faire table rase de tout et, dans cet esprit de toute-puissance, on prétend que subvertir le couple et la famille est un droit. Il faudrait, par exemple, mettre en cause l'idée que la parenté puisse reposer sur la rencontre des corps entre l'homme et la femme afin d'inventer une autre interprétation de la parenté qui fasse droit aux revendications homosexuelles. C'est toujours au nom du narcissisme que l'on met en doute les références sociales qui ont pourtant fait leurs preuves. Ainsi certains prônent-ils la « discrimination positive », en vertu de laquelle on attribuerait des places, non pas en fonction des compétences et des mérites, mais selon des appartenances singulières (entre autres sexuelles). Il y a ainsi des sujets tabous et *politiquement incorrects* que peu de sociologues, et encore moins de journalistes, osent étudier. La surreprésentation des militants du lien unisexe dans les métiers de la communication (presse écrite, radio, télévision, cinéma, publicité) est d'autant plus évidente que les messages, les émissions et les diverses productions sont imprégnés d'idées complaisantes¹. Une censure commence également à s'opérer quand il s'agit de mettre en doute des fausses évidences lors d'émissions ou d'interviews. Il en va de même dans les services publics et l'administration, mais aussi dans l'industrie où la cooptation joue pour faire intervenir la « discrimination positive » en défaveur d'une personne dite hétérosexuelle. Le classement des personnes selon des tendances sexuelles, et

1. S. Coignard et E. Berretta, « Nouvelles franc-maçonneries », article paru dans *Le Point*, 1^{er} juillet 2004.

non plus selon la différence entre les deux identités sexuelles (de l'homme et de la femme), encourage un communautarisme dangereux pour la cohésion sociale. Nous sommes ainsi passés d'un classement selon les appartenances sociales à celui des âges de la vie et maintenant celui des tendances sexuelles.

L'invention de soi est-elle possible ?

La suprématie du narcissisme individuel dans les représentations sociales explique, pour une part, la valorisation des tendances sexuelles, de l'homosexualité en particulier, dans les médias qui donnent le sentiment que tout est possible. Il faudrait ainsi s'émanciper des normes objectives afin que chacun puisse vivre selon son bon plaisir ou encore en croyant qu'il s'invente lui-même¹. Certains sociologues n'hésitent pas à entretenir cette supercherie de l'« invention de soi » alors que l'on n'a jamais observé autant de personnalités dépendantes (drogue, addiction sexuelle et pornographique, cyberdépendance, dépendance affective, emprise des sectes et des gourous, addiction aux thérapies, achats compulsifs, etc.) ; pendant que d'autres ont besoin d'un *coach* pour savoir concrètement ce qu'ils doivent faire dans telle ou telle situation. Ils ne savent plus, par eux-mêmes, inventer les solutions pratiques, comme savaient le faire les générations précédentes, pour faire face aux événements de l'existence. De nombreux jeunes adultes² ont

1. Jean-Claude Kaufmann, *L'invention de soi : une théorie de l'identité*, Armand Colin, 2004.

2. Tony Anatrella, *Interminables adolescences : les 12-30 ans*, op. cit. Cette étude met en perspective les enjeux de la psychologie des trentenaires et développe le thème de l'*adulthood* : les adultes qui imitent les adolescents et des post-adolescents qui refusent de sortir de l'adolescence.

pareillement du mal à effectuer les opérations psychiques de la séparation liées à l'adolescence, à se maintenir dans une continuité relationnelle pour s'engager et à s'exprimer sexuellement, au risque de tomber parfois dans la compulsion des pulsions partielles et son corollaire : l'inhibition sexuelle. Il faut plutôt leur apprendre à reconnaître et à intégrer leur corps afin de se libérer de l'effroi qu'il inspire. Les personnalités sont davantage pauvres et démunies, du fait des carences de l'éducation, que dans l'idéalisme psychologisant de l'époque actuelle de « l'invention de soi ».

Les personnalités contemporaines sont relativement prisonnières de modèles médiatiques sans limites qui les uniformisent, que des êtres autonomes et libres. Cette vision de toute-puissance sur l'existence fabrique les nouvelles psychopathologies : fragilité du *self*, manque de continuité psychique, difficulté pour se projeter dans l'avenir et s'engager, immaturité temporelle, déliaison relationnelle et sociale, manque de confiance en soi, déficit de reconnaissance de soi et besoin d'être légitimé en permanence, états limites et dépressions réactionnelles à l'occasion de la moindre difficulté existentielle. L'envahissement de la « psycho-mania » dans les magazines féminins et dans les émissions de radio et de télévision participe du besoin de se justifier en permanence au lieu de s'interroger sur soi-même. On confond ici l'explication psychologique avec le sens des réalités, voire de la vie. L'accroissement inutile des « cellules d'urgence psychologique » qui interviennent au moindre incident est aussi le marqueur de la fragilité et de la crise de l'intériorité contemporaine. La société prend possession de la subjectivité individuelle et devient le régulateur de la vie intérieure des sujets, aidée en cela par les médias. Une mise sous tutelle psychologique qui serait devenue nécessaire, nous dit-on, pour éviter la constitution d'un traumatisme psychologique.

Nous sommes dans le sentimentalisme le plus naïf qui veut réduire à néant toute vie psychique en psychiatisant la plupart des problèmes existentiels. Nous avons une vision quasi magique de la psychologie et de la psychiatrie, elles ne sont pas les seuls lieux pour penser et signifier la vie.

Face à cette fragilité ambiante, les discours flamboyants de « l'individu qui s'invente lui-même », comme le font miroiter des thérapies nouvelles ou des stages de développement personnel aux soubassements théoriques douteux, sont donc des leurres et des justifications simplistes. Il faut se prouver à soi-même que l'on a raison de vivre ainsi, sans soumettre à la critique toutes ces idées marchandes. Il est pour le moins étrange de constater que des philosophes, sociologues et psychanalystes, emportés par le conformisme à la mode, ont perdu tout sens critique devant des « modèles » qui proviennent de situations particulières et sont amplifiés par les médias (documentaires, enquêtes, fictions, etc.), au lieu d'être attentifs à ce que vivent réellement les gens. Le risque est de les voir s'identifier à ce qu'ils entendent et finir par devenir ce qu'ils voient. La « télé-réalité » est devenue une école de vie pour les moins de trente ans qui ne disposent plus des références de base des générations précédentes. On dénonce la vulgarité et l'obscénité de ces émissions sans remarquer qu'elles véhiculent de nouvelles « valeurs » contraires à celles qui ont façonné notre culture. Des couples sont mis face au risque de l'infidélité avec des célibataires. L'amour est ainsi fondé sur une relation de rivalité et du doute des autres. Des sujets sans formation ni talents particuliers acquièrent une notoriété basée sur la séduction corporelle parce qu'ils sont passés à la télévision. Au nom du nivellement de l'affectivité, tous les « couples » vont être mis sur un plan d'égalité lors d'une

émission grand public en laissant supposer que la différence des situations n'existe pas. C'est une façon de retrouver un lien de solidarité, rompu par ailleurs, afin d'être rassuré en étant dans le mouvement des clichés à la mode. Ainsi, le mythe de l'individu¹, qui laisse croire que toutes les formes de sexualité se valent et doivent être socialement reconnues par le législateur, fabrique un discours psychologisant et moralisant qui laisse chacun seul avec lui-même et fausse l'esprit des lois.

La dictature des sentiments

Le monde du désir, des sentiments, des émotions et des différentes formes d'attachement regarde chaque personne. C'est un fait et il ne convient pas de reprocher à quiconque la complexité de sa vie affective et sexuelle. Mais ce que je conteste, c'est de vouloir demander à la société que soient reconnus légalement tous les styles de relation sans que s'opère un discernement au regard de l'intérêt général. Sans ce travail de réflexion, nous risquons de nous laisser entraîner dans la dictature des sentiments qui se profile à l'horizon. Il ne revient pas à l'État d'intervenir dans un univers aussi intime que celui des sentiments et des orientations sexuelles afin de les organiser socialement. Les bons sentiments sont parfois l'ennemi du bien.

La libération sexuelle des années 1970 a entraîné un déplacement des normes sexuelles. Nous sommes passés des normes sociales et des références morales aux seules exigences subjectives. L'émancipation, que certains vou-

1. Miguel Benasayag, *Le mythe de l'individu*, La Découverte, 2004.

laient sans limites, se manifeste paradoxalement sous la forme d'une supplique adressée à l'État afin qu'il mette sous tutelle leur sexualité, étrangère au couple et à la famille, en les mariant et en leur permettant de devenir parents. L'État, confondu avec la toute-puissance sans borne de la symbolique maternelle, devrait autoriser l'indistinction sexuelle et lever les interdits structurants. C'est ainsi que réagissent certaines femmes, sous l'emprise d'un féminisme défensif, qui préfèrent les intentions et les attraits affectifs du sujet à la loi du Père qu'elles minimisent. Comment ne pas voir que nous sommes toujours dans une logique infantile ? En effet, la libération sexuelle a surtout libéré la sexualité infantile – celle des pulsions partielles – et de la violence. C'est ce dont témoignent les comportements actuels qui ne cessent d'augmenter, et l'intransigeance des revendications homosexuelles en matière conjugale et familiale qui sont contraires au bien-être de la société.

La multiplication des émissions intimistes et de témoignages psychologiques à la radio et à la télévision ne fait que renforcer l'idée d'une politisation du subjectivisme en légalisant tous les désirs, au moment où le pouvoir politique perd la maîtrise de ses pouvoirs régaliens, en les transférant à des associations. Le seul terrain de prédilection qui reste aux élus est celui du domaine des mœurs au gré de l'évolution des sondages, quitte à s'attaquer aux fondements anthropologiques de la société et à détruire ses symboles. La subjectivité, l'émotion tiennent lieu de pensée et, au nom des affects, on contourne le principe de réalité. On s'étonne ensuite de la plainte de la perte des repères objectifs que certains considèrent plutôt comme une période de récréation de nouvelles valeurs. En fait, ils inversent le constat pour justifier ce repli subjectif, ce qui permet d'occulter les véritables enjeux : la dérive des sentiments qui débouche sur l'appauvrissement de la vie intrapsychique dont l'un

des effets est la crise de l'intériorité que l'on évacue dans la drogue, la musique obsessionnelle des *rave-parties* et l'alcoolisation des jeunes qui commence dès le collège.

La crise de l'intériorité contemporaine donne des personnes superficielles, vindicatives et fragiles. Elles ne s'appartiennent pas et sont prêtes à s'en remettre à des lois civiles faute d'avoir su s'interroger sur le sens de leurs désirs et de disposer de références morales. À force de multiplier les exceptions, on en vient à pervertir la réflexion et l'évaluation des situations. Il n'est pas étonnant de voir des citoyens et des sociétés entrer dans de nouvelles pathologies face à des lois qui sont contraires aux nécessités humaines et au lien social. Nous oublions que la vie interne se développe, entre autres, grâce à l'apport constructif du monde externe. La vie subjective et l'intériorité ne peuvent se constituer qu'au regard d'une réalité objective. Mais dans la mesure où cette dimension objective est niée au nom d'intérêts particuliers, l'intériorité reste vide. Dans ce contexte, le corps prend la place de la vie psychique et devient le support identitaire du sujet à travers l'exhibitionnisme vestimentaire (il confère une identité au lieu de la souligner), le marquage corporel pour conquérir des bouts de peau (tatouages, piercings et diverses mutilations du corps réduit au moi-peau), le sentiment de toute-puissance sexuelle (on se dit que l'on est féminin/masculin parce que l'on ne sait pas accepter son identité sexuelle alors que l'on est en réalité soit un homme, soit une femme) et le besoin de changer de sexe, grâce à une intervention chirurgicale, du fait de l'incapacité psychique à intégrer son corps sexué.

Lorsqu'une société perd le sens de la différence sexuelle, elle perd le sens de la raison des choses et elle ne peut plus faire son travail d'objectivation des réalités. Il s'agit de l'un des effets collatéraux sur l'intelligence de cette négation qui s'exprime à travers la légitimation

de l'homosexualité. Comment chacun peut-il se situer dans le monde, lorsque l'idéologie dominante invite à renier sa propre culture et les fondements de la société ? Comment s'étonner d'un désarroi grandissant et d'une défiance des citoyens qui subissent des idées et des réformes inutiles ? Comment ne pas s'interroger sur la demande de sens dans la société alors que des décisions politiques l'altèrent souvent et le transgressent au nom de l'aplatissement égalitaire (*cf.* la loi sur le patronyme et le matronyme, le divorce unilatéral, l'homophobie, la confusion des droits inhérents au mariage avec le concubinage, confusion aussi en alignant sans ménagement la filiation naturelle sur la filiation légale sans s'interroger sur la conséquence de l'infidélité et de l'adultère dans une famille, et de la polygamie de fait que l'on instaure, etc.) ? La société repose sur des tabous, des interdits qui fondent le lien social : la différence des sexes et des générations, la prohibition de l'inceste et du meurtre. Lever socialement l'un de ces interdits déstabilise l'ensemble de la société et dévalorise toutes les autres lois. Le réel ainsi agressé favorise la multiplication des actes de violence, des émissions de radio et de télévision de plus en plus impudiques et transgressives, et l'accélération d'une régression affective et sexuelle qui préside aux agissements maniaques des membres d'une société dépressive. Ceux-ci n'ont pas toujours le sens des limites et des interdits, comme par exemple le respect des codes sociaux, pour ne pas mettre en danger leur vie et celle des autres. Le rapport aux normes s'estompe et on se plaint, ensuite, de l'accroissement de la délinquance, de la violence et du manque de sens des limites.

L'affaiblissement de la norme psychologique de la différence des sexes est source de violence parce que la société oblige à faire appel aux seules ressources des pulsions partielles antésublimes et à l'indétermination sexuelle. Elle incite à la transgression du symbolique

dans l'ordre de la vie et de la mort qui met en cause le sens de la filiation et des liens intergénérationnels avec les anciens. Le non-respect de la vie en son début (avortement) et dans sa fin (euthanasie) et la négation de la différence des sexes comme fondement de la société (homosexualité) et des générations (enfants et adolescents confondus avec le projet parental et les désirs des adultes) déstabilisent toujours davantage le lien à la loi d'Éros et la cohésion sociale. Thanatos (pulsion de mort) prend ainsi le pouvoir sur Éros (pulsion de vie) en favorisant le plaisir du déni des réalités humaines de base. Un processus régressif est enclenché et favorise déjà la folie meurtrière et des effets rageusement pulsionnels à travers des pratiques sexuelles SM, la violence qui envahit l'imaginaire (jeux vidéo, fictions, jeux de rôles à base de poursuites et de meurtres toujours plus cruels) et des agressions qui s'attaquent aux morts en profanant les sépultures¹, et à la symbolique qu'ils représentent. Il ne s'agit pas seulement de s'en prendre au sacré de la vie en son commencement et en sa fin (la naissance et la mort sont liées puisque l'une est le contraire de l'autre) mais de s'attaquer au respect des morts. Ces gestes abominables sont parfois accomplis pour des motifs racistes ; mais il ne faut pas uniquement les considérer comme tels car ils relèvent aussi d'une pathologie sociale. Ce sont les personnalités les plus asociales et les plus perverses qui expriment, à travers leurs propres perturbations psychiques, le délitement social. Leurs comportements sont le révélateur de ce que nous fabriquons à la suite de l'abandon des caractéristiques du cadre porteur interprété, à tort, comme un progrès. Cet abandon ne fait que préparer les aliénations futures

1. J'avais déjà évoqué ce problème dans *Le sexe oublié, op. cit.* Un problème qui s'est accentué.

La confusion du psychologique et du social

puisque nous oublions ce que l'histoire humaine nous a appris, notamment qu'un couple ne repose pas sur n'importe quelle forme de sexualité. Lorsque les membres les plus pathogènes d'une société, qui ne sont plus contenus par le cadre porteur, en arrivent à ce point, cela veut dire que la société a créé les conditions objectives de pratiques suicidaires contre soi ou contre les autres. Certes, les personnes qui commettent ces crimes sont responsables de leurs actes et doivent être sanctionnées. Mais pour que ces comportements soient devenus possibles, il faut qu'il y ait eu un dérèglement du rapport aux valeurs de base : de gestes en gestes, considérés comme anodins et insignifiants, la société a laissé faire sans rien dire, jusqu'au jour où l'on finit par comprendre que ces gestes engagent plus qu'eux-mêmes. Les répercussions des représentations et des comportements sexuels sur le lien social sont identiques.

Homosexualité et conditionnement intellectuel

Les formules lapidaires ne sont pas avares de compliments pour laisser entendre que l'« amour » n'a pas de sexe alors que l'amour conjugal n'est possible que dans la différence sexuelle. Nous sommes dans la même attitude de pensée quand certains prétendent qu'une « union » entre personnes de même sexe est plus authentique que celle entre un homme et une femme. Or ces « relations » sont souvent éphémères et instables et confinent les sujets, en vieillissant, dans la solitude. Paradoxalement, l'infidélité, très fréquente, selon les enquêtes et les témoignages de patients, dans les relations entre homosexuels, est soulignée dans la presse militante comme un exemple de liberté et de gratuité entre les personnes. Mais on fait l'impasse sur la souffrance psychique qui découle de ce comportement d'inauthenticité relationnelle. Une fois de plus, le langage est manipulé pour mieux affirmer qu'il s'agit d'être fidèle à soi-même plutôt que de l'être à l'égard d'autrui. Narcisse est ainsi bien servi.

L'homosexualité prescriptive

Nous assistons à une véritable emprise, à travers la publicité ou de pseudo-émissions de débats, pour imposer le modèle unisexué sans le soumettre à aucune critique. Des fictions jouent aussi un rôle pernicieux. Pour montrer que l'ensemble de la société serait massivement touchée par ce phénomène, elles mettent en scène des personnalités symboliques à travers l'homosexualité (le père, la mère, l'avocat, le juge, le prêtre, le médecin, etc.) tout en dénonçant une société ringarde qui n'accepte pas ces comportements. Le propos se fait pervers quand on entre dans la justification et la duplicité malsaine en laissant dire par un prêtre dans une fiction télévisée sur l'homosexualité la formule sentimentale pour le moins discutable : « Aimer, ce n'est pas un péché. » Encore faudrait-il savoir ce qu'est l'amour. Les transgressions psychiques et les péchés existent en amour et le défigurent. L'amour conjugal n'est possible que dans l'altérité sexuelle, il ne coïncide pas avec un duo de même sexe. On oublie que l'amour n'est pas seulement un sentiment¹, il implique des conditions psychologiques, sociales, culturelles et morales pour être authentique, et si la plupart des formes d'attachement sont relatives au vécu psychique de chacun, elles ne sont pas nécessairement légitimes et destinées à être instituées par la société.

Nous baignons ainsi dans cette bonne pensée sentimentale, qui entraîne une censure et un refus de voir les problèmes psychologiques et sociaux posés par l'unisexualité. La société des apparences, des bons sentiments et des médias sermonneurs tisse un

1. Tony Anatrella, *Époux, heureux époux...*, *op. cit.*

réseau de pensées anesthésiantes qui dénaturent les réalités de base de l'existence. Un délire « civilisé » s'empare des esprits, jusqu'aux politiques ; les personnes finissent par croire que la réalité correspond à ce qu'elles ont vu à la télévision. Le pouvoir des images télévisuelles et cinématographiques qui met en scène l'homosexualité, au détriment du couple formé par un homme et une femme et de la famille, conditionne et détermine les mentalités actuelles.

Une reconnaissance juridique contraire à l'intérêt général

Certains pays européens légitiment les relations unisexes à travers des unions civiles avec des droits restreints, voire le mariage et l'adoption des enfants¹. Savent-ils encore ce qu'ils font ? En agissant ainsi, on remet en question des principes sur lesquels repose la société, au risque d'atteindre la qualité de sa vie morale. Le couple, le mariage et la famille dépendent de la relation qui naît, s'engage et s'institue entre un homme et une femme. On ne peut pas laisser ces réalités à la disposition des intérêts subjectifs de certains sous le prétexte que deux personnes de même sexe considèrent qu'elles sont discriminées du seul fait de ne pouvoir se marier ni adopter des enfants. Quel détournement de sens ! Il faudrait que la loi vienne légitimer, par le mariage, une « relation sentimentale » qui ne repose sur aucune réalité objective ? Or

1. Les Pays-Bas et la Belgique permettent déjà le « mariage » des homosexuels. Le 28 puis le 30 juin 2005, le Canada puis l'Espagne ont approuvé à une faible majorité (158 députés contre 133 pour l'un, 187 voix contre 147 et 4 abstentions pour l'autre) le mariage et l'adoption des enfants par des homosexuels.

le mariage correspond d'abord à l'association et à l'institutionnalisation de la relation formée par un homme et une femme ; certes parce que l'un et l'autre s'aiment, mais aussi parce qu'ils sont dans la situation objective qui permet la conjugalité et la procréation : ce qui n'est pas le cas dans l'homosexualité.

Il est tout aussi illégitime d'accepter la reconnaissance juridique des « unions » unisexuées que d'adopter des attitudes insultantes à l'égard de ces personnes. Mais le risque existe d'« instrumentaliser » le respect que l'on doit aux personnes pour valider un comportement et légitimer une « union » qui n'a pas sa place dans le droit positif. La reconnaissance juridique peut également produire des effets sur le lien social et sur la psychologie juvénile en laissant entendre que l'homosexualité peut être un modèle d'association comme un autre. On observe déjà les conséquences néfastes de ce discours social sur la personnalité de certains jeunes qui interprètent, à tort, leur hésitation identitaire comme la manifestation d'une tendance homosexuelle. Parfois, entraînés par des initiateurs pervers qui veulent vérifier ou confirmer leur « désir », ils vivent des passages à l'acte qui se révèlent néfastes pour leur équilibre psychologique. Les références fondamentales finissent par se brouiller et des jeunes ne trouvent pas toujours dans le milieu culturel les ressources nécessaires pour se développer et élaborer justement leur sexualité.

Une tendance sexuelle est-elle source de droits ?

L'État est le garant du bien commun et donc de l'institution du mariage. Il doit avoir le sens des

« limites » afin de maintenir les institutions qui organisent le lien social. C'est le sens du bien commun qui doit transcender le législateur. Malgré la pression d'une école de la sociologie contemporaine, qui voit dans les modèles actuels une situation irréversible, il serait hasardeux et irresponsable de légitimer les mœurs d'une époque changeante et instable. Il en a toujours été ainsi dans l'histoire lorsque des courants d'idées, toujours plus vrais que d'autres au nom de la nouveauté, ont voulu entraîner la société. En revanche, il est nécessaire de chercher principalement ce qui permet à la société de tenir et de traverser le temps en s'inspirant des valeurs de la vie. Il faut rappeler que la loi civile se construit à partir de ce qui est vrai et juste pour le bien commun.

Une tendance sexuelle n'est pas source de droits. Ce sont les personnes qui sont sujets de droits et de devoirs. Les droits du mariage et de l'adoption d'enfants ne sont possibles que si l'on se trouve en situation objective de les honorer et de les assumer. Tel n'est pas le cas des personnes homosexuelles. Une fois de plus, faut-il instrumentaliser le mariage et l'adoption des enfants pour justifier socialement l'homosexualité ?

Le drame de nos sociétés, dites démocratiques, est de vouloir faire une généralité d'une situation particulière sous la pression de groupes d'influence. Au lieu de la laisser dans sa sphère privée et singulière, on se croit obligé de fabriquer des lois pour résoudre les problèmes qu'elle pose. Parfois, le pouvoir politique finit par céder sans mesurer les conséquences sociales de cette démission. Très souvent, les sondages d'opinion paralysent la pensée des responsables politiques. Le discours médiatique souligne facilement des cas particuliers et les amplifie en ajoutant du bruit aux bruits avec des sondages et des micros-trottoirs. Le temps médiatique précipite tout et rend l'approche des situations de plus en plus superficielle. Les élus

Homosexualité et conditionnement intellectuel

n'ont plus le temps de réfléchir et de travailler : ils deviennent une machine à produire des textes qui encombrant et compliquent la vie des citoyens. Quand va-t-on avoir la sagesse d'arrêter cette machine infernale qui passe son temps à légiférer sur des questions de mœurs et sur des réalités insignifiantes pour l'équilibre et le devenir de la société ? La perte de crédibilité des responsables politiques ne vient-elle pas, parfois, de leur manque de cohérence avec les intérêts de la société, d'une absence de pensée face aux revendications subjectives, de leur aliénation aux sondages et à la dernière singularité à la mode ? La démocratie glisse ainsi vers l'oligarchie et sa mise sous tutelle de seigneuries des mœurs dans l'indifférence des citoyens souvent mal informés sur les enjeux. Dans cette logique, il faudrait que toutes les situations et toutes les formes de l'attachement sentimental soient reconnues par la loi et homologuées par la société. En réalité, il s'agit pour ces militants de nier l'organisation de la société autour de la différence sexuelle et donc de supprimer le concept même de mariage entre un homme et une femme. Il serait tout simplement remplacé par une union civile contractuelle, ouverte à l'association de deux personnes de sexe différent ou entre partenaires de même sexe, et pourquoi pas entre plusieurs partenaires (polygamie). Il y a dans cette vision de la « déconstruction » du lien matrimonial un attrait suicidaire cultivé par des philosophes et des sociologues qui vivent mal la réalité des choses et cherchent en permanence à sortir de la condition humaine.

Homosexualité et mariage

Au nom de l'égalité des droits des citoyens devant la loi, certains militants revendiquent le mariage entre personnes de même sexe et l'adoption des enfants. Une demande qui est paradoxale et contraire au sens du lien conjugal et familial. L'enjeu de cette militance est majeur, car c'est toute l'organisation sociale à partir du couple formé entre un homme et une femme qui est remise en cause, ainsi que le mariage et la famille qui en découlent. Nous sommes loin de la simple présentation sentimentale qui en est faite par les médias lorsqu'ils soutiennent ces revendications au nom d'un « amour » qui serait partagé entre deux personnes de même sexe. Peut-on parler d'amour et d'amour conjugal dans ce genre de situation ? Bref, voilà un soutien qui ressemble fort à du prosélytisme.

Les revendications homosexuelles sont devenues possibles dans un contexte où la différence sexuelle est confuse, les exigences subjectives exacerbées et où des raisons idéologiques s'imposent afin de justifier les pratiques sexuelles entre personnes de même sexe et des états intersexués (travestis, transsexuels, etc.). Ainsi, la théorie du *gender* (c'est-à-dire du genre sexuel à entendre de

façon sociologique et psychologique) progresse avec la volonté, par ceux qui l'incarnent, d'une prise de pouvoir politique pour changer les normes en matière sexuelle.

Le *gender* : la nouvelle idéologie sexuelle

La théorie du *gender* envisage une autre définition du genre sexuel, c'est-à-dire du masculin et du féminin. Encore fort mal connue de l'opinion publique française, elle se présente comme une nouvelle libération sociale et subjective de la personne.

Du point de vue sociologique, le *gender* soutient que les « identités » sexuelles dépendent des rôles sociaux attribués aux uns et aux autres par une culture. Du point de vue psychologique, cette théorie affirme que chacun construit son « identité » et qu'il peut même en changer en fonction des fluctuations de ses tendances au cours de son existence. La plasticité de la sexualité humaine serait due à sa bisexualité initiale que la société l'oblige à refouler. La question est de savoir de quelle « identité » parle cette idéologie qui a pris le relais du marxisme. Et ce qu'est la bisexualité. Nous avons montré précédemment comment elle se situe dans la vie psychique et comment elle ne peut pas être la fin de la sexualité. En réalité, le *gender* sert, de près ou de loin, de référence aux divers mouvements féministes et homosexuels afin de changer les normes sociales de la sexualité.

Version sociologique du *gender*

La théorie du *gender* se définit comme l'étude du genre masculin et du genre féminin. Née dans les années 1950, elle a commencé à être vulgarisée à partir des années 1970. Elle prétend que, d'un point de vue

sociologique, la masculinité et la féminité ne seraient pas structurellement déterminées par l'identité sexuelle de chaque sexe, mais par la culture. Le terme de « sexe » fait référence à la nature informe qui doit être travaillée par la culture, alors que le « genre » appartient au domaine du langage et de la culture qui envisage au moins trois variations : le masculin, le féminin et le neutre. On reconnaît volontiers une différence physique entre l'homme et de la femme mais qui n'est pas déterminante. Elle ne correspond pas à un donné qui engage une symbolique, mais relève de constructions culturelles élaborées à partir des rôles et des stéréotypes qui sont attribués, selon les sociétés, à chacun des deux sexes.

Dans ce contexte, on insiste, parfois avec raison, sur des situations d'injustice que l'on a fait subir à des femmes. Mais cela sert de prétexte pour justifier une conception de la sexualité humaine qui serait davantage fondée sur un rapport dominant/dominé que sur la complémentarité des sexes. Tous les domaines vont être explorés afin de prouver que l'homme (le genre masculin) a toujours cherché à dominer la femme (le genre féminin) : le travail, l'économie, l'éducation, la peinture, la sculpture, la philosophie, la morale, la religion, etc. La théorie du *gender* va être appliquée à l'étude du pouvoir masculin sur le féminin. Au nom d'une vision de la sexualité réduite à une volonté de puissance, qui masque une rivalité et parfois une haine féminine contre les hommes que l'on retrouve dans les écrits de Simone de Beauvoir, on affirme que les femmes ne veulent plus être considérées comme des êtres « inférieurs » (qui soutient une telle idée dans le monde occidental ?). Elles veulent dénoncer les systèmes qui les ont trompées en cherchant à s'affranchir du mariage et de la maternité.

Le « genre » se substitue au « sexe » afin de montrer que la situation et le rôle de la femme sont des réalités

sociales qui peuvent être changées. À partir de cette vision purement opératoire et instrumentale de la sexualité, les réalités psychiques et corporelles et la symbolique inhérentes à chaque sexe sont niées. Le *gender* participe ainsi de la volonté idéologique de « déconstruire » les représentations symboliques et institutionnelles du sexuel comme pour mieux rejoindre une hypothétique pulsion à l'état pur dégagée de l'élaboration culturelle, sociale et juridique réalisée au cours des âges de l'histoire humaine. La philosophie du vide de la pensée, inspirée par la « déconstruction » (Derrida)¹ appliquée au socle anthropologique de la société, est un nouvel idéalisme qui poursuit une œuvre quasi suicidaire en voulant, entre autres, désincarner le sexuel.

La conception d'une construction uniquement culturelle de la sexualité fait l'impasse sur la réalité de la dualité des sexes. Elle rejoint une conception idéaliste de l'homme bisexué : nous disposerions des deux sexes et de leur symbolique en même temps. Elle occulte le fait que l'être humain en soi et en dehors de sa condition sexuée n'existe pas. Face à cette manipulation intellectuelle, il faut réaffirmer que nous ne sommes des humains qu'en étant homme ou femme. L'identité sexuelle de l'un et de l'autre sexe est une donnée de base du réel inscrit sur le corps que le sujet aura à accepter et à intégrer. Autrement dit, l'identité sexuelle est un fait structurant pour chaque personnalité des

1. Cf. l'interview de Jacques Derrida accordée au journal *Le Monde* du 19 août 2004, pages « Horizons entretien », dans laquelle l'auteur s'interroge sur la notion « apprendre à vivre ». La pensée reste vague et floue, dans une succession de mots qui n'accrochent rien dans le réel. Il y a une sorte de hantise de l'appartenance et une complaisance à être de nulle part qui favorise la volonté de « déconstruire » la culture, excepté les constructions des Lumières qui sont pourtant aujourd'hui datées.

deux sexes ; il ne se confond pas avec des rôles sociaux attribués, selon les cultures, à l'un et l'autre sexe.

L'identité sexuelle de l'homme et de la femme va entraîner le développement d'une psychologie et d'une symbolique singulières à chaque sexe. Le rapport à la parole, au corps, à la sexualité et à l'enfant ne sera pas identique chez l'un ou chez l'autre. Il s'agit d'un effet de structure qui est permanent au masculin et au féminin que l'on a tendance à refuser au nom de la désymbolisation de la sexualité et du déni de la réalité biologique. Si l'identité sexuelle est une composante structurelle que le sujet va devoir reconnaître, seules les orientations sexuelles vont s'élaborer pour organiser sa vie pulsionnelle sous le primat du génital et s'articuler, dans le meilleur des cas, avec l'identité sexuelle. Il y aura ainsi continuité entre l'identité sexuelle et l'orientation sexuelle, sauf en cas d'échec de cette articulation.

Les avatars de l'embryogenèse peuvent certes brouiller les caractères sexuels (*cf.* les cas d'hermaphrodisme où sont présents les deux sexes souvent de façon disproportionnée), cela ne signifie pas pour autant que nous soyons face à l'existence d'une nouvelle identité sexuelle qu'il faudrait juridiquement prendre en compte. Une philosophie purement subjectiviste s'empare facilement des divers aléas de la biogenèse et de la psychogenèse de la sexualité humaine pour les interpréter comme d'autres identités sexuelles à mettre sur le même plan que l'identité sexuelle de l'homme et de la femme. Au nom de cette conception, on affirme ainsi qu'il y a quatre, cinq et davantage encore d'identités sexuelles, alors que ce ne sont que des accidents de la vie à partir desquels il serait déraisonnable de tirer des généralités. Cela reste des faits largement minoritaires qui altèrent l'identité sexuelle ou, plus fréquemment, des tendances sexuelles comprises, à tort, comme des identités sexuelles. Il s'agit de deux réalités distinctes que la théorie du *gender* confond et réduit

à un seul aspect : la tendance ou l'orientation sexuelle prime et se substitue à l'identité sexuelle.

Ainsi l'homosexualité est une tendance sexuelle comme une autre. Les tendances sexuelles sont nombreuses et variées : elles sont le résultat de la sublimation, plus ou moins réussie, des tendances partielles qui sont mises sous le primat de la psychologie du génital. Mais quand la tendance sexuelle est vécue comme une fin en soi, et qu'elle est désarticulée de l'identité sexuelle, la personnalité est confrontée à une problématique sexuelle qui va de l'immatunité affective à de simples perturbations, voire jusqu'à des troubles psychopathologiques.

Les représentations médiatiques, inspirées de la théorie du *gender*, nous donnent une vision idéalisée de l'homosexualité dans laquelle on cherche à gommer l'idée que cette orientation est liée à un trouble du développement. Dans ce révisionnisme des idées, elle est présentée à l'égal et parfois même comme supérieure à l'hétérosexualité : elle réussit, selon la presse militante, l'accomplissement d'une humanité enfin plus en phase avec son « androgynie », avec une « identité flexible » et avec une « sexualité polymorphe¹ ». L'amour entre les êtres y serait plus généreux et plus bénéfique pour les

1. Pour la psychanalyse, la sexualité polymorphe est inhérente à la sexualité infantile. Freud parlait de l'enfant comme d'un « pervers polymorphe » qui est soumis au régime des pulsions partielles avant d'entrer dans un travail de sublimation et de symbolisation afin de modifier sa relation aux objets. La sexualité inconsciente reste marquée par ce fait, mais la sexualité polymorphe du début ne peut rester en l'état, sinon la vie externe et le rapport aux autres seraient impossibles. Or les tenants de la théorie du *gender* veulent nous ramener aux premiers mouvements de la vie pulsionnelle, comme si c'était la fin de la sexualité, à travers divers passages à l'acte pulsionnels alors que la pulsion doit trouver des chemins et des représentations qui soient en cohérence avec le développement humain.

enfants. Ne dit-on pas, avec une certaine naïveté, qu'il vaut mieux pour un enfant qu'il soit adopté par deux personnes de même sexe qui « s'aiment » que par un homme et une femme dont la relation est souvent conflictuelle ? Or, on oublie qu'à choisir, il est toujours préférable que l'enfant soit dans une structure relationnelle constituée par un homme et une femme plutôt que dans une ambiance unisexuée étrangère à la procréation, à la parenté et à l'éducation. Transiger sur ce principe, c'est ouvrir la porte à la déraison.

Version psychologique du *gender*

L'idéologie du *gender* développe également une version subjective qui soutient, nous l'avons évoqué, qu'il existe plusieurs genres (en fonction des auteurs, de cinq à dix, voire plus encore), comme autant de configurations sexuelles subjectives, selon le désir et l'orientation sexuelle de chacun : hétérosexuel masculin, hétérosexuel féminin, homosexuel, lesbienne, bisexuel, travesti, transsexuel et autres indifférenciés. La masculinité et la féminité ne sont plus considérées comme l'expression de la division naturelle des sexes. La différence des sexualités doit remplacer la différence sexuelle.

L'hétérosexualité, qui est une orientation comme une autre puisqu'elles sont toutes égales, n'est même plus la caractéristique de la procréation. On pense, dans ce système, que d'autres méthodes peuvent être utilisées afin que chacun puisse devenir « parent » au singulier et non plus parents au pluriel, entre un homme et une femme. Il faut dissocier sexualité et procréation, maternité/paternité et filiation afin de favoriser aussi bien l'adoption que la procréation médicalement assistée (PMA) par toutes les personnes qui le désirent : seules ou en couples, hétérosexuels, homosexuels, etc. Après

avoir voulu disjoindre le désir et l'amour de l'acte sexuel, on a séparé la sexualité de la procréation, puis la procréation de la conjugalité, ensuite la procréation de la parenté ; et l'on veut à présent dissocier la procréation de la différence sexuelle en laissant entendre qu'un enfant peut se concevoir et être éduqué en dehors de cette différence fondamentale. La prochaine étape consistera à déshumaniser la conception d'un enfant en dehors de toute union sexuelle, du portage maternel et de l'accouchement. Certains se réjouissent déjà que la femme soit un jour libérée de la maternité grâce à la machine à « fabriquer » des bébés. Le déni du corps sexué et de son expression dans la pénétration sexuelle et dans la procréation va jusqu'à faire croire que seuls suffisent les sentiments et la volonté de « posséder » un enfant pour être « parent » au singulier et sans sexe. Triste sexualité sans risques de fécondation hétérosexuelle et amère filiation sans jouissance sexuelle.

L'identité de genre doit rester plastique et mobile pour permettre à chacun de s'adapter à de nouveaux désirs. C'est à la personne de choisir le type de genre (son orientation sexuelle) qui lui convient suivant les situations et les étapes de sa vie. Mais comment peut-on dire que chacun a la liberté de choisir ses préférences sexuelles ? Si nous pouvons savoir comment, au cours de l'enfance et de l'adolescence, le sujet élabore les représentations de ses pulsions sexuelles qui le maintiennent dans des attraits premiers, comme c'est le cas pour l'homosexualité, il s'agit, répétons-le, davantage d'un positionnement affectivo-sexuel que d'un choix rationnel. Le *gender*, présenté comme une nouvelle émancipation subjective des normes psychiques de la différence sexuelle, est, en fait, une aliénation aux pulsions partielles non élaborées.

En suivant la logique de la théorie du *gender*, le couple ne se crée plus uniquement à partir de la relation formée entre un homme et une femme mais selon des tendances sexuelles. Il faut donc revoir toutes les législations pour redéfinir ainsi le mariage, la famille et la filiation. C'est pourquoi les associations homosexuelles, qui sont dans une logique de prise de pouvoir politique, agissent auprès des institutions internationales et des pouvoirs publics nationaux afin de faire évoluer les lois dans la désinformation et la relative indifférence générale des citoyens. L'homosexualité est devenue un critère d'évaluation et de décision politique, comme on l'observe de plus en plus. Ce fut le cas, notamment, lors de l'élection de la Commission européenne par le Parlement européen (octobre 2004) quand un futur commissaire fut interrogé pernicieusement afin de savoir si pour lui « l'homosexualité est un péché¹ ». Il a été accusé d'« homophobie² », slogan du *politiquement correct*

1. Il est regrettable que Rocco Buttiglione se soit laissé piéger par ses détracteurs dans un langage apparemment « religieux » pour parler de l'homosexualité, commettant une erreur en reconnaissant qu'elle « est un péché ». Dans la pensée biblique et chrétienne, ce sont les actes homosexuels qui sont des péchés mais pas l'orientation sexuelle en elle-même. Il aurait été plus souhaitable que le représentant italien exprime l'idée que l'homosexualité pose d'abord des problèmes psychologiques et anthropologiques, avant toute considération religieuse, dans un monde qui a tendance à tout confondre. En revanche, il est significatif de voir apparaître, à la suite de cet incident, la mise en cause de la liberté d'expression qui place les esprits sous l'emprise du délit d'opinion au nom d'une orientation sexuelle qui met en cause le lien social.

2. Paul-Marie Coûteaux, eurodéputé, raconte – dans *Le Figaro* du 9 novembre 2004 – dans quel piège est tombé Rocco Buttiglione : « ... Nul n'a écrit que cette audition était un piège. Connaissant l'engagement catholique de M. Buttiglione, une poignée de députés, verts pour la plupart, l'attendait au tournant. Après que le brave homme a développé son programme, les questions fusent immédiatement : "Vous êtes catholique ? – Oui", répond benoîtement

repris et amplifié par la presse, qui a empêché l'élection et l'a obligé à démissionner. Un phénomène inquiétant qui passe pour un détail dans l'aveuglement général des décideurs et des populations.

Selon une vision pour le moins irrationnelle, le lien social devrait, dans la loi, reposer davantage sur des tendances sexuelles que sur l'identité sexuelle de l'homme et de la femme. Il s'agit d'une régression car, comme nous l'avons souligné dans un chapitre précédent, nous nous socialisons par l'intermédiaire de notre identité sexuelle qui est du côté de la culture, et non pas en fonction des tendances sexuelles qui, elles, sont du côté de la pulsion et doivent être mises sous le primat de l'identité sexuelle. Sinon, cela signifie qu'il faut légitimer toutes les tendances sexuelles alors

M. Buttiglione. "Vous êtes donc d'accord avec ce qui est écrit dans la Bible ? – Oui", poursuit l'autre qui n'a pas l'air de flairer le piège. "Vous estimez donc que l'homosexualité est un péché ? – Oui", lâche-t-il, découvrant tout à coup qu'il est fait comme un rat. Et tout à l'avenant. Sans doute M. Buttiglione n'aurait-il pas dû accepter d'entrer dans des considérations plus ou moins doctrinales, ce qui n'était pas le lieu... Mais ce sont ses accusateurs qui, au mépris du principe de laïcité, sans cesse affiché, ont choisi ce terrain (religieux) transformant l'audition en une sorte d'"inquisition laïque"... Exit M. Buttiglione. » L'intimidation intellectuelle, au nom de l'homosexualité, est ainsi dangereusement à l'œuvre. Mais ce qui est plus grave, c'est d'assister à une offensive volontairement et idéologiquement antichrétienne. L'exclusion d'un catholique de la vie politique européenne au nom d'une puéride « glose sur son homophobie supposée » rappelle une censure de sinistre mémoire connue encore récemment dans les pays communistes qui voulaient supprimer la mémoire et les racines culturelles et religieuses des nations qu'ils occupaient. Comment ne pas voir que nous sommes en train d'hypostasier une orientation sexuelle et des mœurs en « vérités » anthropologiques ? Cette manipulation et cette tromperie doivent être dénoncées. Il n'est plus question ici uniquement de dialogue mais de rétablir une vérité sur laquelle repose la société.

qu'elles ont à s'inscrire dans le processus de la sublimation, plus ou moins réussie, des pulsions partielles. Celles-ci, relativement indépendantes au début de la vie psychique, n'ont pas vocation à devenir autonomes par rapport à l'identité sexuelle. Pourtant, c'est bien cette conception de la sexualité que certains spécialistes en sciences humaines voulaient déjà faire reconnaître socialement dans les années 1970 avec *Trois milliards de pervers*¹ dans lequel on magnifiait ouvertement l'homosexualité et la pédérastie (que l'on nomme à tort, répétons-le, pédophilie). Dans la mouvance de la révolution sexuelle des adolescents de 1968, qui se poursuit encore de nos jours, on soutient l'idée que la pulsion doit pouvoir s'exprimer pour elle-même et comme elle se présente. La révolution sexuelle a surtout contribué à libérer la sexualité infantile, celle des pulsions partielles qui est antisexuelle et antisociale². Elle a contribué au développement d'une délinquance sexuelle à l'égard des mineurs de moins de 15 ans, à diverses formes d'agressions sexuelles et à l'affaiblissement de l'interdit de l'inceste.

Il s'agit donc de propager cette nouvelle idéologie du *gender* qui influence déjà le Fonds des Nations unies à la population (FNUAP), le Parlement européen de Strasbourg, les élus français mais aussi le traité d'Amsterdam (1997, article n° 13) qui recommande aux États membres de reconnaître et de légitimer les « orientations sexuelles » sans aucune discrimination. Laquelle prescription a été prise au sérieux dans divers pays qui instaurent des « unions civiles », comme ce fut le cas en France avec le pacs

1. Félix Guattari *et al.*, *Trois milliards de pervers*, numéro de la revue *Recherches* consacré à la double revendication de l'homosexualité et de la pédérastie, mars 1973.

2. Tony Anatrella, *Le sexe oublié*, *op. cit.*

(pacte civil de solidarité¹, 1999), pour des « unions » de différentes formes d'orientations sexuelles. Lors du référendum du 29 mai 2005, la France a rejeté la Constitution pour l'Europe dans laquelle figurait, à l'article II-81 § 1, la reconnaissance sociale des « orientations sexuelles », comme si, à partir de celles-ci, il était possible d'en faire autant de modèles sociaux qui participent à la définition du couple et de la famille. Comment une tendance sexuelle peut-elle être une source de lien social et de droits particuliers ? Autrement dit, comment une tendance pulsionnelle, qui est en deçà de l'identité sexuelle, peut-elle être légalisée et devenir une institution ? Est-ce en détruisant les références objectives sur lesquelles repose le sens du couple, du mariage, de la famille et de l'éducation que l'on favorise la cohésion sociale ? Les élus oublient que l'exercice de la politique consiste principalement à savoir respecter des enjeux symboliques qui ne sont pas à la libre disposition des intérêts partisans – et encore moins lorsqu'il s'agit de nier des réalités objectives de la condition humaine structurée dans la différence sexuelle du masculin et du féminin ; le reste n'ayant aucun intérêt pour le lien social. La théorie du *gender* nous entraîne dans une

1. Au lieu de créer le pacs en détournant plusieurs caractéristiques du mariage inscrites dans la loi, pour en faire un « mariage » bis, il eût été préférable de prévoir un contrat d'association de biens, ou encore de revoir les taxes considérables qui, en France, pèsent sur les droits de succession qui représentent une véritable spoliation d'État lorsqu'une personne veut léguer ses biens en dehors de sa famille. Il est vrai que les finances et les biens sont devenus des objets coupables qu'il faut contrôler et sanctionner alors que toutes les manifestations sexuelles sont devenues possibles en dehors du contrôle de la loi et de la régulation morale. La culpabilité sociale a de nouveau changé de domaine, mais jusqu'à quand et quel sera le prochain revirement ?

impasse tout en favorisant une agression violente contre la symbolique sexuelle, qui pourtant tisse les fondements de la société, que ses militants ne supportent pas du fait de leur peur et de leur rejet de l'altérité sexuelle.

Pour faire accepter cette nouvelle conception de la sexualité humaine dans le monde, il faut travailler à un changement radical de la société. Il est donc conseillé aux militants du *gender* (féministes et homosexuels) de s'engager dans des lieux de pouvoir où l'on décide du sort du couple, du mariage, de la famille, de l'éducation des enfants (en particulier l'éducation sexuelle que des associations homosexuelles veulent faire dans les écoles pour, prétendent-elles, lutter contre l'« homophobie »), en prenant appui sur les médias. Un programme qui est déjà en cours de réalisation dans certains établissements scolaires. Il n'est pas certain que les parents veuillent que l'on éduque leurs enfants à partir de l'homosexualité. L'étude de la théorie du *gender* est inscrite au programme de la plupart des disciplines dans toutes les universités ; ainsi se diffusent ses notions au nom de la volonté de construire un monde plus égalitaire et sans discriminations. Derrière des propos apparemment généreux, se cache une véritable entreprise de sape qui s'en prend délibérément à tout ce qui pourrait rappeler et signifier la différence sexuelle. Le christianisme¹ est le premier visé. Il s'agit de montrer que la

1. Une censure intellectuelle est actuellement mise en œuvre pour empêcher tout discours qui rappelle que la différence sexuelle est au fondement de la société. Dans le *Dictionnaire de l'homophobie* (sous la dir. de Louis-Georges Tin, PUF, 2003), on peut lire que soutenir cette idée est déjà une attitude homophobe et discriminatoire. Une dictature de la pensée voudrait, au nom de l'homosexualité, s'imposer et opérer une police des idées contre l'Église, comme en témoigne l'article de Daniel Borillo, « L'obsession vaticane », publié dans le

notion de nature masculine et de nature féminine est une idée contraire à l'égalité. Selon les tenants du *gender*, avant d'être hommes ou femmes, nous sommes d'abord des êtres humains tous égaux, le marquage sexuel n'étant pas plus important que la couleur des cheveux. Seul le désir sexuel de chacun permet de définir socialement la sexualité. Une vision négationniste de la réalité de la différence sexuelle.

Changer les normes sexuelles

Le *gender* est une théorie idéaliste qui oublie que l'être humain en soi, et asexué qui plus est, n'existe pas. Faut-il rappeler une évidence de toujours : nous ne participons à l'humanité qu'en étant homme ou femme. Cette idéologie profite, pour s'imposer, du climat intellectuel de suprématie de l'individualisme et du subjectivisme dans une société libérale. Elle donne lieu à un tel engouement qu'elle fascine de très nombreux intellectuels, et notamment des sociologues et des psychanalystes, suscitant le même aveuglement qu'en son temps le communisme. Les médias se chargent de la répandre sans le moindre esprit critique. Leur pensée militante a force de loi. Il en était de même, il y a quelques années, avec le communisme lorsque des intellectuels, des comédiens, des artistes et des médias s'en faisaient les chantres. Ils reprochaient même à leurs détracteurs de faire de

journal *Le Monde* du 6 septembre 2004. Il conteste à l'Église, au nom de la laïcité, le droit de rappeler cette exigence anthropologique et politique. Cet auteur oublie que si l'État est laïque, la société, elle, ne l'est pas, et que tout mouvement et toute institution ont la liberté de s'exprimer sur des enjeux de société. Mais pour ce militant de la cause homosexuelle, il faut éviter de s'interroger sur les questions psychologiques et sociales posées par l'homosexualité.

l'« anticommunisme primaire » alors que ceux-ci avaient raison de lutter contre une philosophie qui, voulant le « bonheur » des hommes, a fini par en massacrer des millions en détruisant leur culture et leur économie. Il a fallu beaucoup de temps, et la chute du mur de Berlin, pour qu'ils comprennent l'erreur dans laquelle ils entraînaient la population. Mais que de dégâts en son nom ! L'histoire, qui ne se répète pas, voit néanmoins les mêmes mécanismes réapparaître, en d'autres termes, avec la théorie du *gender* et de l'homosexualité. Il s'agit de nier le couple hétérosexuel et monogame et de présenter la relation de l'homme et de la femme en termes de rapport de force et de puissance plutôt qu'en termes de coopération et de complémentarité.

L'idéologie du *gender* produit des effets délétères en valorisant une sexualité polymorphe. Elle provoquera des dégâts semblables à ceux qui ont été causés quand certains ont voulu radicalement changer la société pour changer l'homme. Nous sommes dans un mouvement identique dont les raisons premières sont psychologiques (il faut changer les normes psychologiques pour changer la sexualité humaine), alors que pour le communisme elles étaient politiques et économiques. Il n'est pas étonnant que le règne de l'individu entraîne la valorisation des normes subjectives et du récit personnel au détriment des exigences sociales et de l'intérêt général.

La théorie du *gender* s'appuie sur divers auteurs marxistes, structuralistes et d'inspiration psychanalytique, notamment sur ceux de la révolution sexuelle avec Wilhelm Reich (1897-1957) et Herbert Marcuse (1898-1979) qui invitent à vivre toutes les expériences sexuelles afin de se libérer des normes sociales pesant sur la sexualité. Simone de Beauvoir (1908-1986) est également une référence avec sa formule ambiguë et « constructiviste » : « On ne naît pas femme, on le devient »,

complétée nécessairement quelque temps après, en forme d'écho à son slogan, par : « On ne naît pas homme, on le devient¹. » Autrement dit, la condition de la femme et celle de l'homme ne sont pas, pour cet auteur, des données de base.

Plus récemment, la philosophe américaine Judith Butler, s'inspirant des minorités sexuelles, a développé l'idée du *gender trouble*² qui renvoie au trouble suscité par le désir, par le genre de son désir. Selon cet auteur, les pratiques sexuelles minoritaires doivent servir à « troubler la norme » et à montrer que l'hétérosexualité ne va pas de soi. Dans cette perspective, le genre est comme un rôle que l'on apprend à force de le répéter (on dit qu'il a un caractère performatif)³. Il faut donc s'en libérer et construire son genre, quitte à en changer au cours de son existence. Ce qui donne une plus grande liberté et un autre pouvoir sur les choses. Cela veut dire que l'être humain n'a pas d'identité fixe et que la sexualité peut évoluer et changer tout au long de la vie. Judith Butler est la théoricienne de certains mouvements féministes et homosexuels, et rencontre un certain succès auprès de jeunes qui sont fascinés par l'idée que le genre puisse se construire et se remanier dans diverses directions. Ce qui est loin d'être évident.

L'inconvénient de cette nouvelle idéologie, qui veut s'affranchir des normes sociales fondées sur la différence sexuelle, est de chercher à justifier, par divers artifices sémantiques, la posture homosexuelle qui serait une configuration plus authentique que celle de l'hétérosexualité. En réalité, l'auteur propose une régression

1. Tony Anatrella, *Le sexe oublié*, op. cit.

2. Son livre *Gender Trouble* a été publié aux États-Unis en 1989 ; trad. fr. : *Trouble dans le genre*, La Découverte, 2005.

3. Cf. Judith Butler, *Le pouvoir des mots*, op. cit. ; *Trouble dans le genre*, op. cit.

permanente de l'identité sexuelle à celle des tendances sexuelles et donc des pulsions partielles recherchées pour elles-mêmes dans l'incohérence de l'identité du sujet. Il n'est pas étonnant que ce discours séduise des jeunes qui sont encore dans le conflit intrapsychique entre leur identité et leurs tendances sexuelles qui ne sont ni sublimées ni articulées dans leur psychologie génitale. Il faut y voir l'une des carences du travail psychique des personnalités contemporaines qui sont dans le paraître et dans la surexposition corporelle, faute d'occuper leur espace interne. C'est ce qui explique que les psychopathologies nouvelles se développent à partir de problèmes identitaires et narcissiques autour de la crise du *self* (difficulté à être soi dans la continuité psychique), de l'embarras à prendre possession de soi (à commencer par l'intériorisation du corps) et de la cohérence sexuelle (avec la confusion des identités sexuelles) qui vient compliquer les relations et la communication entre les personnes.

Dans ce contexte, la philosophie de Judith Butler est une aubaine puisqu'elle propose une idéologie qui renforce des défenses sur des problèmes psychiques non remaniés et les transforme en problèmes politiques. Elle bénéficie de la complicité des médias car elle déplace et masque des interrogations que l'on ne veut pas entendre. Il est plus simple de croire avec Judith Butler qu'il faut repenser la sexualité, le couple et la famille à partir de la « vérité » de l'homosexualité que de se confronter à la névrose infantile qui l'a créée.

Mais revenons de façon plus globale aux présupposés de l'idéologie du *gender*. Si les genres masculin et féminin sont des produits culturels, sans aucun lien avec la réalité sexuelle de la personne, la théorie du *gender* dénonce le fait que la société puisse s'organiser uniquement autour du couple formé par un homme et une femme. Elle propose même une critique féministe

de l'orientation hétérosexuelle obligatoire de la femme. Elle initie une stratégie du droit à l'avortement qui consiste à informer toute femme du fait que la pénétration hétérosexuelle, étant un pouvoir de l'homme sur la femme, est une violation, quelle que soit l'expérience subjective contraire. Elle affirme que les hommes et les femmes ont une « sexualité polymorphe¹ ». Ils ne ressentent pas d'attraction pour les personnes du sexe opposé par nature, mais plutôt à cause d'un conditionnement de la société. Par conséquent, le désir sexuel peut être orienté vers qui l'on veut. De ce fait, toutes les formes de couples et de familles sont possibles.

Dans une société qui s'uniformise toujours davantage autour de normes subjectives, les associations militantes homosexuelles se sont appuyées sur le *gender* pour exprimer leurs revendications. Le climat est donc favorable pour demander à la société d'avaliser des exigences subjectives qui sont en réalité la traduction de conflits psychiques que l'on travestit en demandes politiques de reconnaissance juridique. Les immaturités affectivo-sexuelles et les positions névrotiques deviennent à présent des enjeux sociaux et politiques de pouvoir, le champ psychologique se confondant avec le champ social. Ce mouvement s'est développé, entre autres, à la suite des campagnes de prévention contre le sida qui ont exposé socialement des pratiques sexuelles comme autant de conduites possibles en les valorisant². Les médias ont amplifié le phénomène en détruisant les frontières entre l'intime et le public, ce qui a été une chance pour les tenants de la théorie du *gender*. Les revendications subjectives en matière sexuelle sont présentées comme autant de « valeurs » psychologiques, de nouvelles

1. Voir note 1, p. 111 sur la « sexualité polymorphe ».

2. Tony Anatrella, *L'amour et le préservatif*, *op. cit.*

normes plus libres que celles qualifiées d'anciennes ou de traditionnelles.

Ainsi faut-il se libérer des normes de la différence sexuelle pour celles des orientations sexuelles. Cette pseudo-libération masque mal le conflit et le déni qui s'opèrent entre ces deux réalités dans la culture actuelle.

Nous assistons à un manège inquiétant qui en dit long sur la dérive de notre société dépressive et sur l'aveuglement du pouvoir politique. Des sujets en prise avec des conflits idiosyncrasiques, c'est-à-dire spécifiques à la psychologie de chacun, mais non travaillés sur la scène psychique, profitent des failles du socle anthropologique de la société (affaibli par une série de dispositions législatives) pour ventiler des désirs incompatibles avec le lien social, tout en le déstabilisant davantage, le mariage et l'adoption des enfants, dont le repérage devient socialement flou, apparaissant comme la solution des problèmes psychiques des homosexuels.

Le mariage dévalorisé

Le mariage, présenté comme une contrainte épouvantable, ringardisé, a été progressivement dévalorisé et vidé de sa substance. Il se rapproche de plus en plus du pacs : il peut se contracter et se défaire, dans un cas comme dans l'autre, par consentement mutuel, voire par une volonté unilatérale. Dans les textes, il est toujours présenté comme une institution alors que dans la pratique son statut est constamment transgressé, à commencer par le législateur, pour en faire un simple contrat sur le modèle de la société libérale et marchande. Il devient comparable à un contrat de location. La banalisation du divorce en quatre catégories¹, dont l'une

1. Tony Anatrella, *Époux, heureux époux...*, *op. cit.*

permet, depuis la loi de 2004, la répudiation légale au nom de l'« altération définitive du lien conjugal », change évidemment la signification légale du mariage. La responsabilité à l'égard de la communauté de vie des époux (article 215 du Code civil) et le devoir de fidélité (article 212) sont minimisés, tandis que l'adultère n'est plus considéré, dans la pratique, comme une faute légale qui provoque pourtant des dommages chez le conjoint et la famille. Que devient une société lorsque les citoyens sont dissuadés de s'engager matrimonialement et de respecter la parole donnée ? Cette nouvelle loi sur les divorces crée les conditions objectives d'un mariage conçu désormais comme un simple contrat révocable, à l'image du pacs, et non plus comme un engagement qui institutionnalise l'union matrimoniale. Le divorce et le pacs changent la signification du mariage. C'est pourquoi des associations homosexuelles demandent, au nom de l'égalité des citoyens, l'alignement des droits du mariage sur ceux du pacs. Le législateur, moutonnier en la circonstance, risque de se laisser dicter une décision, qui, à long terme, se révélera délétère.

Les droits qui étaient inhérents au mariage ont été étendus au concubinage puis au pacs et à diverses situations affectives et de filiation. Dans ces conditions, quel est l'intérêt du mariage ? La loi ne lui réservant rien de particulier qui n'existe déjà sans avoir besoin de se marier, mis à part quelques avantages mineurs, il est déserté ou bien chacun y met ce qu'il veut. Des gens s'en expliquent de façon narcissique en disant : « Pour moi, le mariage c'est... », donnant une réponse toute subjective au lieu de s'interroger sur ce qu'il représente objectivement pour la majorité et au regard de la loi pour la société, mais aussi surtout de ce qu'il est dans une perspective anthropologique. Il est l'alliance de l'homme et de la femme, des deux seules identités sexuelles qui existent et à partir desquelles se noue et s'élabore le lien

social. Au minimum, le mariage est devenu l'événement social de la reconnaissance d'un lien affectif au lieu d'être un engagement social.

Devant un tel appauvrissement anthropologique, certaines personnes homosexuelles, qui sont en mal d'identité personnelle et de reconnaissance sociale, se précipitent sur cette institution dévitalisée par des mœurs entérinées par le législateur. Il en va toujours ainsi lorsque les institutions humaines ne sont plus en lien avec leur racine. Le mariage, qui est minimisé et ouvert à toutes les associations affectives, dévalorise le sens de la famille. Il est significatif de voir que la France ne dispose pas d'un ministère en soi de la Famille – la famille étant pourtant la cellule de base de la société. La famille relève d'un ministère composite qui regroupe la Sécurité sociale, les personnes handicapées et les personnes âgées ; c'est dire dans quelle estime on la tient ; tout comme le reste d'ailleurs. Le mariage, qui est une institution associant l'homme et la femme, est ainsi réduit, nous l'avons dit, à un simple contrat mais dépouillé de ses valeurs structurantes : engagement, fidélité, responsabilité, filiation et lien juridique à la société. De nombreux jeunes qui veulent se marier sont parfois angoissés et paralysés à l'idée de s'engager ; ils sont porteurs du brouillage des repères de la société. Ils le perçoivent sans avoir toujours le langage pour exprimer ce malaise. Ils le regrettent et sont en attente d'autres exigences plus réalistes et plus humanisantes qui les aident à construire leur vie conjugale et familiale en participant au lien social.

Le couple et la parenté risquent d'être présentés de façon délirante en laissant croire que l'on peut, par exemple, concevoir un enfant de multiples façons et lui donner plusieurs parentés. Si cela peut, éventuellement, être relativement viable pour une génération qui bénéficie d'autres références pour évaluer raisonnablement des revendications et les situer dans des limites,

qu'advendra-t-il sur plusieurs générations, quand les repères seront devenus méconnaissables, si nous voulions instituer le principe d'une situation aussi particulière ?

La définition du couple et de l'amour conjugal est-elle extensible à tous les liens affectifs ?

Nous sommes, une fois de plus, dans la pure philosophie nominaliste en désignant en termes identiques l'expérience que recouvrent deux structures relationnelles opposées : un couple formé d'un homme et d'une femme et un duo homosexuel. Les effets de langage et l'incompréhension des réalités nous laissent entendre que c'est du pareil au même. Il faudrait donc s'accorder sur la notion de couple que l'on voudrait élargir à toutes les formes de relations et sur le sens de l'amour qui serait commun à tous les attachements. Précisons ces deux notions.

Deux personnes de même sexe ne forment pas un couple mais un duo qui met en présence deux semblables. Elles peuvent avoir des intérêts affectifs et matériels en commun, mais ce duo est du domaine du privé car il ne représente pas une valeur à partir de laquelle la société peut s'organiser. Sauf dans une société individualiste qui se délite socialement, où la loi, au lieu d'exprimer une régulation de ce qui concerne l'intérêt général, régresse en ayant l'obligation impérative de valider tous les comportements qui existent. À la différence du duo, le couple implique la dissymétrie sexuelle de l'homme et de la femme pour constituer une communauté de vie qui symbolise l'altérité sexuelle, dont la société a besoin, et qui représente le mieux le sens de l'altérité, de la parenté et de la succession des générations.

Tous les « amours » ne sont pas égaux. L'amour conjugal est le propre d'un couple formé entre un homme et une femme. L'attachement au nom d'une tendance sexuelle est aux antipodes de ce type d'amour qui implique d'être dans l'altérité sexuelle. Deux personnes de même sexe peuvent éprouver des attraits et des sentiments qui ne sont pas automatiquement significatifs de l'amour. Les mots masquent souvent la réalité des choses quand on affirme, dans le déni de toute analyse, que l'« amour » qui existe entre deux personnes de même sexe est le même que dans un couple formé par un homme et une femme. L'amour n'est pas un sentiment, même s'il implique les sentiments, l'attachement à l'autre et l'attrait sexuel, mais une structure relationnelle entre homme et femme à laquelle on accède en développant le sens de l'altérité. La question est de savoir comment y parvenir. C'est en renonçant à une part de son narcissisme et à la toute-puissance d'un sexe unique, en intériorisant la différence sexuelle, que le sens de l'autre dans toute son étrangeté peut apparaître. Il y a ainsi des conditions psychologiques qui rendent possible l'entrée dans l'économie de l'amour.

La vision sentimentale de la relation humaine qui traverse actuellement toutes les formes de relations (le couple, la famille, l'école, l'entreprise, la société, la politique, la culture, etc.) fausse toutes les relations institutionnelles et le rapport au sens de ce qui fait loi. Si les relations humaines ne reposent que sur les sentiments – ce sont souvent les relations les plus immatures qui sont soutenues actuellement dans une fausse convivialité – alors, il est vrai, c'est la porte ouverte à toutes les formes d'« unions » et l'assujettissement du lien social aux souhaits particuliers. Nous confondons le fonctionnement affectif avec les logiques sociales qui, elles, dépendent de réalités universelles pour reconnaître ce qui fait loi et quel type de sexuel il convient d'instituer.

L'égalité en droit implique-t-elle l'égalité des situations affectives ?

Le mariage, fondé sur le sens de l'altérité sexuelle, et sur la liberté des hommes et des femmes de s'associer, se trouve détourné, au nom des sentiments et de l'égalité des citoyens devant la loi, pour être revendiqué par des personnes du même sexe. Il faut éviter de se laisser prendre au piège de ce sophisme. Si les citoyens sont égaux devant la loi, ils ne sont pas nécessairement dans des situations égales et de même valeur. Les homosexuels sont dans une revendication qui est liée à un particularisme sexuel, mais ils ne sont pas dans la situation universelle d'un couple formé par un homme et une femme pour se marier. Dans ses lois et ses institutions, la société donne une lisibilité à des dimensions objectives. Il ne lui revient pas d'organiser des unions selon les tendances sexuelles de chacun et de morceler le lien social en fonction des communautarismes qui sont contraires à ses intérêts. Si la loi a pour but de légitimer les intrigues subjectives de chacun, c'est la porte ouverte à tous les arbitraires dans bien d'autres domaines que celui de la sexualité.

L'homosexualité a toujours existé et existera toujours, tout en étant un phénomène minoritaire. Pour autant, les relations homosexuelles ne peuvent pas être assimilées au mariage et à la famille ; rien dans l'histoire de l'humanité ne permet d'accréditer l'idée que l'on puisse en faire une valeur et organiser ces « unions » comme celles formées entre un homme et une femme dans le mariage. Elles n'ont pas le même intérêt et la même signification pour la société, qui se construit et se perpétue grâce à la différence des sexes.

Dire que tout est culturel et provient des décisions prises par des assemblées démocratiques, ou encore

Le règne de Narcisse

qu'une loi peut en défaire une autre, est un raisonnement insuffisant. Il laisse entendre que nous serions livrés à la prescription des mœurs d'une époque. Nous sommes sous l'emprise de la philosophie de quelques sociologues qui observent et classent de façon discutable tous les comportements. Sous le prétexte que des situations existent, elles doivent être légitimées et organisées dans la loi. C'est ainsi que se présentait un des innombrables rapports sur la famille¹ qui ajoute de la confusion entre des cas particuliers, certes à prendre en compte, et ce qui doit faire loi dans la société. S'arrêter à des situations aussi singulières pour les ériger en normes signifie que rien de valable et de durable ne peut être accessible à la raison humaine pour dégager des principes universels en matière matrimoniale et familiale. Pourquoi ne pas étendre ce raisonnement à d'autres réalités comme celles des droits de l'homme ou de la recherche scientifique ? Pourquoi ce qui serait valable dans un cas ne le serait-il plus dans un autre ?

La raison humaine part de la donnée objective de l'existence des deux sexes pour définir le couple, le mariage, la procréation, la filiation, l'adoption et la transmission entre les générations. C'est plus authentique, plus cohérent et plus lisible pour les personnes, la société et encore davantage pour les enfants, comme nous le verrons plus loin. Inscrire dans la loi l'unisexualité entre personnes de même sexe qui formeraient un « couple » et une « famille » brouille les repères de base et fabrique du mensonge social.

1. Irène Théry, *Couple, filiation et parenté aujourd'hui*, Odile Jacob, 1998.

Homosexualité et parenté

La revendication de certains homosexuels est traversée par de nombreuses contradictions. Ils souhaitent avoir la possibilité de se marier et d'adopter des enfants mais sans avoir véritablement le désir de s'établir ainsi et d'éduquer des enfants¹. D'ailleurs, les homosexuels ne se sont pas précipités en masse sur le pacs qui était un prétexte pour d'autres objectifs. Mais les militants les plus acharnés, comme en témoigne leur littérature, veulent surtout détruire le mariage institution en le réduisant à un aspect contractuel et ouvert à toutes les situations afin d'être dans un régime égalitaire.

Nous nous acheminons ainsi vers un seul type d'union, non qualifié, qui est revendiqué au nom de l'égalité des citoyens devant la loi. Il n'est pas sans

1. Dans *Le Nouvel Observateur*, 21-27 octobre 2004, un collectif de personnalités médiatiques signe un manifeste revendiquant la volonté d'être parents pour que soit reconnue l'adoption d'enfants par des homosexuels. Mais certains de ces signataires affirment qu'ils ne désirent pas être personnellement parents parce qu'ils considèrent que leur situation n'est pas propice à l'éducation des enfants. Ce qui veut dire que cet activisme milite pour autre chose que le mariage et l'adoption.

ressembler à celui qui a déjà été pensé dans des régimes totalitaires, à l'image de ce que l'on a prôné, entre autres, en Russie, dans les premiers temps du communisme : l'union libre et l'appartenance collective des enfants. Des associations homosexuelles recréent le même système, aidées en cela par des sociologues et des philosophes prêts à satisfaire aux pensées extrémistes d'une époque. C'est ainsi le triomphe de la doctrine fusionnelle du « tous pareils » et du « tous ensemble » sans se préoccuper de l'intérêt de l'enfant et de ses besoins, et encore moins de l'intérêt général de la société à venir.

Une conception aléatoire de la famille

La famille contemporaine souffre de la suprématie des sentiments qui la traversent et de la confusion des places et des rôles des adultes et des enfants. Elle a toujours été le lieu des attentes et des échanges affectifs, à la différence de la famille bourgeoise qui a imposé son modèle au XIX^e siècle. Un modèle familial fondé sur la respectabilité et dans lequel les sujets devaient parfois masquer leurs sentiments et les vivre dans l'hypocrisie des doubles vies, comme en témoigne le théâtre de boulevard de l'époque. En revanche, le discours de l'Église a en partie réussi tout en étant détourné de ses intentions premières. En effet, pendant près de vingt siècles, l'Église a créé et soutenu le mariage libre et par amour de l'homme et de la femme, égaux dans l'union matrimoniale, et a présenté la famille comme une communauté de personnes engagées dans des liens affectifs intergénérationnels et dans un destin commun. Autrement dit, l'existence d'un couple formé entre un homme et une femme repose sur des intérêts subjectifs et des exigences objectives dans le cadre d'un projet qui va s'inscrire dans une histoire commune à édifier. Il ne

suffit pas de ressentir des attraits sentimentaux, encore faut-il qu'ils soient adaptés à l'un et à l'autre et que des critères objectifs rendent possible cette union matrimoniale fondée sur le sens de l'amour. L'amour conjugal et familial implique d'avoir intégré le sens de la différence sexuelle et, de ce fait, le sens de l'autre afin de vivre et de construire dans la durée. Les sentiments peuvent varier et parfois vaciller, il en va autrement avec l'amour qui est une structure relationnelle, par définition, durable et renouvelable parce qu'il crée et engage le lien à autrui. Mais au fil du temps, pour des raisons politiques et culturelles, la seule dimension affective a été retenue dans son aspect le plus sentimental. Dans les représentations sociales, la relation amoureuse a effectivement régressé à la relation sentimentale, ce qui ne recouvre pas la même réalité. Une relation de couple qui s'établit sur les sentiments est plus fragile qu'une relation amoureuse et ce fait explique, entre autres, la multiplication des divorces¹.

Le discours psychologique s'est emparé du thème de la famille, en négligeant de nombreux aspects, pour affirmer que la famille est aujourd'hui régie par l'obligation d'« aimer », d'être libre et heureux et non plus par des règles extérieures. Je place le verbe « aimer » entre guillemets car la plupart des auteurs ne le définissent pas ou, pis, le confondent avec un sentiment. La famille devant reposer sur le désir et le libre choix de chacun qui remplace son caractère institutionnel, comme s'il devait y avoir une opposition entre l'un et l'autre. Elle serait une démocratie des sentiments, des échanges et des décisions qui soulignent surtout les intérêts de chacun et le risque de fragmentation de cette commu-

1. J'ai développé cette perspective dans *Époux, heureux époux...*, *op. cit.*

nauté de vie. Les sentiments seraient les seules références psychologiques, à l'exclusion d'autres références (sociales, culturelles, morales, religieuses, etc.) qui fondent et qui mènent la famille. La plupart des psychologues ou psychanalystes qui écrivent sur ce sujet font souvent l'impasse sur l'histoire juridique de la famille et sur le sens anthropologique que représente l'unité de base de la société. Ils y voient une nouvelle évolution alors qu'il s'agit d'une vision tronquée, et parfois régressive, de la vie familiale, surtout lorsqu'ils confondent l'amour avec les sentiments. L'amour, qui intègre les sentiments, les émotions et la sexualité, implique toujours un engagement à être avec l'autre jusque dans la réalité juridique puisque avoir le sens de ce lien juridique qui relie à la société, c'est avoir le sens de l'histoire, alors que les sentiments, variables et changeants, sont de l'ordre du ressenti qui renvoie toujours à soi-même. Les sentiments sont parfois instables, ils ont donc besoin d'être régulés par une autre dimension représentée par le sens de l'amour.

La famille actuelle est uniquement pensée, à tort, en termes de sentiments. Il n'est pas étonnant d'observer le développement de nombreuses pathologies du lien : séparations, divorces, violences, enfants agités et surstimulés, adolescents anorexiques ou boulimiques, suicides, etc. Autant de symptômes qui manifestent l'angoisse d'abandon et la difficulté pour les adultes, comme pour les enfants, d'être à bonne distance, à sa place, et de savoir se séparer le moment venu, ce qui est loin d'être le cas avec les post-adolescents. La famille sentimentale, qui se fait et se défait selon les instabilités affectives des adultes et d'un lien fusionnel à l'enfant, est un avatar de la famille fondée sur le sens de l'amour qui est plus réaliste et plus structurante.

La famille sentimentale, comme toutes les modes, passera sans doute avec l'épreuve du temps qui prouvera les

impasses dans lesquelles elle conduit les jeunes générations. Mais en attendant, elle est revendiquée et même exigée, toujours au nom des seuls sentiments qui attachent des personnes. Le contexte est ainsi favorable pour que des célibataires, ou des personnes de même sexe, exigent de la société de pouvoir faire reconnaître toutes les formes d'associations affectives et devenir « parent » au singulier ou « parents » au pluriel. Nous parvenons aux confins de l'absurde d'une logique familiale pensée uniquement à partir des seuls sentiments lorsque l'enfant devient un droit. Que vise cette revendication du droit à l'enfant ?

La « parentalité » : une notion morcelante

La revendication du mariage homosexuel est corrélativement liée à la demande d'adoption d'enfants, la procréation médicalement assistée (PMA), voire à l'insémination avec donneur anonyme (IDA). Permettre le mariage homosexuel, c'est du même coup autoriser l'adoption et l'accès aux techniques procréatives. Le discours militant du « droit » au mariage et aux enfants, au nom de l'égalité, ne cache pas son intention de libérer la société de la norme exclusive de conjugalité-procréation-parenté au bénéfice de la « pluriparentalité » qui ne serait plus seulement fondée sur la différence sexuelle.

Dans la littérature qui exprime les revendications homosexuelles, une idée politique s'affirme pour réduire non seulement le sens du mariage institution, mais aussi celui de la parenté. C'est pourquoi on se propose d'inventer une autre forme de parenté. Dans un esprit nominaliste des réalités familiales, des sociologues ont inventé la notion de « parentalité » qui désigne tous les adultes qui peuvent jouer un rôle d'éducateur auprès de l'enfant au fil des associations et des ruptures

affectives quand ils changent de partenaires. La « parentalité » est pensée comme si l'enfant devait avoir plus de deux parents que sont uniquement son père et sa mère et une autre parenté que celle de ses grands-parents, tantes, oncles et cousin(e)s.

Les concepteurs de la « parentalité » veulent ainsi faire droit à des situations nouvelles (alors qu'elles ont toujours existé) pour donner une fonction parentale au compagnon ou à la compagne de l'un ou l'autre parent, et l'ouvrir à diverses configurations relationnelles dénommées « parentalité ». On s'empresse de dire que la parenté n'est pas uniquement le fait d'être géniteur pour faire croire qu'il y a d'autres façons d'être « parent » et légitimer les demandes d'adoption par des homosexuels. Or, s'il existe une parenté par adoption, celle-ci ne se comprend pas par elle-même et ne peut pas être désirée pour soi, mais selon le modèle de la parenté qui fait que les parents (père et mère) sont à la fois les géniteurs, le couple générationnel et les éducateurs de leurs enfants.

Des auteurs pensent qu'il n'est pas acceptable de favoriser, par divers moyens techniques, une parenté biologique entre homosexuels – cela afin d'éviter une confusion chez l'enfant sur la différence sexuelle. En revanche, ils admettent que rien n'empêche deux homosexuels d'être « parents éducatifs » d'un enfant, l'un pouvant être son « parent biologique » ou l'avoir adopté en lui donnant son nom (le parent nominant). Ils appuient leur théorie sur le fait que ce type de filiation existe déjà dans l'adoption, dans le cas d'une femme seule avec un enfant qui porte le nom de l'époux de sa mère quand elle se marie, ou encore dans un foyer recomposé dans lequel le compagnon ou la compagne du parent va s'occuper de ses enfants, ou enfin dans certains duos homosexuels lorsqu'un ou plusieurs enfants sont présents. Ils croient, à l'exemple des cas

précités, que l'on peut légitimer l'adoption par des personnes homosexuelles mais en négligeant le fait qu'ils ne sont pas dans la même situation qu'un couple formé par un homme et une femme. Ils proposent, néanmoins, d'officialiser trois types de « parentalité » : la *parentalité biologique*, fondée sur l'hérédité génétique – en omettant de dire qu'elle provient d'une union sexuelle ; la *parentalité nominative*, qui donne le nom de l'enfant et qui remplace la parenté générationnelle ; et la *parentalité éducative*, qui assure un lien privilégié dans le suivi de l'enfant. Bien entendu, ces trois aspects peuvent être réunis dans une même relation parentale, mais elles peuvent aussi exister de façon séparée sans que cela pose de problèmes si l'enfant est bien informé de la situation. Est-ce vraiment aussi simple ? Ne sommes-nous pas dans la duperie ? Suffit-il d'expliquer une situation et de la présenter comme un « bien » afin d'éviter les questions présentes et à venir provenant d'une « parenté » bricolée selon les caprices des adultes ? Dans ce cadre, en escamotant toutes les interrogations, il serait possible d'envisager l'adoption d'enfants par des duos de personnes de même sexe.

La filiation volontaire contre la filiation par le corps

Des associations homosexuelles élaborent ainsi des propositions de lois afin de modifier le sens de la filiation qui ne devrait plus être fondée sur le « corps », mais sur la « volonté ». La volonté dont il s'agit ici est idéologique, elle ne concerne pas la volonté au sens psychique qui soutient les actes humains. Elle est composée d'idées qui forcent le réel et les citoyens et violent la réalité pour s'enfermer dans l'idée de l'appartenance collective des

enfants à la libre disposition du désir de chacun. On peut se demander s'il ne s'agit pas de renouer ici avec une ancienne pratique de l'Antiquité liée au rapt des enfants pour des besoins utilitaires et économiques qui sont devenus à notre époque des intérêts subjectifs. Cette volonté idéologique est ainsi résumée : « L'avantage de ce système est que les corps ne feraient pas la loi et les injustices nées du hasard de la nature disparaîtraient, permettant enfin d'imaginer un droit de la famille plus "civilisé" et plus rationnel¹. » Est-on sûr que l'on gagnera en qualité de civilisation et de raison ? Pourquoi cette volonté de supprimer l'enracinement corporel ? Sans doute pour mieux répondre à cette peur de l'autre sexe et à sa proximité quand il s'agit de s'unir charnellement et de concevoir une progéniture, et dépasser artificiellement la nécessaire différence sexuelle pour fonder une famille. L'enfant n'est pas un droit. Il n'y a aucune injustice à ne pas avoir un enfant quand la situation physique, psychique ou sociale de chacun ne le permet pas. L'enfant doit-il être considéré comme un prolongement narcissique de soi et une prothèse sociale pour se faire reconnaître par la société ?

Il faudrait ainsi diviser la filiation selon trois volets : la *filiation biologique*, qui ne serait accompagnée d'aucun droit ni devoir, la *filiation légale*, qui donnerait des droits et des devoirs, et la *filiation sociale*, qui permettrait au nouveau partenaire de l'un des parents de l'enfant de pouvoir poser des actes d'autorité (on ne dit pas si le vrai parent serait d'accord avec cette usurpation de ses responsabilités). C'est la volonté d'être « parent » qui ferait donc devenir « parent » d'enfants, que ceux-ci procèdent ou non de soi, et mettrait tous les enfants à « égalité » : ceux qui sont

1. M. Iacub, in *Libération* du 10 août 2004.

avec des parents où les trois volets coïncident, les enfants adoptés, les enfants dans de nouveaux foyers, les enfants « fabriqués » uniquement pour autrui (les mères porteuses) et ceux qui sont voulus par des homosexuels. Le livret de famille serait remplacé par le « livret de l'enfant » avec les mentions : « né/e de » Untel et Untelle, « fils/fille de » telles ou telles personnes qui se sont engagées à être ses parents (de sexe différent ou de même sexe), et « élevé/e par » toutes les personnes qui prennent soin de lui au quotidien et qui pourraient bénéficier de la délégation ou du partage de l'autorité parentale pour l'accomplissement des actes de la vie quotidienne¹.

Ce système, que certains ont déjà envisagé, digne des États totalitaires où les enfants appartiennent à tous et à personne, s'il était appliqué, marquerait une rupture dans les principes et les œuvres de raison qui ont présidé à la civilisation de la filiation et de la parenté, en faisant entrer l'enfant et la loi dans l'ordre de l'incohérence, du déni de la différence sexuelle, de la désincarnation de la procréation et de la succession des générations.

L'argumentaire est renforcé lorsqu'on affirme que la nécessité pour l'enfant d'être élevé par un homme et une femme est une « fiction » que la réalité sociale a fait éclater depuis des lustres. Si tel est le cas, comment allons-nous apprendre à 80 % des enfants élevés par leur père et leur mère (INED 1999) qu'ils vivent une « fiction » ? Leurs parents sont bien réels et corporellement visibles, c'est une des conditions opérantes pour que l'enfant puisse développer une symbolique des représentations du père et de la mère mais aussi de la famille. Pour justifier cette vision de la « fiction parentale », on invoque la situation des enfants élevés par

1. M. Gross, *ibid.*

deux femmes, leur grand-mère et leur tante, ou une mère et une gouvernante, et qui n'ont pas présenté de problèmes de personnalité. La comparaison qui est faite ici pour établir une équivalence avec un duo homosexuel est contestable.

L'histoire nous a montré que des enfants pouvaient, sans subir de troubles psychopathologiques graves, être élevés par deux femmes après le décès des parents. Les guerres passées ou actuelles et les drames familiaux en fournissent hélas la preuve au quotidien. Néanmoins, l'expérience clinique révèle quand même chez des patients des difficultés intrapsychiques lorsque père ou mère, voire les deux, ont concrètement manqué. D'ailleurs, plus les personnes avancent en âge et plus ce fait devient douloureux. En revanche, la comparaison a ses limites et ne vaut pas raison car grand-mère et tante ne sont pas engagées dans un duo homoérotique comme deux femmes ou deux hommes qui revendiquent l'adoption d'enfants. La mentalité sociologisante actuelle encourage le législateur à reconnaître légalement toutes les situations sous le seul prétexte qu'elles existent. Au nom de la lutte contre toutes les discriminations, nous en venons à paralyser la réflexion, la distinction et la hiérarchie des situations. Tout n'est pas socialement d'égale valeur et n'a pas à être encouragé – sans pour autant négliger des cas particuliers mais qui ne peuvent pas faire la loi.

Les diverses formes d'« homoparentalité »

Au lieu de comprendre des situations exceptionnelles à partir du seul lien de parenté qui puisse exister, on nous laisse entendre que l'on peut multiplier à loisir les différentes formes de parenté au nom de la « pluri-parentalité ». Une fois de plus, on se plaît à changer le

vocabulaire pour masquer la réalité, plutôt que de s'interroger sur la nature de revendications qui ne tiennent pas compte des principes de réalité qui régissent la filiation. Toutes les attentes formulées au titre des sentiments ne sont pas forcément légitimes. Les demandes les plus extravagantes sont présentées sans que l'on se préoccupe, une fois de plus, de l'intérêt de l'enfant et de la société.

1. Par exemple, l'« adoption » d'un enfant par un célibataire, comme le permet la loi de 1948, revue en 1966, a été voulue pour qu'un membre d'une famille puisse adopter, entre autres, un neveu ou une nièce devenu orphelin. Si la loi ne le disait pas explicitement, l'affaire était entendue : il n'était pas pertinent de confier l'adoption d'un enfant à des personnes homosexuelles. L'adoption relève d'un critère de sexualité pour que l'enfant se retrouve dans les conditions d'une famille formée par un homme et une femme. À ce jour, seuls 4 % des enfants sont adoptés par des célibataires en France. Par combien de personnes homosexuelles ? Nul ne le sait.

2. On évoque également parmi les revendications homosexuelles la « coparentalité » – c'est-à-dire quand un homme et une femme homosexuels procèdent au bricolage d'une « insémination artisanale », puisque la loi l'interdit aux médecins. La mère donne naissance à l'enfant que le père reconnaît tout en vivant chacun séparément dans des duos homosexuels. Certains demandent une reconnaissance légale de leur partenaire comme « coparent ». L'enfant aurait ainsi une « mère » et un « père » biologiques et générationnels, mais aussi une mère et un père éducateurs. Au total, l'enfant se trouve partagé entre deux « mères » et deux « pères ».

3. Autre cas encore : deux femmes vivant ensemble vont à l'étranger, notamment en Belgique, pour que l'une se fasse inséminer. Cette dernière sera la mère légitime de l'enfant, pendant que sa compagne réclamera le

statut de « mère sociale », revendiquant l'obtention de la délégation de l'autorité parentale conjointe. Des décisions de justice ont été prononcées dans un sens favorable alors qu'elles sont contraires aux lois françaises et aux Conventions internationales des droits de l'enfant. Ces décisions sont prises au nom de l'« intérêt de l'enfant ». Mais le seul critère retenu est celui des sentiments que des adultes peuvent manifester à son égard, ce qui est insuffisant et fausse le regard que la société a sur lui et sur ses intérêts objectifs. Dans ce cas-là, ce sont surtout les « intérêts » subjectifs des adultes qui sont pris en considération par le juge, souvent influencé par des expertises psychologiques très discutables assaisonnées de bons sentiments.

4. Enfin, il faut distinguer la situation, plus courante que les précédentes, où des enfants sont nés dans un couple formé entre un homme et une femme, et dont l'un des conjoints se sépare pour vivre son homosexualité, et celle où des enfants seraient conçus à la suite de manipulations biologiques, ou bien adoptés. Dans le premier cas, l'enfant peut se situer entre un homme et une femme, mais dans le second, on le prive de l'altérité sexuelle qui est une des premières données de l'humanité pour se différencier et devenir autonome. Dans les deux cas, on induit des problèmes de rupture avec le sens du couple générationnel, des inquiétudes identitaires et des problèmes d'origine : un enfant de 10 ans, à qui son père apprenait son départ pour vivre son homosexualité, lui répondit : « Si tu es homosexuel, tu ne peux plus être mon papa ! » La vérité sort souvent de la bouche des enfants. Celui-ci avait saisi l'incohérence qui existe entre la parenté, la filiation, l'éducation et l'homosexualité.

L'« homoparentalité » est un concept contradictoire dans les termes, car deux personnes de même sexe ne peuvent pas concevoir un enfant. Il faut un homme et

une femme pour devenir parents. L'« homoparentalité » liée à des manipulations biologiques semble être un phénomène très restreint que l'on aurait tort de légitimer alors que les lois françaises de bioéthique ont pris soin d'encadrer la PMA. Les cas les plus fréquents sont ceux d'enfants conçus dans un couple homme-femme dont l'un des parents rompt la relation pour vivre son homosexualité. Il ne s'agit pas ici de cas d'« homoparentalité ». D'ailleurs, des enfants restent souvent troublés par l'homosexualité de leur père ou de leur mère. Ils n'osent pas l'exprimer à cause de la pression affective qu'ils subissent et par peur inconsciente de perdre l'affection de l'adulte auquel ils sont attachés. Mais ils le disent dans le cadre de la psychothérapie ou dans une relation de confiance avec un aîné.

Le déni du corps et de la procréation

L'argumentaire utilisé pour justifier l'adoption des enfants ou le recours à la PMA dans des duos homosexuels consiste à séparer la filiation du corps et de la sexualité. En procédant ainsi, comment ne pas voir que l'on déshumanise le sens de la procréation de l'enfant pour en rester à une vulgaire fabrique de chair humaine au gré des « désirs » d'adultes qui l'instrumentalisent ? Comment ne pas voir la violence qui préside à cette conception et que l'on veut imposer à la société ? Comment ne pas voir l'entreprise de désymbolisation du corps pour imaginer que l'on puisse « faire » un enfant sans la médiation des corps ? Dans cette pratique de prédateur, de pervers narcissique, s'affirme la négation même de la condition sexuelle de l'humanité. De négation en négation, on sème le trouble et l'on risque le retour de la terreur dont Sade a été l'initiateur dans son mépris de l'autre. La peur et l'angoisse de l'autre sexe

ont des incidences psychologiques et sociales qui mettent en jeu la santé publique, ce que les politiques ignorent en voulant surfer sur l'opinion bruyante de quelques-uns. La démocratie d'opinion (surtout quand on sait combien les sondages peuvent être manipulés par la forme des questions posées) n'a jamais servi la cohésion sociale ni les nécessités humaines.

Pour légitimer la « parentalité » homosexuelle, on utilise également comme argument le nombre important d'enfants conçus hors mariage (en France, 44 %, mais la plupart des parents se marient ensuite) ou bien par des parents qui ne leur ont pas donné la vie (adoption, PMA, partenaire d'un parent dans un foyer recomposé, etc.). Pourtant, ces situations particulières, dont certaines ne sont pas nouvelles, ne représentent pas la norme et ne justifient pas une impossible « parenté » homosexuelle puisque ces enfants ont été conçus au sein d'un couple homme-femme. Les couples mariés restent aussi majoritaires, 12,5 millions, selon les chiffres de l'INSEE. Les couples concubins sont 2,5 millions pour 1,5 million de foyers monoparentaux et 30 000 duos homosexuels ; et si 38 % des couples divorcent, 62 % restent mariés, mais de ceux-là on parle moins. C'est ainsi que les couples mariés soutiennent et renforcent majoritairement le lien social et les enfants qui vivent avec leurs parents. Le couple et la famille ne sont pas aussi éclatés que les médias veulent bien le dire. La dérive actuelle est de vouloir penser le couple et la famille sous l'influence militante de minorités agissantes, en les redéfinissant à partir de situations marginales et accidentelles, insignifiantes pour la continuité sociale.

Certains soutiennent que le couple et la filiation, que l'on qualifie de traditionnels, alors qu'ils réalisent les meilleures conditions de l'accomplissement de la personnalité et du lien familial, sont aujourd'hui obsolètes et qu'il n'y a plus lieu de fonder la filiation sur

l'ordre biologique, alors que cette réalité objective demeure la règle la mieux partagée par l'humanité. La raison en est que nous sommes à nouveau devant le déni de la différence sexuelle et de la parenté biologiquement attribuée à un homme et une femme. Il est au cœur de cette nouvelle problématique d'un enfant voulu au nom de l'unisexualité et sans échange sexuel entre les partenaires. Le rejet de l'autre sexe entraîne la négation de l'union sexuelle qui est à l'origine de la conception de l'enfant. C'est à partir de ce déni de réalité que l'on en vient à fabriquer des théories névrotiques sur la « parentalité » en isolant les fonctions parentales afin d'éviter les interrogations gênantes. L'enfant est ainsi privé du corps à corps et de la présence de l'autre sexe pour s'incarner. Il a pourtant besoin de se représenter qu'il existe grâce à l'union sexuelle d'un homme et d'une femme, c'est ce que la psychanalyse appelle la « scène primitive ». Une tâche impossible à accomplir avec deux personnes de même sexe situées dans le déni des corps masculin et féminin qui, eux, participent à son engendrement.

Au nom de l'idée que la parenté reposerait sur une « fiction », on fait abstraction de la sexualité dont dépend la procréation. Un courant culturaliste de la psychanalyse entretient paradoxalement cette vision. Le concept de « fiction » peut-il véritablement définir universellement la filiation et la parenté ? Il se dégage de cette conception un mépris du sexe et du corps, du père et de la mère, comme si les enfants ne devaient pas passer globalement par cette double référence pour être conçus, pour naître puis pour être éduqués. Il est vrai qu'il y a un mensonge social et une fiction juridique avec l'IDA (insémination avec donneur anonyme) pour devenir « parent » au singulier, en profitant du vide juridique qui existe, par exemple en Belgique, ou en voulant l'être au sein d'une association inauthentique

entre deux adultes de même sexe pour fonder une « famille ». Ce qui n'est pas sans poser des problèmes psychologiques et éthiques aux enfants du futur. Comment pourront-ils s'inscrire dans la succession des générations avec un manque quant à leurs origines ? Une situation aussi exceptionnelle ne peut être ni une norme, ni un bien, ni un progrès de la conscience humaine et de la civilisation. Mais faut-il ajouter d'autres mensonges en laissant croire que l'on peut concevoir un enfant dans l'unisexualité, ce qui est contraire à la procréation ? Les techniques facilitant la procréation doivent-elles annuler la symbolique de la différence sexuelle qui permet, dans l'union d'un homme et d'une femme, de concevoir et d'éduquer un enfant ?

Dans un contexte de reniement culturel pour reprogrammer la civilisation sur des données inauthentiques et illusives, nous risquons de ne plus savoir faire la relation entre l'expression symbolique des diverses réalités de la vie et leur contenu. La négation de la différence sexuelle et l'idéologie de la « déconstruction », de philosophes suicidaires, contribuent à nous enfermer dans les états premiers de la pulsion sexuelle et des processus de la civilisation. Autrement dit, la régression serait l'avenir de l'homme en nous faisant croire que l'enfant peut être conçu en deçà de toute relation sexuée entre un homme et une femme. Les enfants qui seraient ainsi captés, dans un duo unisexe, ne finiront-ils pas par croire qu'ils viennent d'un ailleurs, corporel, générationnel et temporel, indéfinissable, une sorte de E.T. ? Les questions peuvent être travesties à travers une pseudo et belle histoire d'« amour », mais dont la mauvaise foi ne trompe personne. Une telle conception fondée sur le rapt légal d'enfant est-elle un signe de bonne santé psychique et sociale ? Le législateur doit-il s'engager dans cette impasse, qui, elle, est une véritable

fiction parentale, comme l'ont déjà programmée inconsidérément certains pays ?

Le désir d'enfant dans un contexte homosexuel

Quand on examine les motivations de personnes homosexuelles qui veulent un enfant, il apparaît qu'il n'est pas conçu pour lui-même, comme dans un couple formé par un homme et une femme, qui, eux, dans le meilleur des cas, dépassent leurs attentes narcissiques dans une conception générationnelle et en cohérence avec ce qu'ils sont. Le « désir » d'un enfant chez des personnes homosexuelles est d'une autre nature.

Dans un contexte unisexué, l'enfant est plutôt le miroir et le référent social pour valider et entraîner la reconnaissance du duo homosexuel. Il s'agit d'un phénomène de mimétisme dans l'espoir d'être, enfin, comme tout le monde. Ainsi, cette revendication est curieusement adressée à la société pour lui demander de contrôler et de réguler une forme particulière de la sexualité dont elle n'a pas besoin et qui appartient à l'espace psychique du sujet et à son domaine privé. Les conflits intrapsychiques dont résulte la tendance homosexuelle sont refoulés, tout comme est escamotée son inadéquation au sexuel reconnu par la société. Les problèmes ainsi évacués donnent l'illusion qu'un duo homosexuel est semblable à un couple homme-femme. Les études de la psychanalyse et de la psychologie, qui nous ont tant appris depuis plus d'un siècle sur cette question, se trouvent censurées et condamnées par la militance active. Les concepts sont également détournés de leur signification première, nous l'avons dit, au sujet de la « sexualité polymorphe » de l'enfant qui n'est pas celle

de l'adulte, de l'identification et du choix d'objet homosexuel que l'on confond avec l'homosexualité. L'enfant, revendiqué comme tel, est davantage exigé et instrumentalisé pour calmer les angoisses de l'adulte alors que celui-ci n'est pas dans les conditions pour transmettre la vie et assurer les fonctions symboliques de la filiation.

De façon plus générale, il est paradoxal que les sociétés occidentales se soient engagées délibérément dans une mentalité antinataliste, au point d'être dans un déclin démographique, et qu'elles aient fait de l'enfant un objet de l'épanouissement personnel de l'adulte. L'enfant n'est plus désiré et conçu comme celui qui permet le renouvellement des générations et la continuité de la famille, mais comme le double de soi à refaire. Nous sommes proches de la mentalité de l'eugénisme, du clonage, de l'enfant prothèse de l'adulte ou de l'enfant médicament instrumentalisé pour soigner un membre de la famille. Il serait grave de venir conforter cette mentalité gestionnaire, individualiste et égoïste qui débouche sur toutes les pathologies de l'attachement et de la dépendance, lesquelles révèlent souvent des troubles de l'étayage, de la filiation et de l'identité sexuelle. Faut-il ajouter d'autres problèmes à ceux qui existent déjà en plaçant des enfants dans des situations contraires à leurs besoins et à leurs intérêts ? La société doit veiller à ce qu'un enfant soit accueilli, protégé et éduqué dans les meilleures conditions qui soient, entre un homme et une femme.

Dans le climat actuel, le désir d'enfant se trouve modifié quand il est voulu pour assurer le narcissisme de l'adulte plutôt que pour lui-même. Quand il est présenté comme un « droit » au nom de l'égalité des citoyens devant la loi, alors que des adultes ne sont pas dans les conditions universelles de la procréation pour avoir ce droit. L'enfant n'est pas un droit et encore

moins quand on se trouve dans une situation contraire à la procréation et à l'éducation des enfants. La loi française, fondée jusqu'à présent sur le principe de réalité et de raison, prévoit la présence d'un couple formé par un homme et une femme pour envisager une PMA ou une IDA et devrait exiger, plus explicitement, un critère de sexualité en matière de filiation et pour l'adoption des enfants. Elle marquerait ainsi les limites où doivent être respectés les droits de l'enfant à vivre entre un homme et une femme, c'est-à-dire dans les conditions identiques à celles d'une famille. Le sens de la famille, en tant qu'institution, cellule de base de la société, se définit à partir du couple¹ formé entre un homme et une femme, c'est leur union qui engendre leur famille et ce n'est pas l'enfant, et encore moins un duo de même sexe, qui seraient à l'origine du sens même de la famille. Il peut exister diverses situations liées aux circonstances de la vie, mais ces situations de fait ne signifient nullement que le sens de la famille pourrait se décliner au pluriel : on parlerait alors « des familles ». L'idéologie du *gender* et les associations homosexuelles soutiennent cette idée pour masquer, à travers des orientations sexuelles, des problèmes identitaires qui desservent à long terme le sens même de la famille. S'il arrive que des situations accidentelles s'approchent et participent au sens de la vie familiale, elles ne remplissent pas pour autant les conditions essentielles pour la définir. C'est pourquoi, avec juste raison, les associations familiales ont toujours refusé, jusqu'à présent, d'accueillir des associations homosexuelles.

Des militants s'agitent en affirmant que soutenir cette idée est le fait d'une idéologie morale ou religieuse. En utilisant cette argumentation, ils pratiquent la mauvaise

1. Tony Anatrella, *Époux, heureux époux...*, *op. cit.*

foi et dissimulent les questions psychologiques et sociales posées par la manipulation de la filiation. La question de la filiation relève d'abord, ici, du principe de réalité : un enfant procède d'un lien et d'une union sexuelle entre un homme et une femme. Et si une filiation peut être attribuée juridiquement en dehors de cette union (PMA, IDA, adoption), c'est toujours en référence à cette double figure du père et de la mère au sein du couple homme-femme. Bien entendu, les enfants issus, de près ou de loin, de ce couple ne sont pas toujours exempts de problèmes. Mais pourquoi vouloir en créer de nouveaux et de bien plus complexes encore en trichant avec la filiation ? À force de détacher la fonction symbolique de la parenté de sa dimension charnelle, on finit par se dés-humaniser dans la violence. La plupart de ceux qui ont vécu une telle absence en souffrent et parfois certains d'entre eux prennent la plume pour le dire.

Il est absurde de faire l'impasse sur la nécessité pour l'enfant d'être éduqué par un homme et une femme qui l'ont conçu ou adopté. Il a besoin de cette cohérence entre différence sexuelle et procréation, et de la double figure du père et de la mère pour recevoir des caractéristiques psychiques de l'un et de l'autre afin de se personnaliser subjectivement. Est-il nécessaire de rappeler que la façon de toucher, la parole, l'intelligence, la manière d'exprimer ses sentiments et de vivre la sexualité sont différentes chez l'homme et la femme ? La seule existence du père auprès de la mère procure de la nourriture psychique aux enfants pour se distinguer subjectivement et accéder à l'autonomie. Grâce à lui, le garçon est confirmé dans sa masculinité et la fille est révélée dans sa féminité alors qu'ils sont privés de cet apport dans un contexte homosexuel. C'est par son intermédiaire que se réalisent au mieux le processus de sexuation et la construction de l'identité de l'enfant. Les sociétés matrifo-cales, où l'enfant se retrouve dans le seul vis-à-vis avec sa

mère, produisent des personnalités addictives, passives, asociales, violentes et parfois délirantes, comme on l'observe dans diverses populations, notamment insulaires. Nous pouvons faire l'hypothèse que nous assistions à des dérives identitaires, qui pourraient apparaître sur plusieurs générations, si nous acceptons de légitimer un mariage et des adoptions d'enfants entre personnes de même sexe. Un tel déni de la différence sexuelle jusque dans la loi serait contraire aux intérêts psychiques de l'enfant.

L'enfant cherche à trouver des emprunts psychiques auprès du parent de même sexe pour affermir son identité. Il veut aussi posséder le parent de l'autre sexe (crise œdipienne) afin d'être son partenaire privilégié et de prendre la place du parent du même sexe, mais il devra y renoncer afin de se reconnaître uniquement dans la filiation et dans son identité sexuelle. Dans un contexte homoérotique, privé de la différence et de l'altérité sexuelles, il lui manquera une donnée du réel, celle de l'autre sexe, dont il n'a pas l'expérience à travers des « parents » fictifs ou des « parents » dits éducateurs qui l'ont désiré pour eux, plus que pour lui-même, c'est-à-dire sans respecter ce dont un enfant a besoin. D'ailleurs, la plupart des homosexuels reconnaissent spontanément avec raison qu'ils ne sont pas dans les conditions optimales pour accueillir et éduquer un enfant.

Il n'est pas juste de dire que le désir d'enfant est le même dans un couple homme-femme et dans un duo homosexuel : la structure de l'attente, de la situation des personnes et des sentiments, ainsi que les conséquences de leur relation sur la psychologie de l'enfant ne sont pas identiques.

Les conséquences de l'« adoption » homosexuelle

Nous sommes en droit de nous demander ce que deviennent les enfants dans un tel système qui tient si peu compte de la réalité des besoins de l'enfant. Que va produire à long terme sur la représentation sociale de la procréation le développement de ce phénomène qui transgresse l'ordre symbolique de la différence sexuelle et des lois qui l'accompagnent ? La société ne peut pas rester silencieuse devant ces égarements où l'avenir de nombreux enfants est en jeu. Doit-on laisser se franchir des limites que l'on ne se permet pas dans d'autres domaines ? La libération sexuelle est-elle devenue à ce point extensible que la sexualité serait asociale, amoral et apolitique, alors qu'elle met ici en cause des enfants et le sens de la filiation dans la société ? Et encore bien davantage lorsque, au nom d'enquêtes sociologiques et d'une philosophie individualiste, des commentateurs affirment que les individus se créent ainsi de nouvelles normes familiales que le législateur se doit d'entériner¹.

Une incohérence pour l'enfant

Sa présence ou son adoption dans un duo homosexuel inscrit l'enfant dans de l'incohérence familiale. Il risque

1. Devant autant de manipulations irréalistes de la filiation, il se confirme que lorsqu'on refuse ou qu'on transgresse la différence des sexes dans la procréation, c'est la porte ouverte à tous les délires. La différence des sexes acceptée est une butée qui donne le sens du réel des limites et de la vérité objective.

de vivre de façon compliquée ses identifications jusqu'à mettre en cause la fonction psychique de l'identification. En effet, le vécu sexuel entre personnes de même sexe, qui se recherchent comme telles, ne peut laisser psychologiquement l'enfant indifférent. Il s'éveille toujours à partir de la sexualité inconsciente de ses parents. L'homosexualité est loin d'être un modèle d'identification car dans cette représentation, l'autre sexe est nécessairement exclu. C'est pourtant la dualité des sexes qui permet à l'enfant de comprendre la procréation et la filiation, et de s'inscrire dans une histoire éducative et familiale. Le sens de l'altérité ne peut s'acquérir que dans la reconnaissance intime de l'autre sexe que viendra confirmer, par la suite, l'expérience de la vie sexuelle du sujet. Cette acceptation subjective commence par l'adhésion ou le refus de l'autre sexe lors de la période pré-œdipienne et œdipienne à travers la présence de l'homme et de la femme que sont sa mère et son père.

L'identification, rappelons-le, est un processus inconscient qui ne se commande pas, contrairement à ce que veulent faire croire des adultes en se promettant d'élargir leur relation à des membres de leur famille et à des amis des deux sexes afin de compenser le défaut de leur présence dans leur vie intime. Il y a bien ici manipulation, comme si l'identification de l'enfant devait se faire sur ordre, à l'image des pays totalitaires et des productions télévisuelles qui imposent des quotas identificatoires, en attendant que le pouvoir politique impose la « discrimination positive » permettant à des catégories de personnes d'échapper aux chemins classiques pour entrer dans la société et bénéficier de droits. Dans bien des domaines de la société de l'emprise narcissique, la présence et le désir de l'autre doivent s'imposer à chacun, au détriment des racines culturelles et religieuses qui ont

constitué le lien social. L'interprétation prescriptive qui sévit dans ce nouveau type de « filiation » est inquiétante. Elle laisse peu de liberté à l'enfant pour occuper son espace psychique. Celui-ci sera nécessairement colonisé par les fantasmes de l'adulte qui, sans aucune distance ni sens critique sur ses motivations, lui expliquera à force de conviction sentimentale l'impossible : une procréation et/ou une « parentalité éducative » homosexuelle. L'unisexualité de deux adultes n'est pas un modèle d'identification à soutenir auprès des enfants. Certes, ils ne deviendront pas automatiquement homosexuels en vivant dans ce contexte. Néanmoins une nuance s'impose quand on sait que certaines études faites aux États-Unis, présentées en France lors d'une émission télévisée (Arte) sur la question, montrent qu'il y a un risque pour 40 % d'enfants. Ce sont plutôt les effets collatéraux pour la structuration de leur vie psychique, mais aussi pour l'ensemble de la vie sociale dont l'une des caractéristiques sera de privilégier la recherche du même et du semblable, qui sont à craindre si le mariage et l'adoption par des personnes homosexuelles deviennent un modèle parmi d'autres, alors que l'homosexualité est en contradiction avec la vie conjugale, la procréation et la filiation. Un des effets à redouter est le détournement du sens des réalités. Ainsi, un homosexuel révélait récemment sur les ondes avoir pensé adopter un garçon et une fille pour fonder une famille dans laquelle la différence sexuelle serait « visible ». Quelle naïveté, comme s'il était possible d'inverser l'ordre des générations en voulant faire signifier par des enfants ce que l'on est dans l'impossibilité de représenter soi-même. On mesure ici combien le raisonnement affectif peut devenir délirant quand on fait fi de la réalité de la différence sexuelle.

Les conséquences identitaires

Les enfants, à quelques exceptions près, ne sont pas conscients de ce que leur font vivre ces adultes et des conséquences qui pèseront sur leur destin psychique. L'attitude des adultes est irresponsable quand ils affirment : « Faisons l'expérience, on verra bien plus tard », comme si, en toute méconnaissance des besoins des enfants, nous devons agir dans l'ignorance de ce que nous savons déjà. Il est préférable d'anticiper les effets à long terme sur leur vie psychique mais aussi sur la société, car le sens de la filiation, dans toutes ses dimensions, est partagé seulement par un homme et une femme.

Les problèmes essentiels ne se posent pas toujours durant l'enfance puisque les enfants sont sous la nécessaire dépendance des adultes pour ce qui a trait à la nourriture, la sécurité et la confiance affective. Ils ne subissent pas toujours immédiatement les effets psychiques de ce que vivent les adultes. Ce n'est qu'une fois devenus eux-mêmes adultes que les problèmes se poseront, ou que de sérieuses difficultés apparaîtront quand ils prendront conscience de leur vécu, faussé structurellement, et qu'ils voudront, à leur tour, fonder un couple et envisager de devenir parents. Quelle image guide auront-ils pour comprendre le sens de ce que sont un couple et une famille ? Nous faisons l'hypothèse que nous risquons d'aboutir à des confusions générationnelles, à des troubles de la filiation et à des crises identitaires peu favorables à la stabilité relationnelle chez ces personnes. Le sens de la filiation ainsi faussé, où se mêlent l'imaginaire et le réel dans la confusion sexuelle de l'unisexualité, sera propice, dans trois ou quatre générations marquées par cette expérience, à des pathologies

de nature psychotique (ce qui ne veut pas dire que ces enfants deviendront psychotiques), avec des clivages et une altération du sens des réalités au bénéfice d'un surinvestissement et d'une surinterprétation affectifs des choses (violences et conduites délirantes).

La porosité de l'enveloppe sociale, qui permet de moins en moins aux psychologies individuelles d'apprendre à se contenir (agitation, manque de concentration, stress, dépression, déni du sens de la loi, passage à l'acte des images mentales, confusion entre réel et imaginaire, paricide, etc.), favorise déjà ce type d'organisation psychique du fait de la confusion des références sociales et des deux seules identités sexuelles avec des orientations sexuelles. La fiction d'une « filiation » homosexuelle ne fera qu'accentuer ce fait. La psychose d'origine psychique (quand se produit une scission interne entre des intérêts psychiques problématiques clivés sur le sens des réalités externes, comme dans le délire du désir d'enfant) trouve naissance dans cette confusion de l'imaginaire et du réel dont témoignent, entre autres, les revendications homosexuelles.

Le rappel des limites et la nécessité de savoir dire « non », lorsque les interdits de base sont transgressés, relèvent de la responsabilité politique si l'on ne veut pas fabriquer une société délétère qui s'achemine vers l'implosion.

Un déficit d'étayage

L'ensemble des discours médiatiques et la plupart des enquêtes sur le prétendu bien-être des enfants engagés dans une relation unisexuée d'adultes sont trop superficiels pour être crédibles. La situation de ces enfants est idéalisée, on leur prescrit d'aller bien et même mieux que les autres enfants. Il y a comme un acharnement à

prouver que ces adultes sont capables d'être d'aussi bons « parents » que les autres et, en forçant le raisonnement de façon plus ou moins arrogante, on va jusqu'à affirmer qu'ils sont de meilleurs « parents » puisqu'ils se sont véritablement interrogés sur leur désir d'enfants. La réflexion personnelle sur cette question n'avance à rien, si les prémisses sont mal posées et faussées dès le départ. Dans une vision restreinte, on se fie aux apparences, qui sont trompeuses, en croyant que le bien-être affectif présent des enfants est suffisant. Il est vrai que, la plupart du temps, ces enfants ne sont pas malheureux. La chose n'est pas négligeable mais l'essentiel n'est pas de savoir si ces adultes s'occupent d'eux avec attention, ce qu'ils font à l'évidence, mais plutôt de considérer dans quelle structure relationnelle on les engage. Structure qui, elle, va les organiser psychologiquement autrement que dans une relation partagée entre un homme et une femme. Les bons sentiments et l'ardeur affective des adultes qui les entourent sont insuffisants pour compenser le déficit qui prive l'enfant de plusieurs dimensions du réel : la différence sexuelle, la paternité et la maternité et le sens générationnel du couple. Il ne faut pas non plus uniquement s'en remettre à la « résilience » (qui reprend, de façon quasi religieuse, une vérité de toujours selon laquelle chaque enfant, selon ses ressources particulières, peut résister ou compenser diverses difficultés) en le plaçant délibérément dans une situation compliquée. On abuse de ses forces en se réfugiant derrière la formule qui délie la relation : « C'est son problème, c'est à lui de tenir compte et de respecter les "choix" affectifs et sexuels des adultes. » De nombreux psychologues font l'impasse sur les enjeux pour les enfants lorsqu'ils affirment qu'il existe chez l'homme des possibilités d'adaptation à toutes les situations. Celles-ci se dépassent dans la mesure où l'enfant dispose d'un sentiment de confiance dans la vie. La remarque est

pertinente, face aux imprévus et aux échecs de l'existence, mais largement insuffisante, surtout lorsque l'on considère que l'enfant sera confronté à des problèmes identitaires que l'on pourrait éviter et que l'on va créer délibérément et volontairement en toute connaissance de cause. Tous ces choix, fondés sur des orientations sexuelles et notamment sur la peur et le rejet de l'altérité sexuelle, ne sont pas nécessairement positifs pour le développement et l'éducation d'un enfant et le devenir de la société.

Impliqué dans l'unisexualité de deux adultes, l'enfant n'aura pas l'expérience subjective de la seule relation qui constitue un couple entre un homme et une femme. Il sera dans une « filiation » contraire à la vie sexuelle de deux personnes de même sexe pour se situer vis-à-vis des autres enfants « à égalité ». Il sera dans un type de « parenté » étrange au regard des autres qui sont, eux, dans les conditions universelles et plus sécurisantes de la filiation. L'enfant le percevra, même si l'on masque ses interrogations et celles des autres en magnifiant l'intérêt affectif dont il est l'objet. Il lui est nécessaire de s'inscrire dans une histoire et dans la succession des générations dont la lisibilité charnelle est une référence importante. Sinon, sans cette réalité objective, comment peut-il entrer dans le processus d'individuation/différenciation afin de devenir psychiquement autonome après avoir été adopté ou « fabriqué » par manipulation biologique ? Comment peut-il se reconnaître à égalité psychique avec les autres alors qu'il doit affronter un double handicap : l'homosexualité des adultes, qui est inféconde, et sa conception et son éducation en dehors de l'union d'un homme et d'une femme ? Comment penser que ce déficit n'apparaîtra pas une fois qu'il sera devenu adulte ?

Se cantonner dans le registre purement sentimental du bien-être affectif fausse le débat et sert d'alibi aux inter-

rogations fondamentales concernant les besoins et les intérêts de l'enfant. La sexualité conjugale et générationnelle a une dimension sociale qui ne peut être reléguée à la sphère du privé. Et la société a raison de se réserver un droit de regard en interdisant certaines pratiques et davantage encore quand elle doit veiller à la protection de l'enfant.

Il y a toujours eu des cas particuliers ; la nouveauté est de vouloir les faire participer à la création de ce qui fait loi en remettant à plat le droit de la famille. La demande d'enfants dans un contexte d'homosexualité est loin d'être conforme à l'intérêt des enfants. Peut-on être entendu ? La vision que chacun a de la sexualité, en termes d'identité ou de tendances, modifie l'appréhension intellectuelle des choses. Cette dernière n'est pas neutre. Ainsi, lorsqu'on n'a pas le sens objectif de la différence des sexes, il est parfois difficile d'avoir le sens de la vérité des réalités de la vie.

Perversion et attaque du symbolique

Faut-il faire entrer l'enfant dans un sens dévoyé de la filiation ? La militance actuelle fabrique un système pervers, au sens où je l'ai défini précédemment, qui est régulièrement mis en scène par les médias, acquis à la cause du mariage entre personnes de même sexe et de l'adoption des enfants dans cette condition unisexuée. Cette militance favorise des situations de fait par des procédés illégaux ou douteux pour, ensuite, faire changer la loi sur le sens du mariage et sur le principe de la filiation en mettant en cause son rôle symbolique fondé sur la différence sexuelle.

Les politiques, qui travaillent souvent, nous l'avons dit, dans l'urgence, dans le temps médiatique et sans recul, se laissent fléchir par des groupes de pression,

nouveau pouvoir oligarchique, qui leur proposent des lois clefs en main. Ces dernières ne font que déconcerter davantage encore la société, soumise à des revendications qui lui sont contraires. Les citoyens découvrent après coup ces lois en ayant le sentiment de s'être fait bernier et d'être soumis aux dénis des références psychologiques de la différence sexuelle. Les homosexuels ne sont pas les mieux situés pour assurer les fonctions symboliques de la famille dans la représentation de la différence sexuelle et des générations au sein de l'éducation des enfants.

La négation de la symbolique sexuelle

Le déni est bien souvent la porte d'entrée dans la perversion. Est-ce à dire que ce sont des idées perverses qui prennent actuellement le pouvoir sur les représentations de la société ? Le « règne de Narcisse » peut favoriser la prise du pouvoir du pervers comme on l'observe actuellement dans tous les milieux : médiatique, politique, artistique, social, éducatif, religieux, etc. Le pervers, au sens psychologique et non pas au sens courant, est quelqu'un qui détourne le sens des choses à ses fins intimes. « À la logique perverse appartiennent la prédation, les chantages, les intimidations, une communication subtile aux fins d'emprise sur l'autre et la manipulation... Elle vise la destruction de l'autre¹. » Le pervers est un prédateur qui se débrouille toujours pour se mettre en valeur et susciter l'adhésion de ceux qu'il aveugle en induisant, chez eux, un sentiment de culpabilité pour mieux les posséder. Dans ce système, la réalité est manipulée et les pervers savent

1. Maurice Hurni, Giovanna Stoll, *La haine de l'amour : la perversion du lien*, L'Harmattan, 1996.

séduire et détourner à leur profit les idées, les autorités et les médias. Le besoin d'être reconnu est tel que le pervers parvient souvent à faire désirer son propre désir par les autres. Il est dans la toute-puissance et sans limites. Le pervers passe son temps à inverser les principes de raison, à s'attaquer et à saboter le symbolique et à se présenter en modèle de référence. Mais lorsqu'il est privé d'arguments, il s'en prend aux personnes pour les diffamer et va jusqu'à l'agression physique¹.

Comment définir le symbolique dans un sens psychologique ? Le symbolique a pour but de réunir et de représenter deux aspects qui se rapportent l'un à l'autre : ainsi l'enfant est l'expression symbolique d'une relation entre un homme et une femme et cette union

1. Le 5 juin 2005, des militants d'une association d'homosexuels sont entrés brutalement dans la cathédrale Notre-Dame de Paris pour y célébrer le « mariage » de deux lesbiennes par un faux prêtre avec la présence des caméras de France 3 et les micros de France Inter. La presse ne s'est guère offusquée de cette grossière manipulation. Il est inadmissible que des journalistes du service public aient accepté de voir ainsi leur mission instrumentalisée au bénéfice d'une action délinquante. Le recteur de la cathédrale a été lui-même physiquement agressé. Les militants et les journalistes auraient-ils eu le courage d'aller manifester dans une synagogue ou une mosquée à Paris ? Certaines associations sont ainsi coutumières de ce type de brutalités pour imposer leurs idées et ensuite elles s'étonnent de recevoir, en retour, des lettres qui dénoncent leurs violences. Une question se pose face à l'attitude des médias qui sont complaisants avec les « revendications » des homosexuels pour le mariage et l'adoption des enfants : pourquoi ne donnent-ils pas la parole à ceux qui pensent que la reconnaissance sociale et légale de l'homosexualité conduit la société dans une impasse ? Mais il est vrai qu'il est de plus en plus difficile pour « les esprits libres de trouver le droit à l'expression dans une presse libre », reconnaissait un ancien rédacteur en chef d'un grand hebdomadaire alors qu'il a, lui-même, pratiqué une sévère censure en favorisant tous les clichés et les mœurs à la mode.

associe le biologique, le générationnel et l'éducatif. Or la symbolique de la différence des sexes, qui est au fondement du couple, de la procréation et de la filiation sert aussi au fondement de la morale qui se constitue toujours dans un rapport au corps. La morale, dont dépendent les principes de raison et les principes universels de l'humanité qui forment le cadre porteur des références universelles du politique, a pour fonction d'être organisatrice du chaos et de l'incohérence pulsionnelle originelle dont témoigne la confusion de l'imaginaire avec le réel et le symbolique dans la demande de « parenté » que manifestent les revendications homosexuelles.

Pour la psychanalyse freudienne, la fonction symbolique a une tout autre signification. Elle n'a pas le même sens que dans l'art ou la religion quand un objet va être transformé afin d'être porteur d'une réalité subjective ou religieuse. Dans la symbolique psychique, il s'agit de remplacer un objet primitif et inaccessible par un objet actuel et réalisable. Ainsi, les exigences du stade œdipien, qui restent présentes dans l'inconscient, vont être transformées grâce au travail de la castration et de la sublimation : parfois elles seront nécessairement inhibées, en passant des désirs incestueux, fermés sur les parents ou sur la fratrie, à une sexualité ouverte vers l'extérieur. Le sujet sera toujours imprégné de ses désirs primitifs qui ont été élaborés et symbolisés dans ses désirs d'adulte. C'est pourquoi la vie affective et la relation de couple¹ risquent de réactualiser des expériences premières qui ne parviennent pas à se symboliser, c'est-à-dire à s'accorder avec une nouvelle situation et de nouveaux choix. Une opération qui devient possible lorsque la différence des sexes est intégrée dans

1. Voir *Époux, heureux époux...*, *op. cit.*

l'intime de la vie psychique et que l'interdit œdipien est accepté comme limite de soi et de ses désirs. Le garçon se libère d'une dette à l'égard de sa mère et la fille renonce à posséder le pénis du père en se sentant capables de devenir, à leur tour, père ou mère avant même de concevoir un enfant dans une relation formée entre un homme et une femme.

Ainsi se manifestent le dénouement œdipien et l'apparition de nouvelles compétences psychiques, en remplaçant la relation parentale par la relation de couple du sujet. Un remaniement psychique s'opère grâce auquel il passe du familial infantile au sponsal adulte, quelle que soit sa situation dans la réalité : marié ou célibataire. Lorsque cette opération symbolique est réussie, le sujet peut s'engager affectivement sans être angoissé à l'idée de ne pas être à sa place ou de se perdre. La relation conjugale est souvent la représentation symbolique de la relation familiale initiale dont le sujet cherche à se dégager pour élaborer une autre réalité.

Il est à noter que le terme de mariage vient du latin *matrimonium*, lui-même dérivé du mot *mater*, « mère ». Un terme qui peut être entendu de deux façons : se dégager des premiers liens pour se marier en fondant une communauté de vie, et se marier afin de devenir parents : *matris munus*, fonction de la mère ; plus largement, faire fonction de père et de mère. C'est bien ce passage à franchir que les concubins éprouvent le besoin d'accomplir lorsqu'ils deviennent parents et découvrent intimement la nécessité de se marier en acceptant de se séparer de leur dépendance parentale initiale. De nombreux jeunes adultes sont angoissés à l'idée d'entrer inconsciemment dans cette opération. Il s'agit de ce que j'ai nommé syndrome de l'*adulescent*. La tâche est plus difficile à effectuer pour les hommes afin d'accéder à cette nouvelle situation. Ils sont hésitants du fait de l'envahissement de la symbolique maternelle dans la

société et dans le couple, source de toutes les dépendances et addictions. Le père apparaît souvent comme une mère bis, comme un substitut de la mère auprès de l'enfant puisqu'il est invité à jouer à la puéricultrice à part égale avec sa femme. L'enfant risque d'être en présence de deux mères si le père, en donnant des soins nourriciers, maternelle plus qu'il ne paternelle. Au lieu d'inscrire l'enfant au sein de la relation de couple, fondatrice de la famille, le père apparaît en « mère », rival d'une autre mère. Ce n'est pas ainsi que le père construira sa relation avec l'enfant, en lui donnant uniquement son biberon, son bain et ses vêtements, mais en étant le conjoint de la mère. Sinon, comment s'étonner de voir de nombreux enfants avoir la mère comme seule image parentale ? Dans ces conditions, n'importe qui peut jouer à la maman... jusqu'à des duos de même sexe. Or le désir de l'homme pour sa femme, et réciproquement, précède toujours la venue de l'enfant et il faut qu'il ait donné ses gamètes, associés à l'ovule de la mère, pour qu'un enfant soit conçu. Avant d'être père et mère, ils se sont connus et désirés en dehors de l'enfant qui est la conséquence de leur union et non pas le principe fondateur. C'est pourquoi le couple formé par un homme et une femme est au fondement de leur famille. Le père est l'homme de la mère là où, dans un duo homosexuel ou lesbien, il n'est qu'un pourvoyeur de produits biologiques. Il sera difficile à l'enfant, dans ce cas, de se situer dans une véritable relation parentale. Il se placera à égalité avec les adultes, parfois en rival de même statut, en développant une prématurité dommageable à son évolution affective.

Le « désir » d'enfant dans un duo de personnes de même sexe s'inscrit dans l'échec du processus de la symbolique de la filiation, puisque ce désir unisexe témoigne de la négation du couple parental dans l'histoire subjective du sujet. Négation qui se manifeste par

l'angoisse et l'impuissance d'aimer sexuellement une personne de l'autre sexe. C'est ce qui explique, nous le verrons plus loin, pourquoi des parents se sentent niés dans leur identité conjugale et parentale lorsqu'ils découvrent l'homosexualité de leur fils ou de leur fille. La mentalité contraceptive et abortive nous a habitués à la grève des naissances, laquelle se solde par un effondrement démographique en Europe, alors que le désir d'enfant, dans une vie unisexuée, le déracine charnellement de la relation entre un homme et une femme et incline à un repli sur soi. La loi autarcique du « règne de Narcisse » s'abat socialement et brouille toutes les symboliques avant de les empêcher.

La négation de la triangulation relationnelle

Le sujet qui se fixe dans l'une des formes de l'homosexualité n'accède pas à la symbolique sexuelle, sa psychologie se joue en deçà de cette symbolique en restant rivée à ses choix d'objets initiaux. La plupart du temps, le sujet expulse toute trace de l'autre sexe dans sa propre vie sexuelle. Il lutte contre sa sexualité infantile incestueuse, avec un ressentiment inconscient à l'égard du parent de l'autre sexe (qui sera parfois magnifié dans la réalité pour éviter la culpabilité, comme c'est le cas du fils homosexuel à l'égard de sa mère). Il fait de l'exclusion du parent de l'autre sexe la condition de la jouissance avec une personne de même sexe dans l'espoir de trouver le parent de même sexe qu'il a pourtant évincé. Dans ce système, il n'y a de place ni pour le sens de l'amour objectal, ni pour l'enfant qui a besoin d'être situé dans une relation triangulaire sexuellement différenciée. Il faut rappeler que le sujet est capable d'accéder au sens de l'amour quand il acquiert le sens de l'altérité sexuelle. C'est

pourquoi parler de « couple » ou de « conjugalité » homosexuelle, ou encore de « famille » homoparentale est un non-sens. Il y a sans doute de l'attachement et des sentiments qui se manifestent entre ces personnes, mais ces caractéristiques ne sont pas synonymes d'amour. Comment l'amour peut-il exister dans un face-à-face narcissique et dans une identification spéculaire ? L'« amour » narcissique recherché pour lui-même est la négation même de l'amour dans la mesure où sont absentes la reconnaissance et l'ouverture au sens de l'altérité sexuelle, et donc au sens de l'autre. La personnalité narcissique, enfermée dans l'attrait des personnes de même sexe, confond souvent ses effusions émotionnelles, ses attitudes fusionnelles et ses impulsions sexuelles avec des manifestations de l'« amour », alors qu'elle n'est pas, psychologiquement, structurée sur ce registre. Elle est dans l'illusion, elle croit connaître l'« amour » alors qu'elle l'ignore et que son économie psychique est étrangère à la symbolique de l'amour. L'amour est davantage escompté que vraiment trouvé puisque les conditions psychiques ne sont pas réunies pour l'atteindre et le vivre. Dans une telle intrigue, détournée du sens réel du couple, de la conjugalité et de la famille, l'enfant n'est pas reconnu pour lui-même. Il est voulu, entre autres, afin de prendre une revanche inconsciente, quasi incestueuse, à l'égard du parent de même sexe mais sans que le sujet soit psychologiquement dans une configuration familiale post-œdipienne. Il se prolonge à travers l'enfant qui est son double et non pas comme celui qui restera présent après lui, comme on l'observe dans le couple homme-femme. La fierté homosexuelle d'« avoir » un enfant est une sorte d'affirmation d'une liberté totale vis-à-vis des séquelles des choix d'objet sexuel de l'enfance et comme le refus de toute explication à ce sujet. La censure est telle qu'il est difficile

pour le sujet de s'interroger sur sa vie affectivo-sexuelle. Il est construit dans le déni identificatoire, dans la recherche d'un objet partiel et dans un désir de domination à travers lequel l'enfant est souvent désiré et surinvesti affectivement.

L'horreur du vagin chez l'homme homosexuel et du pénis chez la femme lesbienne, se cristallisant dans le déni de la différence sexuelle, ne laisse guère de place à toute symbolisation de l'objet sexuel qui est indispensable pour être capable d'accéder aux fonctions parentales. Il ne suffit pas de nourrir, d'apprendre ce qu'il faut à un enfant, et de lui manifester de l'affection. L'essentiel se joue ailleurs, quand des adultes sont les mieux placés pour mettre en œuvre toutes les fonctions parentales qui vont stimuler la vie psychique, à commencer par la symbolique qui permet la triangulation de la relation (le père, la mère et l'enfant), la prohibition de l'inceste, l'intériorisation de la différence sexuelle et l'acceptation des places et des rôles entre les générations. Ce sont autant de tâches psychiques difficiles à accomplir par un enfant impliqué dans un duo homosexuel fondé sur la peur et le rejet de l'autre sexe. Quel exemple pour un enfant !

Une transgression du lien social

En banalisant l'homosexualité et en laissant croire que le mariage et l'adoption des enfants sont possibles pour des personnes de même sexe, nous pouvons nous interroger afin de savoir s'il ne s'agit pas d'une transgression majeure du lien social de la conjugalité et de la parenté qui repose sur la fascination et la recherche du semblable au lieu de privilégier le sens de l'altérité. En nous orientant de la sorte, ne préparons-nous pas tous les ingrédients favorables à la violence et au racisme ? En

franchissant limite après limite, en imaginant que n'importe quelle forme de sexualité peut être institutionnalisée, nous détruisons les repères symboliques de la société. L'inversion des réalités et des valeurs de la vie semble dominer les esprits. Vouloir légaliser toutes les situations du seul fait qu'elles existent, sans les différencier ni les qualifier, est une des nombreuses erreurs de la sociologie gestionnaire du psychologisme contemporain. Nous risquons d'être dans la régression du retour au « fonctionnalisme » et au « culturalisme » des écoles sociologiques anglo-saxonnes qui imprègnent la réflexion de certains psychologues et juristes et qui furent, déjà au XX^e siècle, l'objet de critiques de la part de Marcel Mauss et de Georges Devereux. Une telle inflexion sape les fonctions symboliques sur lesquelles repose encore la société et induit la dévalorisation de toutes les autres lois.

Devant une « parentalité » (véritable déni de la parenté générationnelle) présentée selon un système à la carte et en morceaux, comment peut-on penser qu'avec ce bricolage juridique et pernicieux on puisse permettre à un enfant de découvrir « sa place dans la différence sexuelle, dans la procréation et dans la différence des générations » ? La question psychologique de la filiation se joue-t-elle dans un tour de passe-passe aussi gestionnaire ? Mais on nous rassure en affirmant qu'il suffira de tout expliquer à l'enfant pour qu'il n'y ait plus de problèmes. Le rationalisme défensif des Lumières continue son œuvre pour obscurcir les réalités de la vie. La pensée magique est sans limites. Le laminoin à fantasmes aura amené à fabriquer des relations formelles et sans intériorité. Le désinvestissement de la différence sexuelle aboutit à une vision inhumaine de la filiation.

La question est de savoir à nouveau ce qu'est l'homosexualité, s'il revient à la société de l'organiser et de per-

mettre de se marier et d'adopter des enfants dans cette situation. Nous l'avons dit, si chacun organise ses représentations sexuelles selon ses débats internes, l'homosexualité est une tendance sexuelle, parmi bien d'autres, en conflit avec l'identité sexuelle. Elle n'est pas une alternative sexuelle d'égale valeur avec l'hétérosexualité, elle ne peut pas être une référence sociale – encore moins quand on sait qu'il s'agit d'un phénomène extraminoritaire – et les revendications en matière de couple et d'adoption des enfants sont incompatibles avec l'intérêt général. D'autre part, ce n'est pas parce que des homosexuels, qui sont devenus parents au sein d'une relation de couple homme-femme qu'ils ont quittée, assument heureusement leurs responsabilités à l'égard de leurs enfants, que cela valide de façon générale l'adoption, la PMA et l'IDA pour les autres. Les situations ne sont évidemment pas comparables. L'« homoparentalité » est un abus de langage car la plupart des enfants, parfois éduqués par des homosexuels, sont issus de relations de couple rompues.

*

Les droits de l'enfant exigent que celui-ci ne soit pas à la merci d'une parenté, transformée en « parentalité », éclatée dans trois directions et rationalisée pour justifier toutes les errances actuelles contraires à ses besoins. Elle n'est pas d'un bon présage pour construire son unité interne et encore moins pour signifier la succession des générations. Cette « parentalité » névrotique contribuera à fabriquer encore davantage des êtres sans racines, incertains et instables avant d'assister à un retournement sévère de perspective.

Personne ne se demande s'il n'est pas discriminatoire de refuser à des enfants d'avoir comme parents (générateurs, générationnels et éducateurs) un père qui soit

Le règne de Narcisse

un homme et une mère qui soit une femme. Lui laisser supposer, à lui comme aux autres, qu'il y a différentes façons de « faire¹ » des enfants et qu'ils soient éduqués, voire adoptés par des personnes dont la sexualité est en contradiction avec la différence sexuelle, est une duperie d'autant plus flagrante qu'il constatera qu'il sert à valoriser des adultes et qu'il est un cas d'espèce étrange au milieu d'enfants qui sont dans la situation commune et universelle de la filiation. Aucune loi ne viendra modifier et masquer cette réalité que l'on se plaît à brouiller et qui provoquera de vives réactions dans l'avenir comme on l'observe déjà dans d'autres domaines. Mais il est tellement plus tendance de faire compliqué quand la simplicité de la vérité conjugale et familiale est devenue désuète.

1. Il faut rappeler que l'on ne « fait » pas un enfant, il est conçu entre un homme et une femme. C'est pourquoi l'on parle avec juste raison de procréation et non pas de reproduction, ce qui est le propre des animaux et des végétaux.

TROISIÈME PARTIE

L'homophobie,
une imposture intellectuelle



La singularité du vécu psychologique de chacun est aujourd'hui devenue quasiment une valeur de référence. Le seul champ à respecter étant celui du désir intime alors que l'espace psychologique est paradoxalement exposé de façon impudique dans la vie sociale. La cassure entre les revendications subjectives et les exigences sociales est le prix à payer d'une société narcissique et individualiste. La situation psychologique des personnes se pense en termes d'égalité, de droits et de non-discrimination. Tout traitement « inégalitaire » est devenu insupportable et souvent interprété comme une transgression. Pire même, au nom de la « discrimination positive » on se propose de pratiquer des sélections et de faire des choix selon des critères de situations personnelles et sociales, et non plus en fonction des compétences et des qualités requises, comme par exemple pour l'entrée dans certaines grandes écoles. Conséquence : les personnes se disent facilement discriminées lorsqu'elles n'obtiennent pas ce qu'elles veulent, se situant alors dans une position de victimes. L'usage de l'« homophobie » est de cet ordre. Les militants en appellent aux « droits de l'homme » et à l'« égalité devant la loi » en matière de couple, de mariage et

Le règne de Narcisse

d'adoption des enfants. Est-ce réellement pertinent ou perdons-nous la raison en nous laissant entraîner dans les artifices de la subjectivité ? Ne sommes-nous pas confrontés aux effets pervers de l'égalitarisme et d'une ingénierie à fabriquer du langage et des droits ? Ainsi, nous sommes devant la confusion entre l'égalité en dignité des personnes et les situations personnelles qui devraient être égales les unes par rapport aux autres. La notion de non-discrimination pervertit le sens de la liberté et le sens de l'égalité. La démocratie d'opinion, amplifiée par les médias qui deviennent de plus en plus prescripteurs, est une dérive de la démocratie qui prend en otage le législateur et la réflexion scientifique pour venir justifier ce qui se vit, au lieu de l'interroger et de le mettre en discussion. C'est ainsi que l'ordre moral de l'opinion médiatique met la société sous surveillance. La démocratie glisse progressivement vers la dictature du *politiquement correct* et la surveillance légale du langage qui détourne le sens des concepts et des mots.

Un débat scientifique et social escamoté

Je l'ai déjà évoqué, il est devenu difficile de se faire entendre sur ce que représente l'homosexualité dans le développement psychologique d'une personne. La recherche et toute la réflexion scientifique à ce sujet sont relativement neutralisées, à moins de valider l'homosexualité comme une réalité « normale ». Le conformisme actuel tente d'imposer cette pensée unique en évacuant la problématique psychique de cette tendance conflictuelle de la sexualité infantile et d'en faire un « état » de vie parmi d'autres. Évidemment, répétons-le, il ne s'agit pas de reprocher à quiconque ses tendances, ses attraites et ses affects. Mais nous sommes ici dans le registre de la vie psychique et de la complexité des désirs, lequel ne se confond pas avec la scène publique, surtout lorsqu'une minorité agissante veut en faire un enjeu politique.

C'est ainsi que nous risquons de faire passer ce qui se joue sur la scène des affects au discours politique et de violer ainsi les nécessités de la vie. Le rôle du politique ne consiste pas à reconnaître et à accepter toutes les revendications subjectives. Le principe de plaisir dans sa toute-puissante doit rencontrer le principe de réalité si

l'on veut respecter les principes d'humanisation, à commencer par celui de la différence sexuelle qui structure la personnalité, et qui est à la source d'une symbolique sociale créatrice de liens conjugaux, générationnels et éducatifs. Tel n'est pas le cas de l'homosexualité.

Quelques spécialistes en sciences humaines apportent leur caution aux revendications homosexuelles afin de créer de nouvelles normes sexuelles. Dans une attitude d'esprit antijuridique et déréelle, ils confondent la « science des cas » psychologiques avec les exigences de la structure institutionnelle¹. Autrement dit, il est pour le moins regrettable de faire croire que des représentations sexuelles individuelles – les plus conflictuelles – devraient être légitimées dans la loi civile. Le législateur étant obligé de donner force de loi aux fantasmes primitifs de la sexualité humaine sans être capable de s'intéresser à la question de savoir quelle sexualité est socialement légitime. Dans ce cas, la psychanalyse et la sociologie deviennent normatives et prescriptives au nom du sujet désirant et de sa désinstitutionnalisation. Il y a parfois un égarement de certains spécialistes des sciences humaines qui, en voulant instituer la subjectivité du sujet, finissent par le désocialiser puisqu'il n'a plus les moyens de se relier à des réalités universelles². La réflexion juridique se trouve non seulement atteinte par

1. Pierre Legendre, *Leçons*, vol. 3 : *Dieu au miroir*, Fayard, 1994.

2. Michel Tort, *Fin du dogme paternel*, Aubier, 2005. Un ouvrage pour le moins cynique dans lequel l'auteur se propose tout simplement de liquider la fonction paternelle. En maniant la dérision, il développe un discours sentencieux contre la plupart des spécialistes qui décrivent, avec raison, les problèmes posés par l'effacement de la fonction paternelle. Il évite les interrogations contemporaines en affirmant que nous sommes à « la fin d'un monde » et au début d'une ère nouvelle. Une démarche d'évitement qui est classique : quand on ne sait pas vivre une réalité et encore moins la penser, on la surinterprète en parlant du changement nécessaire des choses.

la confusion sexuelle créée, entre autres, par l'homosexualité mais aussi la réflexion scientifique qui est sommée de se taire ou sinon de justifier complaisamment le règne des orientations sexuelles.

Ainsi, en 1973, l'American Psychiatric Association a décidé, de façon contestable, de rayer l'homosexualité de la liste des affections mentales par 5 816 voix pour, 3 817 voix contre et 367 abstentions.

En effet, l'auteur prétend que la modernité est dans l'invention de nouveaux modes de paternité sans lien avec la procréation. Cette vision purement gestionnaire de la famille cautionne surtout le déni de la différence sexuelle, la « mono »-parenté, comme si on pouvait être « parent » au singulier, seul et sans lien corporel, et l'impuissance de certains hommes à savoir se situer comme père. Ainsi, certains de ces pères « modernes » multiplient leur progéniture dans une sorte de polygamie familiale, à la suite de plusieurs séparations, et dont ils abandonnent le sort à d'autres devant faire fonction de père. Pendant que d'autres se trouvent des partenaires féminines deux fois plus jeunes qu'eux. Si l'on peut reconnaître à chacun ses représentations affectives, ayons la lucidité de savoir à quoi l'on joue en voulant banaliser des situations problématiques sous le couvert de la « modernité ». Ce courant psychanalytique culturaliste, maîtrisant maladroitement des données historiques, philosophiques et théologiques, sert de rationalisation pour mieux disqualifier leur sens de la paternité dans le mépris du corps. C'est un nouveau conformisme de la pensée à la mode. Le père « dominateur » dénoncé par l'auteur (*cf.* le père napoléonien qui a marqué le XIX^e siècle) n'a rien de commun avec la fonction paternelle. D'ailleurs, celle-ci n'est pas une fiction et ne peut pas être exercée n'importe comment. Au-delà des concepts mondains sans prise sur le réel, l'expérience clinique est là pour nous confirmer combien ceux qui ont été privés de la fonction paternelle ont du mal à se situer dans l'existence et développent parfois des attitudes perverses. En effet, la négation de la fonction paternelle est l'un des malaises dans la civilisation qui ouvre la voie à la multiplication des perversions comme en témoignent les modèles sociaux qui circulent actuellement et le comportement de sujets qui se croient sans limites. On lira avec intérêt l'ouvrage de Xavier Lacroix, qui s'inscrit dans une perspective plus réaliste, *Passeurs de vie. Essai sur la paternité*, Bayard, 2004. Voir aussi Françoise Hursel, *La déchirure paternelle*, PUF, 1996.

Cette question scientifique a donc été tranchée non pas en fonction d'études, d'analyses ou de réflexions, mais par un vote reflétant l'opinion du plus grand nombre. Cela provoqua de vives réactions dans l'association et la promesse pour l'avenir de ne plus jamais traiter de questions psychiatriques de façon aussi peu méthodique. Le conseil d'administration et les membres de cette association avaient subi le siège d'associations militantes qui cherchaient à les persuader par des conférences, des circulaires et diverses publications de ne plus considérer l'homosexualité comme un désordre mental. À la suite de ce coup de force, l'OMS puis de nombreux pays, dont la France, ont rayé à leur tour l'homosexualité de la liste des affections mentales. Il est vrai que si l'homosexualité n'est pas une « maladie mentale », elle demeure, néanmoins pour les psychopathologues, « un trouble psychique de l'identité sexuelle¹ ». Les exactions des États totalitaires devraient nous mettre en garde sur le danger à faire trancher des questions scientifiques par l'intimidation militante et par des votes télé-guidés.

Les revendications actuelles, nous l'avons dit, ne sont que les épiphénomènes de l'idéologie du *gender* (le genre sexuel pour désigner la construction sociale du masculin et du féminin mais aussi l'orientation sexuelle que chacun se donne) qui, depuis les années 1950, remet en question la différence sexuelle comme fait objectif et universel sur lequel repose l'organisation sociale. Il s'agit, affirment les militants du mariage homosexuel, de dénoncer les normes « hétérosexistes » de la société pour reconnaître toutes les autres formes de « couples » ou de « parentés » qui pourraient être initiées selon les tendances sexuelles de chacun. Cette idéologie fait

1. Cf. *DSM IV, op. cit.*

l'impasse sur l'identité sexuelle qui est intrinsèque à chaque sexe et structure la personne de l'homme et de la femme.

Le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), mais également le Parlement européen de Strasbourg sont largement influencés par la théorie du *gender*. C'est ce qui explique des projets et des réformes à propos du couple, de la famille et de l'éducation sexuelle des enfants retenant les « orientations sexuelles » comme les seules références à partir desquelles se diffusent et s'organisent de nouveaux modèles sexuels et donc de couples et de familles¹. Nous sommes ainsi passés de la demande étrange du traité d'Amsterdam², qui en appelait au *respect des orientations sexuelles*, pour accélérer la reconnaissance sociale de l'homosexualité en Europe à travers le couple et la famille, à l'exigence politique d'organiser la société selon les orientations sexuelles au détriment de l'identité sexuelle.

Plusieurs députés de l'Assemblée nationale française m'ont fait observer, durant les débats au sujet du pacs, que personne ne savait qui avait introduit dans le traité d'Amsterdam cette notion de *respect des orientations sexuelles* qui ne figurait pas dans les travaux préparatoires. Ce n'est que dans la dernière mouture, et après

1. Les pays membres des conférences du Fonds des Nations unies pour la population qui se sont tenues à Pékin et surtout au Caire (1994) ont refusé que soient reconnus différents types de familles comme celui de la « famille » homosexuelle. Cette instance de l'ONU revient régulièrement sur ce sujet dans l'espoir de faire céder les pays membres. Il s'agit bien d'une offensive idéologique.

2. Le traité d'Amsterdam, signé le 13 octobre 1997, stipule à l'article 13 que les pays membres s'engagent à respecter les orientations sexuelles. Voir Tony Anatrella, *La différence interdite*, op. cit., chap. « Homosexualité », sous-chap. « Une société éclatée en tendances sexuelles », p. 285-288.

que furent signés les volumineux ouvrages de ce traité, que l'on a découvert cette exigence. Elle représente un non-sens car elle met l'orientation sexuelle sur le même plan que l'appartenance à un sexe, à une ethnie et à une religion qui fait partie, elle, des droits de l'homme et est source de droits positifs. Nous sommes dans un malentendu total en confondant des orientations intrapsychiques, des mœurs qui sont toujours contestables, avec des caractéristiques fondamentales de la dignité de la personne humaine.

Les personnes homosexuelles ont les mêmes droits que les autres citoyens, y compris le droit de ne pas être traitées d'une façon qui porte atteinte à leur dignité personnelle. Néanmoins, les droits ne sont pas absolus et dépendent de la situation dans laquelle chacun se trouve. Il y a des domaines dans lesquels il n'est pas injuste ni discriminatoire de devoir tenir compte de l'orientation sexuelle de la personne, notamment dans le domaine du mariage et de l'adoption des enfants. En France, depuis la loi du 25 juillet 1985, les discriminations fondées sur les mœurs se trouvent assimilées au racisme (Code pénal, articles 187, 416). Or nous sommes dans la confusion : le statut de la personne et le choix des mœurs ne dépendent évidemment pas du même champ de réflexion.

Pourquoi contester ce fait ? Tout simplement parce que la loi crée la réalité sociale et qu'il ne lui revient pas d'accréditer des mœurs qui relèvent de la sphère du privé et ne concernent pas la vie sociale qui repose sur des réalités fondées sur le sens de la dignité de la personne humaine et de la vie conjugale. En morcelant ainsi la loi sur des aspects aussi particuliers et subjectifs, elle perd de sa crédibilité dans les autres domaines. Marier deux personnes de même sexe, ou leur permettre d'adopter des enfants, sont des revendications contraires aux principes de l'humanité, à savoir transmettre l'humain par la seule médiation d'un homme et d'une

Un débat scientifique et social escamoté

femme. La loi civile crée ainsi du désordre et de l'insécurité au cœur de l'humanisation de la sexualité. Le législateur néglige le fait qu'avec ce type de loi il fabrique lui-même des réactions de violence, à commencer chez les plus jeunes : il laisse entendre qu'il n'y a pas de limites et que l'on peut organiser la vie sociale à partir des représentations psychiques les plus conflictuelles. L'instabilité du droit est également favorable à ce climat de crainte et de méfiance à l'égard des autres, dans la mesure où plus rien n'est fiable. Ainsi, sommes-nous passés d'un droit normatif à un droit évolutif qui finit par dévaloriser le sens même de la loi civile et de l'engagement politique.

L'inversion des valeurs

Est-il raisonnable d'instituer l'homosexualité et de reconnaître légalement une tendance sexuelle aussi particulière ? Je l'ai souligné à plusieurs reprises, cette orientation sexuelle est un effet de l'élaboration problématique de la représentation de la pulsion sexuelle que se donne un sujet en se fixant dans une structure narcissique qui ramène tout au même que soi. Elle se présente plus comme un handicap que comme une alternative à l'hétérosexualité, et, sur le plan social, elle contredit les intérêts de la société. Les militants qui veulent imposer l'homosexualité à la société, comme un modèle à parité avec le couple homme-femme, retournent souvent en leur faveur l'argumentation qui fonde habituellement le couple et la famille.

Modifier le sens des notions communes

Il faudrait ainsi reprendre toute une sémantique et de nombreuses notions qui inversent le sens des choses. Pervertir, n'est-ce pas détourner des réalités relevant du sens commun à des fins particulières ? Une pensée en

forme de slogans, ne supportant pas la réflexion critique, se met en place et se trouve facilement portée par les médias qui apprécient le langage binaire et le classement arbitraire en bien et en mal. Nous sommes plongés, une fois de plus, dans le discours de la philosophie nominaliste avec l'idée que pour changer les choses, il suffit de modifier le langage au nom de la lutte contre l'« homophobie ». Examinons quelques-unes de ces formules.

1. « Lutter, par exemple, pour les droits des homosexuels, c'est lutter pour les droits de la personne. » Or l'homosexualité ne peut pas être considérée comme un droit intrinsèque à la personne, c'est-à-dire une qualité, un bien et une valeur qu'il faudrait protéger et promouvoir. Il s'agit d'une orientation sexuelle dont ceux qui la vivent doivent être respectés dans leur personne et dans leurs droits de citoyens, ce qui ne veut pas dire qu'il s'agit de créer des droits spécifiques. Mais nous reviendrons plus loin sur cette conception discutable du « droit des homosexuels » faisant d'une tendance sexuelle un sujet de droit positif pour se marier ou adopter des enfants.

2. Une autre formule est souvent utilisée : « Enseigner la différence comme principe de l'humanité, le droit à l'égalité étant une évidence pour toutes les sociétés. » Comment ne pas voir qu'il y a un détournement et une distorsion de sens en utilisant les concepts de « différence » et « d'égalité » ? Si nous nous laissons enfermer dans cette manipulation de la pensée, nous finirons par croire que tout se vaut, qu'un couple formé entre un homme et une femme équivaut à un duo constitué de deux personnes de même sexe. Il y a une opposition de nature entre l'un et l'autre. L'humanité a surtout besoin d'être pensée dans son unicité, au sens où nous participons à une commune humanité, et dans sa différenciation sexuelle à partir de la réalité objective que représentent l'homme et la femme. L'homosexualité

apparaît plutôt comme la négation de toutes les différences, à commencer par la différence sexuelle ; elle ne peut pas être un principe de différenciation sociale. Elle crée surtout de l'indifférenciation sexuelle et relationnelle, et, de ce fait, parfois de la violence puisqu'elle est significative de l'échec de la sublimation pulsionnelle de l'identification primaire au semblable. Cette première identification ne peut pas devenir la ressource psychique du lien social si elle n'a pas été transformée dans le travail du processus de la sublimation. Dans ce cas, comment le sujet va-t-il se socialiser ? Certains vont chercher à être reconnus à travers des attitudes et des comportements plus ou moins provocants qui vont les mettre en valeur sur la scène publique. Certaines professions ou certains milieux seront davantage choisis que d'autres. Quand la personnalité homosexuelle revendique son orientation sexuelle pour elle-même, elle s'établit dans une position de séduction narcissique qui fascine et parfois aliène les autres sous son emprise sans qu'ils puissent en avoir conscience. Le désir narcissique du même crée souvent un sentiment de culpabilité chez ceux qui en sont l'objet au point de se mettre sous la dépendance de ce sujet envahissant.

De nombreux décideurs se laissent piéger par des manœuvres pernicieuses qui détournent le sens de la distinction. Ils finissent par s'identifier au désir de ces « militants sanitaires », en croyant que leur volonté politique est de promouvoir une différence supplémentaire grâce à l'homosexualité, alors qu'ils se sont laissé fasciner par cette « différence » tant invoquée qui est, en fait, le refus de l'altérité sexuelle. C'est ainsi que l'on cherche à mettre les citoyens au pas de la pensée unique d'un modèle unisexué. Des responsables politiques ont peur de ne pas être à l'unisson de la pensée médiatique bien-pensante sur l'homosexualité. Ou plus précisément, ils ont peur des cris de quelques membres d'asso-

ciations militantes qui se multiplient actuellement mais qui ne regroupent pas un nombre d'adhérents significatif. Ils craignent également les manifestations comme la *Gay Pride*, devenue « Marche de la fierté » et leurs slogans dénonçant l'« homophobie » sous forme de chantage. Les politiques se précipitent au premier rang de ces défilés dans l'espoir d'être vus en train d'afficher leur obsession de la « modernité » devant les deux cent mille ou trois cent mille personnes qui s'y pressent selon les organisateurs. Ces chiffres sont repris par la presse sans aucune vérification sérieuse comme on le fait habituellement pour d'autres manifestations. Ce parti pris est pour le moins douteux. Mais une fois de plus, ces rassemblements annuels font illusion et l'on peut se demander s'ils pèsent lourd politiquement. Tous ceux qui viennent y flâner sont-ils homosexuels ? Quant à savoir si tous ces badauds sont favorables au mariage et à l'adoption des enfants...

3. Il n'est pas rare d'entendre certains affirmer que « les enfants ne subiront aucune influence en vivant avec des adultes homosexuels » quand ils se séparent de leurs conjoints et de leurs enfants pour vivre leur homosexualité ou encore, autre cas de figure, quand ils veulent adopter des enfants. Autrement dit, cette tendance et ce mode de comportement seraient neutres. Dans cette volonté de présenter l'homosexualité comme un fait banal et complètement aseptisé, on cherche à gommer toutes les interrogations psychologiques et sociales. N'est-ce pas une fois de plus le déni de l'intelligence, fruit du déni de la différence sexuelle, qui est à l'œuvre ?

Des parents piégés et culpabilisés

Des parents eux-mêmes, confrontés à la découverte de cette tendance chez leurs enfants devenus adultes, se

mettent à utiliser des arguments de mauvaise foi au lieu de simplement reconnaître qu'ils restent leur fils ou leur fille, quoi qu'il arrive, même s'ils n'admettent pas qu'ils apparaissent ainsi sous leur toit ou dans leur famille. Ces parents conditionnés par les idées à la mode veulent éviter d'apparaître « homophobes ». Ils tiennent donc des propos pseudo-libéraux à ranger sous la catégorie de l'impératif paradoxal. « Les parents, dit un père, n'ont pas à dicter leur façon de vivre à leurs enfants. » Une idée certes généreuse mais qui est contradictoire et démissionnaire quand on sait que l'éducation a pour but de favoriser l'autonomie de l'enfant en lui donnant des références et des principes à partir desquels les parents ont construit leur existence. À travers cette transmission culturelle, ils agissent sur la psychologie et le comportement de l'enfant afin d'influencer le développement de sa personnalité et la mise en œuvre de son comportement. L'humain ne se constitue pas en dehors de ce faisceau d'interactions, et vouloir s'en désolidariser, en croyant que l'enfant va se construire tout seul et disposer d'une liberté absolue, est une erreur d'appréciation de ses besoins. L'influence inconsciente des parents et des adultes intervient non seulement au plan culturel, mais aussi lors de l'élaboration des représentations sexuelles dans l'enfance et l'adolescence. Des incidences affectives de la part des adultes peuvent, en partie, favoriser l'orientation homosexuelle qui sera en définitive adoptée par le sujet lui-même au gré de ses intérêts.

Parfois des parents donnent l'impression d'admettre l'homosexualité de leur enfant. Ils disent qu'ils « s'en doutaient » tout en reconnaissant, dans le face-à-face de la consultation, qu'ils ont dû eux-mêmes, durant leur jeunesse, lutter sur ce terrain, sans avoir vraiment résolu le problème. Le fils ou la fille actualise, éventuellement, dans son vécu psychique ce qui était relativement masqué dans l'inconscient parental.

D'autres, au contraire, se dépriment en apprenant la tendance de leur fils ou fille et manifestent, quelquefois, une angoisse identitaire venue de leur enfance et depuis toujours liée à la méfiance d'une identification au parent du même sexe. Pour diverses raisons, ils ont mal supporté ce processus identificatoire et, face à la situation psychique de leur enfant, ils sont à nouveau confrontés à ce problème mais sous la forme d'une impasse.

Pour d'autres parents encore, l'angoisse porte sur la remise en question du couple parental générationnel. Ils n'auront pas de descendance à partir de leur propre enfant. La lignée se trouve en partie ou en totalité arrêtée, ce qui est contraire à la vie et à l'espoir d'être dans la transmission. L'enfant auquel ils ont donné la vie leur annonce, au nom de son vécu, non seulement une mort sans descendance, mais aussi sans avenir.

Dans tous ces cas de figure, la réaction vive des parents témoigne d'une angoisse existentielle et non pas d'une quelconque « homophobie », comme on veut le prétendre dans un excès d'interprétation psychologique moralisante.

Enfin, certains parents tentent de se donner une justification pour maintenir l'idéalisation de leur enfant aux yeux des autres. Ils ont le sentiment que la prévalence d'une attirance à l'égard des personnes du même sexe que soi, c'est du pareil au même qu'entre un homme et une femme. Ils espèrent ainsi désamorcer toute idée « homophobe » dans leur entourage.

La plupart des gens ne souhaitent pas, avec raison, donner une reconnaissance sociale à une orientation qui ne concerne que la personne. Malgré le refus de considérer qu'une particularité personnelle puisse se confondre avec une valeur sociale, l'argument d'autorité, utilisé ici par des parents, est, une fois de plus, celui

de l'« amour » puisqu'en son nom, on s'imagine que tout est admissible. On évite de s'interroger sur les conditions qui permettent de dire comment la relation entre deux êtres s'inscrit dans l'ordre de l'amour conjugal et familial, ce qui n'est pas le cas pour l'homosexualité. Un père n'a pas hésité à dire : « La vie n'est pas fondée sur la sexualité mais sur l'amour. Des parents qui rejettent leur enfant homosexuel sont égoïstes. » Des propos lénifiants et désincarnés qui laissent supposer que grâce à l'« amour », sans savoir le définir, nous serions dégagés des exigences de la condition humaine sexuée. Ces parents ont-ils mis au monde des enfants asexués ? L'« amour » dont on nous parle ici ressemble à une espèce de morale de la bonne entente qui se confond avec la relation fusionnelle de l'enfant avec sa mère, modèle de l'indistinction générationnelle et sexuelle. Un « amour » aussi idéaliste accompagné de la négation du sens de l'altérité ne saurait être authentique.

Des parents ne sont pas « égoïstes » et encore moins « homophobes » du seul fait qu'ils s'interrogent ou manifestent des exigences à l'égard d'un fils ou d'une fille adulte qui déclare cette tendance. Parfois, certains parents s'y opposent en ne recevant pas le partenaire afin de protéger le reste de la fratrie et de lui indiquer qu'il est plus bénéfique d'élaborer sa vie pulsionnelle en intériorisant le sens de l'autre sexe. De signifier aussi les exigences sociales qui prennent naissance dans la reconnaissance de la différence sexuelle et dans la conjugaison de l'association du masculin et du féminin, de l'homme et de la femme. Mais, de façon plus déterminante, les parents jouent encore ici leur rôle œdipien en rappelant la prohibition de l'inceste qui consiste à ne pas transgresser socialement l'ordre de la différence sexuelle. La société ne peut pas s'établir à partir d'un duo formé de deux personnes de même sexe ; une situation qui relève d'une condition individuelle.

Autrement dit, une chose est de maintenir une relation affective avec la personne sans qu'elle soit rejetée et une autre est d'accréditer des mœurs et un comportement qui posent de sérieux problèmes au sein d'une famille. L'affection et l'amour ne peuvent pas être instrumentalisés pour refouler des interrogations comme nous y invite un discours politico-médiatique.

Éviter ce qui fait loi

Les parents de la société bourgeoise libérale, née au XIX^e siècle, répugnent à jouer leur rôle symbolique. Rimbaud et Verlaine, tourmentés par leur tendance homosexuelle, sont les précurseurs de l'éclatement des références sexuelles qui allait intervenir au milieu du XX^e siècle. Les mots des talentueux poètes ont précédé les actes et la mise en doute des normes sexuelles alors que leur personnalité était en conflit avec leurs représentations pulsionnelles et le processus de sublimation. Le désir d'apaiser, le sens de la sollicitude et la réponse à un sentiment de détresse ont voulu remplacer la réflexion sur les principes sociaux structurants dont les parents et les responsables sociaux et politiques sont les gardiens et les référents. Pourtant, il n'est pas besoin de souligner la corrélation entre le fléchissement des interdits de base qui structurent l'humain et le social, et les déséquilibres psychiques et relationnels qui sont le produit de l'effacement de la loi œdipienne d'où surgissent toutes les violences sur la vie et sur la mort. L'évitement des interdits de base de l'humanité entraîne la dévalorisation de toutes les autres lois sociales et morales.

La fabrication et l'usage de la notion étrange de l'« homophobie » ne sont-ils pas le résultat d'une manipulation du langage qui, en culpabilisant une société,

Le règne de Narcisse

risque de faire perdre le sens de la raison des choses ? On applique ainsi le slogan : Changez les mots pour désigner les réalités, vous modifierez la société, à commencer par ce qui fonde la sexualité et donc le couple et la famille. Mais, en agissant ainsi, on poursuit une œuvre de transgression psychique là où le marxisme faussait et transgressait le rapport de la personne à la société.

La reconnaissance sociale de l'homosexualité est une transgression

D'un point de vue anthropologique, le livre biblique du Lévitique, au chapitre 18, évoque l'inceste entre les générations et entre les personnes du même sexe en affirmant : « Tu ne coucheras pas avec un homme comme avec une femme », et réciproquement. Autrement dit, que deux personnes de même sexe croient pouvoir se donner du plaisir, c'est une affaire particulière et privée qui n'a aucune dimension publique et institutionnelle, mais jouer à l'homme et à la femme en se mariant ou en adoptant des enfants – telle est la signification du texte – est une transgression incestueuse du respect de la différence sexuelle qui, elle, a vocation à être instituée. Il est socialement et politiquement néfaste de reconnaître un duo de même sexe qui joue à la mascarade des deux sexes dans un pseudo-mariage. Il ne s'agit pas de savoir ce qu'il en est des sentiments éprouvés par ces personnes, mais de mettre en évidence un problème structurel pour la société, celui de l'institution d'un couple formé uniquement par un homme et une femme qui se reconnaissent comme tels. La société, pour l'authenticité du lien social et la

lisibilité de la filiation, ne peut instituer que ce type de sexualité qui ne concerne pas les personnes de même sexe.

Un attachement affectif ne fait pas loi

Revendiquer le mariage au nom de l'égalité des citoyens devant la loi et du refus des discriminations, c'est se payer de mots. Faudrait-il organiser des couples selon la configuration des pulsions partielles de chaque personne qui n'a pas réussi à les mettre sous le primat du génital et à assumer le complexe de castration ? Le discours militant en faveur du mariage homosexuel fausse la notion d'égalité en confondant les revendications subjectives (le désir) avec les nécessités humaines et sociales (ce qui fait loi). Encore faut-il être dans la situation qui permette l'égalité devant la loi. Il n'y a pas d'égalité en matière de désirs humains qui dépendent du système de représentation subjectif de chacun.

C'est pourquoi un attachement unisexué ne fait pas loi et ne peut pas être fondateur de droits à imposer au législateur. Sinon, le risque est de rendre progressivement folle la société en déplaçant son centre de gravité des deux identités sexuelles (masculine et féminine) aux tendances sexuelles. Ce processus est déjà en route et explique, pour une part, le morcellement du lien social. Nous avons montré au chapitre précédent qu'il est impensable d'établir une égalité psychologique et sociale entre un couple formé entre un homme et une femme, et un duo de personnes de même sexe. Il n'y a pas davantage d'égalité entre toutes les configurations affectives face au mariage qui dépend de conditions bien précises afin qu'il puisse être célébré. Une vision purement sentimentale de l'institutionnel qui voudrait qu'un lien d'attachement soit nécessairement fondateur de l'acte

matrimonial est une régression. Elle encourage la déliaison qui atrophie la cohésion sociale.

La déliaison, toujours génératrice de violence, se produit d'abord à partir de la transgression des interdits psychiques et anthropologiques, qui entraîne la levée progressive des références, et non pas uniquement à partir d'une quelconque crise économique qui provoquerait l'augmentation de la délinquance. La perte du sens de l'institutionnel, de l'engagement et de l'appartenance est source de déliaison sociale. Elle s'accélère grâce à des lois votées pour entériner les mœurs passagères d'une époque. Le législateur passe son temps à entretenir les symptômes en validant les marginalités sociales plutôt que de travailler sur les causes et d'avoir le souci du bien commun en la matière.

La rupture avec le lien générationnel et l'« homophobie »

Revenons au principe posé par le livre du Lévitique : deux personnes de même sexe ne peuvent pas jouer à l'homme et à la femme. Les homosexuels qui veulent se marier cherchent en fait à calmer la peur de ne pas être reconnus par les autres. Ils cherchent à faire plier la loi au nom des grands sentiments. Or la loi n'a que faire des sentiments, elle ne peut dire que le droit fondé sur des réalités objectives et universelles. Certains veulent l'entendre autrement en considérant que, dans une société démocratique, une loi peut en défaire une autre et décider de qui peut se marier. Envisager la loi comme un seul aspect de réaménagement technique est une erreur méthodologique si l'on ne tient pas compte de l'histoire des lois articulées à des principes de base qui fondent l'humain et à une anthropologie réaliste qui

assume la différence sexuelle. La loi civile peut être irréaliste, injuste et détournée de sa finalité humanisante lorsqu'elle transgresse des interdits fondateurs et affecte la société au lieu de la faire évoluer. La levée de ces interdits n'est pas à la libre disposition de chacun et des législateurs.

Des militants accusent la loi et les autres de ne pas les accepter et leur reprochent une « peur » qu'ils auraient à leur égard. Cette interprétation projective est une façon de détourner le sens de la loi et de nier une culpabilité inconsciente qui est le résultat de la rupture de la transmission avec le couple parental. En effet, sans pouvoir l'exprimer clairement, ils ne peuvent pas s'inscrire dans la continuité personnalisée par eux-mêmes de ce que les parents ont socialement engagé. En étant en dehors de la différence sexuelle, ils interrompent la succession générationnelle ; et il ne sert à rien de vouloir compenser cette cassure à travers le mariage du duo de même sexe ou l'adoption d'enfants.

C'est pourquoi la plupart des parents sont meurtris d'apprendre les tendances sexuelles de leur enfant et sa volonté de les vivre au sein d'une relation unisexuée qui ne sera jamais un couple. La plupart de ces parents sont heurtés et refusent d'admettre sous leur toit ce comportement de nature quasi incestueuse (il transgresse la différence sexuelle) qu'ils ne parviennent pas à nommer précisément. Mais ils perçoivent, avec bon sens, qu'il y a un problème et que la demande de reconnaissance familiale de leur fils ou de leur fille est une négation du conjugal et de la filiation. Ils savent que ce type de « couple » ne peut pas être normal, au sens d'une référence commune, comme le pensent d'ailleurs les enfants et les adolescents qui sont confrontés à ce genre de situation. Il n'est pas ouvert sur la vie et renvoie à la mort du générationnel et de l'histoire. Le besoin d'adopter des enfants ou d'avoir recours à la PMA ou

La reconnaissance sociale de l'homosexualité...

à l'IDA, exprimé uniquement en termes narcissiques d'un enfant pour soi, ne peut pas réparer ce fait : il masque l'interruption générationnelle de la famille et pèsera négativement sur le destin psychique de l'enfant adopté.

Le slogan de l'« homophobie », utilisé pour dénoncer une injustice face au mariage et à l'adoption des enfants, n'est qu'un cri de rage pour franchir un interdit structurant : socialement, l'homme ne peut pas prendre la place d'une femme et réciproquement. Mais le pouvoir politique se laisse facilement intimider et culpabiliser par des transgresseurs qui retournent la faute sur ceux qui sont censés être les gardiens des lois de l'humanité, nommer les limites et les interdits et, quand cela est nécessaire, sanctionner. Le législateur, par peur d'être taxé d'« homophobie », laisse bafouer les lois qui transmettent l'humain comme celles qui protègent le commencement et la fin de la vie, la différence sexuelle et générationnelle, au risque, au-delà, de porter atteinte à la santé de la société ; il se contente de rappeler les lois du Code de la route et de punir sévèrement leur non-respect. Une attitude au demeurant efficace en la matière et qui pourrait l'être dans bien des domaines en signifiant notamment les interdits inhérents à la constitution d'un couple, au mariage et à l'adoption. Ce positionnement, au nom du principe de réalité, aurait le mérite de faire tomber les accusations de « racisme » et d'« homophobie » exprimées par des personnalités qui manipulent ces notions et transfèrent leur culpabilité, née de leur insuffisance, sur les autres.

Éduquer avec l'homosexualité

Le message sur l'homosexualité avance comme un rouleau compresseur. Le mariage et l'adoption des enfants sont non seulement revendiqués mais l'homosexualité devrait à présent être inscrite au programme de l'Éducation nationale. Au nom de cette orientation sexuelle et de la lutte contre les discriminations, les associations veulent se donner tous pouvoirs, sans se préoccuper de savoir si les parents sont d'accord avec ce genre d'entreprise qui diffuse des idées douteuses et souvent erronées sur la sexualité humaine.

Sous le couvert de la prévention contre l'« homophobie »

Des associations homosexuelles interviennent dans des instituts de formation d'enseignants (IUFM) et dans les collèges et les lycées pour lutter contre l'« homophobie ». À cette occasion, il s'agit surtout de banaliser une tendance sexuelle comme un fait normal et de laisser entendre que l'orientation sexuelle doit être privilégiée comme un droit à la différence, alors que

socialement, nous l'avons dit, le duo unisexué est la négation de la différence sexuelle et de toutes les différences. Une telle perspective est inacceptable au regard des conséquences néfastes qu'elle aura sur le lien social, sur l'éducation et sur la psychologie des jeunes. Pourquoi ces associations ont-elles le privilège d'intervenir dans les établissements scolaires sans le consentement des parents, pendant que d'autres sont interdites ? D'ailleurs, ont-elles à se substituer au travail pédagogique des enseignants ? Il suffirait à ces derniers de rappeler la règle sociale qui prévaut : « le respect d'autrui » sans avoir à livrer les élèves à une militance inadaptée aux enjeux éducatifs en matière de sexualité.

La plupart des jeunes, au moment de l'adolescence, vivent parfois une incertitude identitaire quand ils sont confrontés au conflit entre leur identité sexuelle et des tendances sexuelles qu'ils vont devoir articuler les unes avec les autres. Si la société ne valorise pas l'identité de l'homme et de la femme, mais l'expression de toutes les tendances sexuelles, des jeunes risquent d'être déstabilisés en n'étant pas stimulés à élaborer leur vie pulsionnelle ni les pulsions partielles (celles sur lesquelles reposent certaines tendances sexuelles). On l'observe déjà depuis quelques années quand certains d'entre eux sont influencés, dans leur comportement, par les innombrables brochures de lutte contre le sida et les MST (maladies sexuellement transmissibles) qui diffusent, au-delà de simples précautions sanitaires, un discours sur la sexualité pour le moins contestable¹.

Ainsi, une brochure² de lutte contre l'« homophobie », financée avec l'aide des pouvoirs publics (avec même l'appui du ministère de l'Agriculture), diffusée auprès

1. Tony Anatrella, *L'Église et l'amour*, op. cit.

2. Sur le site www.ligneazur.org.

des enseignants et des scolaires, soutient la reconnaissance de cette « lutte » et, de ce fait, le développement de l'homosexualité dans la société. « Lutter contre l'homophobie, affirme-t-on dans l'introduction, œuvre au mieux-être physique, mental et social de tous les jeunes. » En quoi la banalisation de l'homosexualité auprès des jeunes participe à leur bien-être quand on sait tous les problèmes psychiques qui sont sous-jacents à cette orientation sexuelle ? Plus loin dans cette brochure, des parents seront étonnés de lire que pour mieux accepter l'éventualité d'une orientation homosexuelle de leur fils ou de leur fille, il leur faut opérer « un deuil de l'identité hétérosexuelle inculquée à leur enfant mais aussi renoncer à un projet de vie longuement préparé¹ ». Une phrase pernicieuse qui pose de nombreuses questions et inverse les réalités.

Il faut d'abord rappeler que l'« identité » hétérosexuelle n'existe pas. Il y a une identité masculine ou féminine et des tendances sexuelles comme celle de l'hétérosexualité qui est articulée sur l'identité. L'auteur évoque aussi l'idée d'une pression et d'une influence dont devraient se libérer les parents (faire le deuil) quand ils cherchent à « inculquer l'identité hétérosexuelle ». Que signifie ici faire le deuil de l'hétérosexualité, alors que ce désir pour ses enfants est non seulement légitime pour des parents, mais aussi naturel et un signe d'avenir pour eux et pour les autres ? L'achèvement de la sexualité qui se réalise dans l'hétérosexualité correspond bien à la structuration sexuelle de la personnalité. L'utilisation abusive de cette notion de deuil masque les enjeux qui sont vécus par des parents et une famille lorsqu'ils découvrent l'homosexualité de leur

1. Marina Castaneda, *Comprendre l'homosexualité*, Robert Laffont, 1999.

fil ou de leur fille. La notion de deuil est utilisée à propos de n'importe quel événement pénible de la vie. Rappelons que le deuil est toujours en rapport avec le décès d'une personne et non pas avec des difficultés particulières de l'existence, et encore moins avec des renoncements nécessaires. Il n'est pas la meilleure façon de traiter la question homosexuelle dans une famille.

Faudrait-il également laisser l'interrogation de l'orientation sexuelle en permanence ouverte dans l'éducation en indiquant aux enfants, comme le font les associations homosexuelles, qu'ils peuvent devenir hétérosexuels ou homosexuels ? Nous l'avons vu, les processus de la vie sexuelle ne s'élaborent pas aussi naïvement que le discours militant l'affirme. Dans la plupart des cas, lorsqu'un jeune a un doute à l'égard de son orientation sexuelle, il s'inquiète souvent de savoir si son attrait est passager ou plus durable. Une inquiétude qui est davantage le reflet de ses craintes personnelles que d'une pression de la société. D'ailleurs, cette dernière n'est-elle pas devenue indifférente à l'homosexualité ? Quoi qu'il en soit, certaines académies, qui favorisent ce genre d'intervention dans les établissements scolaires, commettent une erreur pédagogique quand elles laissent entendre que l'on peut éduquer les adolescents avec l'homosexualité.

Que signifie, enfin, inculquer l'hétérosexualité ? N'est-ce pas plutôt un signe de santé de vivre ainsi en sachant que l'hétérosexualité ne « s'inculque » pas ? Les parents éduquent leurs enfants en étant homme et femme dans un couple qui s'accomplit dans l'hétérosexualité. Celle-ci ne donne pas automatiquement un brevet de santé mentale ni des compétences éducatives. Néanmoins l'identité sexuelle vécue à travers l'hétérosexualité correspond mieux aux besoins de l'enfant et aux intérêts de la société grâce à l'apport

des caractéristiques de l'altérité sexuelle. Ce qui n'est pas le cas de l'homosexualité.

Nous voyons bien dans quelles dérives nous entraîne la théorie du *gender* quand on veut privilégier dans la société les orientations sexuelles au détriment de l'identité sexuelle et en dénonçant les normes « hétérosexistes » de la société. Le lien social reposant sur le couple homme-femme, la société, par conséquent, ne peut être qu'hétérosexuelle.

Analyse de l'« homophobie »

L'« homophobie¹ » est une notion composite (la peur du semblable) inventée il y a plusieurs années par des associations militantes pour désigner ceux qui sont critiques à l'idée de faire de l'homosexualité une référence sociale et d'inscrire dans la loi la définition d'un « couple » entre personnes de même sexe, de les autoriser à se marier et à adopter des enfants.

Culpabiliser la société pour la subvertir

L'« homophobie » serait donc le fait de quelqu'un qui a un parti pris contre les homosexuels. Ce préjugé viendrait de l'exaltation des tendances hétérosexuelles dans

1. Louis-Georges Tin (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, *op. cit.* L'article « Différence des sexes » soutient que cette dernière est non seulement une notion « homophobe » mais également une vision des choses qui permet d'établir un rapport de domination entre les hommes et les femmes. Il faut donc y renoncer en reconnaissant toutes les formes de sexualité afin de voir disparaître l'« homophobie » et toutes les inégalités. La plupart des articles de ce dictionnaire procèdent de ce genre de sophisme.

la société ou de la crainte de ses propres penchants homosexuels personnels. Les militants de cette cause ne supportant pas de s'entendre dire que l'homosexualité pose des problèmes non seulement psychiques mais aussi sociaux, ils inversent cette remarque pour affirmer que ce sont leurs détracteurs qui ont un problème avec l'homosexualité. Dans une telle inversion, la pensée devient irrationnelle.

L'idéologie homosexuelle¹ fonctionne comme le marxisme et le trotskisme : il ne s'agit pas d'engager un débat d'idées mais de décrédibiliser l'autre en s'attaquant à sa personne, voire en le mettant dans la situation d'accusé. D'où le besoin, en manipulant le pouvoir politique, de revendiquer et de faire voter un arsenal juridique qui viendra sanctionner les personnes qui nomment les problèmes posés par l'homosexualité. Un jour nous serons tellement conditionnés que l'on ne s'étonnera plus de voir rejouer sous nos yeux des procès montés clefs en main, à l'image du procès de Prague (1951) si fortement représenté dans le film *L'Aveu* de Georges Semprun et Costa-Gravas. Certains s'offusqueront de voir tirer ici des conséquences aussi graves et chercheront à les minimiser. Pourtant, tous les ingrédients se mettent en place dans la loi pour qu'un jour nous soyons dépassés par une machine infernale conçue au nom de la « liberté » des mœurs. Nous le savons bien, plus la liberté est invoquée et plus ce sont des mesures

1. Voir Clarisse Fabre, Éric Fassin, *Liberté, égalité, sexualités*, Belfond, 2003 ; Daniel Borillo, Pierre Lascombes, *Amours égales ? Le pacs, les homosexuels et la gauche*, La Découverte, 2002 ; Didier Eribon, *Hérésies*, Fayard, 2004 ; Didier Eribon (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Larousse, 2003 ; le mensuel *Têtu* distille tous les mois un discours militant imprégné de l'idéologie du *gender* et du révisionnisme des identités sexuelles en les confondant avec les tendances sexuelles.

liberticides, dans un contexte politique démagogique, qui s'affichent. Le législateur fabrique dans l'emballage médiatique une liberté sous surveillance au service d'intérêts particuliers dont pourront disposer les Robespierre de demain afin de réprimer les discours, la liberté d'expression et détourner le sens des mots et des idées. Tous les arguments sont bons, car ces militants agissent avec l'idée de prendre le pouvoir sur des lieux psychiques que sont le couple, le mariage, la famille et l'éducation des enfants, à travers notamment l'éducation sexuelle avec la complicité des médias pour changer la société selon les concepts de la théorie du *gender* : les « différentes » sexualités doivent se substituer à la différence sexuelle. Le discours des opposants est entendu à travers l'interprétation systématique, quasi obsessionnelle, comme une peur des relations avec les personnes du même sexe et du racisme anti-homosexuel. Abuser ainsi de la notion de « racisme » à propos de tout et n'importe quoi, en voulant l'appliquer en particulier à des questions de mœurs, révèle dans quelle confusion de pensée nous sommes.

Le racisme est une idée à forte résonance émotionnelle, surtout dans une société marquée par l'augmentation des actes antisémites, afin de soutenir l'idée irréaliste que les homosexuels sont également en danger. Pour preuve de cette falsification, on utilise à bon escient n'importe quel acte de délinquance pour l'interpréter dans ce sens quand une personne dite homosexuelle a été agressée. Il s'agit le plus souvent soit de faux témoignages, de situations surinterprétées, soit d'actes crapuleux qui sont le fait de personnalités asociales jugées et condamnées par la justice. Le conformisme médiatique, très conditionné par les idées de cette militance, utilise le slogan de l'« homophobie » et amplifie le phénomène sous la forme d'une interprétation prescriptive. La société doit être culpabilisée en ce

sens pour la conduire à modifier ses normes en matière sexuelle et devenir davantage incestueuse (négation de la différence des sexes et confusion générationnelle) en transgressant la réalité du couple et de la famille.

La mise en doute de l'autre

Une des constantes psychologiques de la personnalité homosexuelle, qui se revendique comme telle à l'égard des autres, consiste à vouloir mettre en doute l'identité de l'autre pour se rassurer parce qu'elle ne parvient pas à reconnaître la sienne. Mais ce n'est pas toujours ainsi que se présente ce complexe. Il faut le retourner pour le comprendre. Ainsi, en revendiquant une reconnaissance pour le « mariage » et en défendant ce qu'elles croient être une « identité », des associations prétendent protéger toutes les identités contre la discrimination pour mieux faire passer leur message en mêlant leur situation avec d'autres appartenances qui n'ont rien en commun et ne sont pas sur le même plan. Une fois de plus, avec cet excès de générosité, nous sommes dans la confusion intellectuelle, elles utilisent le moindre incident qui n'a rien à voir avec l'homosexualité pour le confondre avec des actes qui agressent des personnes selon leur appartenance ethnique ou religieuse. Lorsque des associations appellent à lutter contre l'« homophobie », il s'agit en réalité d'une interprétation projective ; d'une souffrance à être du sujet qui se retourne en agression contre l'autre en lui attribuant la cause de tous ses maux. Plus précisément, la notion d'« homophobie » et son utilisation démagogique doivent être critiquées. Le sens étymologique de ce slogan signifie : « la peur du semblable ». Quel rapport avec l'homosexualité, et qui a peur des homosexuels ? N'est-ce pas plutôt la peur de l'autre sexe, intrinsèque à cette

tendance (une peur intime et pas forcément sociale), que ceux qui l'éprouvent projettent en permanence pour évacuer une angoisse en étant « hétérophobes¹ » ? Ne dit-on pas que la meilleure défense, c'est l'attaque ? Soyons sérieux, le citoyen moyen n'a nullement peur des homosexuels. Dans une société de droit et de liberté, la critique des idées et des comportements doit rester ouverte. Si des personnes homosexuelles sont agressées, ces quelques agressions, que l'on se plaît volontiers à majorer de façon très médiatique, relèvent de la loi qui prévoit déjà des sanctions pour les délits et les crimes. Il n'est donc pas nécessaire de créer des lois à ce sujet, à moins de vouloir dissimuler des arrière-pensées idéologiques préjudiciables pour la société et la liberté de penser. Nous le verrons plus loin.

La mise en accusation médiatique

Les médias subissent une réelle pression afin que la parole ne soit pas donnée à ceux qui critiquent des revendications homosexuelles (mariage et adoption des enfants). Dans les salles de rédaction, une censure est exercée, au nom du *politiquement correct*, au sujet de l'homosexualité. Ainsi les tribunes sont-elles davantage ouvertes à ceux qui militent pour le droit au « mariage » homosexuel et l'adoption des enfants. Il n'y a pas si longtemps, la presse mettait encore un point d'honneur à présenter des échanges contradictoires sur ces questions. Aujourd'hui, certains groupes exercent un réel harcèlement, allant jusqu'à agresser physiquement des auteurs, des spécialistes voire des politiques qui interviennent dans ce débat en utilisant de façon incanta-

1. J'ai déjà eu l'occasion de développer cette idée dans *La différence interdite*, *op. cit.*

Éduquer avec l'homosexualité

toire la supposée « homophobie », nouvel opprobre qui livre à la vindicte populaire quiconque n'entre pas dans les clichés à la mode. Cet autoritarisme de mœurs, pour le moins particulières, gagne progressivement toute la société et n'est pas de bon augure pour la démocratie. Nous oublions ce que les anciens savaient déjà au sujet des dérives de l'exercice de l'autorité en matière politique.

Une loi contre l'« homophobie »

Une loi imposée au détriment du bien public

Le 25 juin 2004, le gouvernement français a déposé un projet de loi n° 1700 « relatif à la lutte contre les propos discriminatoires à caractère sexiste ou homophobe ». Les personnes ayant des attraits homosexuels sont-elles en danger en France qu'il faille protéger et promouvoir l'homosexualité avec une loi aux exigences particulières ? Faut-il créer un droit dérogatoire relatif à l'homosexualité ? La justice va-t-elle devoir davantage juger des idées et des intentions plutôt que des faits ? Allons-nous vers une justice réduite à l'exercice de la censure ? L'arsenal juridique sanctionnant le non-respect des personnes est-il insuffisant ? L'accroissement du nombre d'agressions visant ces personnes est-il réel pour voter une loi dans l'urgence ? Sommes-nous face à une situation objective ou bien le pouvoir politique se laisse-t-il entraîner dans les affres des représentations subjectives paranoïdes ? Faut-il satisfaire un groupe particulier dans l'espoir d'en séduire politique-

ment les voix ? Sommes-nous face à un problème que les politiques ne savent pas traiter pour qu'ils se laissent gouverner par des associations qui n'ont pas le sens de l'intérêt général ? Le mal français est-il à ce point déliant que l'on croit qu'en votant une loi on résout un problème là où l'on ne sait plus appliquer les lois existantes ? Bref, la situation pourrait se résumer à un conflit entre une observation réelle et une perception imaginée d'un problème pour le moins virtuel. C'est ainsi que l'on crée une catégorie de citoyens privilégiés et que l'on « essentialise » l'homosexualité pour en faire une qualité de la personne humaine.

Allons-nous vers une pensée tyrannique accompagnée de toutes les dérives bien connues en d'autres temps ? Nous devons nous interroger sur cette question à un moment où le législateur crée une loi contre l'« homophobie », restaurant ainsi le « délit d'opinion » de sinistre mémoire contre ceux qui s'expriment au sujet de l'homosexualité dans un sens devenu « incorrect ». Est-il nécessaire de concevoir une loi aussi floue au nom de mœurs imposées par une minorité active ? Cette loi apparaît être une loi téléguidée auprès des parlementaires, envahis de dossiers et de démarcheurs, par la militance active d'associations qui semblent davantage tenir en premier lieu à une loi réprimant ce qu'elles appellent l'« homophobie », ce qui leur permettra, par la suite, de mieux lutter contre les critiques des mœurs homosexuelles, le mariage et l'adoption des enfants. Il sera plus facile d'accuser quiconque de discrimination en ces matières et d'ouvrir la porte à une reconnaissance égalitaire, ce qui, en ces domaines, est un non-sens et un signe de faiblesse du pouvoir politique.

Le préambule du communiqué de presse du ministère de la Justice publié le 23 juin 2004 présentant le projet de loi relatif à la lutte contre les propos « homophobes » est inquiétant quant aux failles

sémantiques et anthropologiques dont il témoigne. « Parce qu'une société démocratique ne saurait tolérer de tels comportements qui mettent en cause la dignité de la personne humaine dans ce qu'elle a de plus sacré, le Conseil des ministres du 23 juin a adopté un projet de loi relatif à la lutte contre les propos discriminatoires et à caractère sexiste ou homophobe. » Le texte mélange ici « la dignité de la personne humaine », ce « qu'elle a de plus sacré » avec des orientations sexuelles (l'homosexualité). Il y a, ici, un hiatus entre le respect dû à la personne humaine et le respect que l'on voudrait appliquer à une orientation sexuelle et à des mœurs qui en découlent éventuellement. Certes, à chacun ses tendances, mais de là à en faire une référence sacrée... Il y a une imposture intellectuelle à vouloir faire d'une orientation sexuelle une qualité de la personne au point de l'inscrire dans la loi alors que ce sont des questions controversées. En agissant ainsi, le législateur ne fait que reprendre à son compte, sans aucun esprit critique, tout un argumentaire spécieux créé par des associations homosexuelles. Il s'agit de faire reconnaître l'homosexualité comme un fait normal et, ainsi protégé par la loi, de continuer à militer pour modifier les normes sexuelles en faveur de la théorie du *gender*. Nous sommes toujours dans la logique d'une révolution sexuelle afin de changer les normes en matière de couple, de mariage et de famille.

La loi qui fut finalement adoptée par les députés le mardi 7 décembre 2004, réprimant les propos dits « homophobes », a donné lieu à d'étranges manipulations politiques¹. De nombreux citoyens, parmi les

1. Voir les articles de N. Copin, « Manœuvre autour de l'homophobie », et T. Massis, « Les vicissitudes d'un projet de loi », paru dans le journal *La Croix* du 6 décembre 2004.

mieux informés, se demandent comment le gouvernement a pu se laisser entraîner dans une problématique qui ne correspond pas à la réalité. L'opinion publique a été trompée et le législateur a imposé par des moyens discutables une loi dangereuse et inutile¹ dont il faut à présent se demander ce qu'en seront les conséquences.

Une loi qui crée la confusion

En légiférant sur des problèmes qui restent mineurs et qui peuvent être traités par la législation en cours, le pouvoir politique, aidé en cela par les plans médias, provoque un emballement imaginaire qui finit par créer d'autres problèmes bien plus redoutables que ceux que l'on voulait résoudre à travers une loi.

Le pseudo-mariage de deux hommes dans la ville de Bègles en juin 2004 a déclenché de nombreuses violences parce qu'il a mis en cause une norme psychologique et sociale sur laquelle reposent l'organisation psychique de chacun et le lien social : le sens de la différence sexuelle et le couple formé entre un homme et une femme. Vouloir instituer, d'une façon ou d'une autre, l'homosexualité est contraire au développement psychologique en faisant croire qu'il est « normal » de se fixer sur les indentifications primaires de l'enfance et de l'adolescence, mais également contraire aux intérêts de la société fondée sur le sens de l'altérité, de l'homme et de la femme, de la procréation et de la filiation.

Les pouvoirs publics, en particulier la majorité des élus de droite, ne se rendent pas compte qu'en légalisant l'homosexualité ils transgressent la différence

1. Tony Anatrella, « Homophobie, un texte liberticide », article paru dans *Le Figaro* du 9 décembre 2004.

sexuelle à partir de laquelle les sujets se sont psychologiquement organisés et sur laquelle repose la société. Les citoyens sont inconsciemment agressés et insécurisés quand on suscite un retour à leur archaïsme psychique qui risque de s'exprimer à travers de la violence sociale. Il n'est pas étonnant que la provocation de certains élus et d'associations, à « marier » illégalement des personnes de même sexe, ou à revendiquer l'adoption des enfants, favorise des attitudes et des propos agressifs. Ces militants les interprètent comme la preuve de ce qu'ils appellent l'« homophobie » ambiante. Dans leur aveuglement intellectuel, ils ne voient pas qu'ils l'induisent et la créent par leur comportement qui joue avec des réalités psychiques les plus déstabilisantes. L'homosexualité affirmée avec emphase réveille les conflits inconscients inhérents à la sexualité infantile, dont le sujet a voulu se dégager, alors que le discours social laisse entendre que ces premiers choix peuvent devenir une référence et que, s'ils sont critiqués, le citoyen peut être pénalement inquiété. Ainsi la loi devient folle en se situant en deçà des œuvres de raison et des processus de la maturation affective et sexuelle.

Chacun reste « libre » de vivre comme il le souhaite, mais un autre type de sexualité que celle partagée entre un homme et une femme ne peut pas être une référence psychologique, sociale et morale. La loi pénalisant les propos dits « homophobes » ajoute de la confusion dans les repères de la société. Une fois de plus, nous sommes en présence d'une maladie bien française, qui conduit le législateur à produire des lois dès qu'un problème particulier se pose sans avoir le sens de la hiérarchie des situations et des réalités structurantes. À quand une loi hétérophobe dans une société qui devient paranoïaque grâce aux législateurs ?

L'intimidation fait la loi

Le projet initial, visant à lutter contre les propos dits « homophobes », a été fortement critiqué dans la presse avant que la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) demande, le 20 novembre 2004, au gouvernement de le retirer au nom de la liberté d'expression et de l'égalité des citoyens devant la loi. C'est ce qu'il a fait dans un premier temps, le 23 novembre. Mais, dans le même mouvement et de façon pernicieuse, il a réintroduit l'ensemble de ces articles répressifs dans la loi créant la Haute Autorité contre les discriminations votée au Sénat le 24 novembre. Les responsables politiques, sous l'emprise des minorités actives et égarés par le sens à donner à la loi et l'usage de sa pratique, multiplient les « Hautes autorités » dans tous les domaines. Ils créent des instances de méfiance et placent sous surveillance les citoyens cernés de partout dans une société de plus en plus bloquée et défensive. Une semaine après cette manipulation, c'était au tour de l'Assemblée nationale de l'accepter avant que le texte ne soit représenté au Sénat puisque le délit de « handicap phobie » a été ajouté. Une loi qui reste largement controversée parmi les élus et les diverses associations et institutions qui défendent la liberté d'expression et l'égalité des citoyens.

Il n'est pas évident que le gouvernement et les députés aient conscience du monstre juridique supplémentaire qu'ils viennent de créer. Les « héritiers » de Mai 68, qui affirmaient qu'il est interdit d'interdire, fabriquent des lois de plus en plus oppressives et limitent la liberté des citoyens¹. Les lois civiles sont tou-

1. B. Frappat, « Attention à ce que vous dites », article paru dans le journal *La Croix* des 11 et 12 décembre 2004.

jours discutables et doivent être soumises aux invariants humains, au sens du bien commun et de l'intérêt général. Mais quand elles prétendent dire la morale, nommer un « bien » qui est contraire à la morale, comme c'est le cas ici, alors la loi devient inique. La démocratie est en danger lorsqu'un groupe particulier la soumet à ses intérêts, pour le moins contestables, par des effets de lobbies.

Durant les jours qui ont précédé le vote à l'Assemblée nationale, l'ambiance était délétère parmi les députés¹. La majorité de droite a voté, par dépit et par faiblesse, sous la contrainte et sans discussion, contre son électorat et contre les valeurs de vie de la société par peur des réactions des associations homosexuelles et de la presse. La peur est toujours mauvaise conseillère et le courage n'est pas la qualité la mieux partagée par les responsables politiques. Il est pour le moins inquiétant de voir la précipitation anxieuse avec laquelle on a voté une loi superflue et hasardeuse. Répétons-le, l'arsenal juridique est suffisant pour lutter contre les insultes, les diffamations et les agressions sans avoir à créer des lois et des tribunaux d'exception au nom de l'homosexualité. Ajouter de la loi à la loi révèle que nous sommes sous l'emprise d'une influence idéologique qui veut nier la différence sexuelle, socle sur lequel repose la société.

La pauvreté intellectuelle des débats et la méconnaissance des enjeux psychologiques et sociaux des revendications homosexuelles en disent long sur les professionnels de la politique qui, faute de s'attaquer aux vrais problèmes de la société, bradent ses références. Il est paradoxal d'assister à des débats démagogi-

1. Cf. *La Croix*, *Le Figaro*, *Libération* et *Le Monde* des 6 et 7 décembre 2004.

ques sur la « cohésion sociale » alors que le législateur crée les conditions objectives de la déliaison sociale. Il est à craindre que dans l'avenir nous assistions à une crise morale majeure dans une société pathogène à la suite de décisions politiques. Il y a ainsi des lois éducatives et thérapeutiques pendant que d'autres sont déprimantes¹ pour la population. Il faudrait s'interroger sur le fait que les Français sont les premiers consommateurs de psychotropes en Europe, et qu'ils vont mieux lors des vacances d'été, lorsque les discours de politiques partisans font silence. Le sens de la loi est un des premiers repères dans la vie (loi civile, règles de grammaire, références morales, etc.), alors que ceux-ci sont largement négligés dans le discours social. Les repères deviennent aléatoires et ne peuvent que susciter la violence, à commencer chez les plus jeunes dans le cadre scolaire.

La police des idées

La loi réprimant les propos dit « homophobes » et les « discriminations » ne définit pas ce néologisme et encore moins ce que sont ces délits discriminatoires. Les esprits actuels font preuve d'*ingénierie* verbale pour créer de nouveaux termes afin de déprogrammer et de reprogrammer autrement la pensée des citoyens.

1. Tony Anatrella, *Non à la société dépressive, op. cit.* Déjà à l'époque, je mettais en perspective les problèmes auxquels nous sommes confrontés, marqués par le phénomène de la déliaison sociale (certains ont voulu parler de « fracture sociale », un concept plus restreint et qui ne rend pas compte du processus du démaillage souterrain de la société française que l'on retrouve dans d'autres pays européens), et qui ne font que s'accroître par manque de lucidité et de courage. Une analyse qui reste toujours d'actualité.

Les termes d'égalité, de droits, d'identité, de mariage, d'adoption, de famille, etc. sont détournés de leur sens objectif afin de les refaçonner sous l'emprise des idéologies sexuelles régnantes et sous contrôle judiciaire. Le constat est toujours le même : la confusion dans la différence sexuelle entraîne le plus souvent une confusion de la pensée, source de nouveaux désordres. Georges Orwell nous a prévenu contre la *novlangue* qui fait dire aux mots autre chose que ce qu'ils signifient, ou qui leur font dire ce qui plaît aux groupes de pression et au pouvoir politique. La manipulation du langage est toujours aussi invisible à l'opinion publique qu'elle est insidieuse. Le concept de « l'égalité des droits pour tous les citoyens » provoque des effets pervers quand il s'agit de faire croire que le mariage et l'adoption des enfants par des personnes de même sexe seraient nécessairement un droit. Ce concept a besoin d'être repris et discuté avant qu'un jour il se retourne contre la société elle-même.

En réalité, il s'agit d'imposer des mots fétiches pour exercer une peur et une censure qui viendront museler toutes les études et les critiques qui seront faites sur la question. Dans une société anxieuse et suspicieuse, chacun prend l'autre pour un adversaire dans la mesure où n'importe quelle revendication et exigence doit être acceptée sans discussion. On accole ainsi à diverses appartenances le terme « phobie » pour déjuger toutes les objections. Bientôt, il ne sera plus possible de réfléchir, de débattre et de s'exprimer sans être traîné devant les juges qui diront ce qu'il convient de penser et de dire. Ce n'est pas une nouveauté dans l'histoire, nous renouons avec un passé de sinistre mémoire. Les hommes n'inventent rien, ils ne font que retrouver ce qui a toujours existé dans l'humanité. En ce sens, avec la loi sur l'« homo-

phobie», un gouvernement de droite est venu renforcer la « pensée unique » en créant une aliénation judiciaire bien connue dans les pays totalitaires : voilà donc le retour de la police des idées ! Il est intéressant de souligner le mécanisme psychologique de ce revirement qui correspond, ici, à l'identification à des idées auxquelles la droite était opposée, mais qu'elle a fini par intérioriser par peur de passer pour ringarde, au grand étonnement de ses électeurs qui s'interrogent face à cette attitude pour le moins incohérente. Après, on s'étonne d'un manque de confiance à l'égard de la classe politique...

Ainsi allons-nous vers l'appauvrissement de la réflexion, de la capacité à poser les problèmes et à en discuter. Nous allons être condamnés au gel de la pensée et des consciences afin d'être dans le mouvement du conformisme des clichés à la mode. Une certaine dictature des esprits se met en place dans l'aveuglement des citoyens soumis au matraquage médiatique.

La majorité des citoyens ont bien d'autres soucis que toutes ces questions sur l'homosexualité. Certains ignorent l'existence de cette loi et sont scandalisés quand ils la découvrent, tout en se demandant comment protéger leurs enfants de ce mauvais coup des législateurs qui n'ont pas été élus pour disposer à leur guise des invariants humains. Malgré cette saine réaction, ils ne voient pas venir la menace idéologique qui s'abat progressivement sur la société afin de changer les références sociales de la sexualité. Les militants homosexuels veulent que soient redéfinis le couple¹, la famille, les programmes scolaires et l'éducation sexuelle des enfants et des adolescents à partir de l'homosexualité. Il s'agit de nier le

1. Tony Anatrella, « Homosexualité et mariage », in *Documents Épiscopats*, n° 9, 2004, Bulletin du Secrétariat général de la Conférence des évêques de France.

socle de la société¹ qui repose sur la différence sexuelle de l'homme et de la femme au bénéfice des orientations sexuelles. Il est pour le moins absurde de laisser croire qu'une société puisse s'organiser à partir de tendances sexuelles (homosexualité, travestisme, bisexualité, transsexualité, etc.). Dans ce cas, faudrait-il toutes les reconnaître lorsqu'elles sont recherchées pour elles-mêmes, même celles qui sont considérées actuellement comme des délits, et les décliner en type de couples et de familles ?

Une orientation sexuelle peut-elle faire la loi ?

Le traité d'Amsterdam exige des pays membres de l'Union européenne de refuser toutes les « discriminations » liées à l'orientation sexuelle. Certes, le respect des personnes, quelle que soit leur situation, doit être défendu, mais on ne peut pas instrumentaliser ce respect en faisant d'une orientation sexuelle une référence et un modèle social à partir desquels on va organiser la société et sanctionner des propos déclarés « homophobes ». Seule la personne est sujet de droits et de devoirs, ce qui ne peut pas être le cas d'une tendance sexuelle. La société dépend de références objectives et universelles qui s'imposent à tous, elle ne repose pas sur des particularités subjectives et des orientations sexuelles singulières.

Qui va dire que des propos sont « discriminatoires », qu'ils provoquent la haine ou la violence à l'égard « d'une personne ou d'un groupe à raison de leur orien-

1. Tony Anatrella, « Questions autour du mariage homosexuel », in *Communio*, revue catholique internationale, n° 5-6, vol. 29, septembre-décembre 2004.

tation sexuelle » ? De quels propos s'agit-il ? Et selon quels critères vont-ils être évalués ? Leur appréciation et leur qualification risquent d'être laissées au choix arbitraire des plaignants et des juges¹, voire à la jurisprudence, puisque la loi ne les définit pas. Nous rencontrerons les mêmes difficultés que celles que l'on connaît avec la loi sur le harcèlement moral que l'on a majoré en faussant les chiffres. Il devient souvent impossible d'exprimer des observations sur la qualité du travail d'un employé sans qu'il l'interprète comme de la « discrimination » à son égard². Les exigences

1. Les propos de Pascal Clément, alors président de la Commission des lois à l'Assemblée nationale et rapporteur de la loi, sont inquiétants quand il déclare au journal *La Croix* (7 décembre 2004) : « Le débat intellectuel ou religieux sur l'homosexualité est totalement toléré. En revanche, estimer que l'homosexualité comporte un risque de déviance pédophile peut effectivement tomber sous le coup de la loi. » Devant tant d'inculture psychologique, on ne voit pas au nom de quoi une telle sanction pourrait s'appliquer. Est-ce un délit d'opinion ? Sommes-nous dans un pays totalitaire où la loi se substituerait à la réflexion scientifique ? L'expérience clinique et la recherche théorique de la psychanalyse inspirée par Freud nous ont confirmé ce que le bon sens savait déjà, à savoir que l'homosexualité, comme tendance sexuelle fondée sur des identifications partielles, dépend des fixations de la sexualité infantile. Il peut donc y avoir un lien entre l'attrait pour des adolescents et l'homosexualité, comme on l'observe dans l'expérience clinique. À en croire ce discours, on se demande s'il revient à la loi civile de décider de ce qu'il en est de la psychologie humaine. Nous voyons bien dans quelle errance cette loi injuste et irrationnelle risque de nous entraîner. Au point de soutenir des considérations erronées et de fausser les débats de société.

2. Le commissaire chargé de l'Emploi et des Affaires sociales au Parlement européen a fait voter, le 17 avril 2002, une loi contre le harcèlement sexuel ainsi défini : « Un comportement non désiré, verbal, non verbal ou physique, à connotation sexuelle qui tente de porter atteinte à la dignité d'une personne en créant une situation intimidante, hostile, dégradante, humiliante ou offensante. » Elisabeth Badinter dénonçait, avec juste raison, dans *Le Figaro* du 20-21 août

subjectives et l'interprétation paranoïde deviennent l'un des fondements de la loi. Ce basculement de la loi justifiant des revendications individualistes et affectives, au lieu de dire le bien commun et la justice, nous entraîne dans une altération du lien social qui se morcelle au gré des intérêts particuliers. La relation et la solidarité deviennent impossibles dans un tel repli communautariste. Le sens de l'égalité dégénère en égalitarisme dans un relativisme total : si tout se vaut, alors plus rien n'a de valeur.

Le pouvoir politique a fait un mauvais calcul stratégique. La droite se trompe une fois de plus, comme elle s'est égarée avec le pacs, en élargissant la notion de concubinage à deux personnes de même sexe. Ce qui montre bien son absence de véritable pensée sur la question, à la différence de certains mouvements. Le gouvernement s'est imaginé qu'en concédant cette loi sur l'« homophobie », qui lui paraît insignifiante et sans conséquence (une belle naïveté !), les associations homosexuelles abandonneraient leurs revendications sur le mariage et sur l'adoption des enfants. Au contraire, les politiques, faisant régresser les pouvoirs régaliens de l'État qui protègent les fondements du couple et de la famille, fragilisent la société et donnent des raisons supplémentaires pour accentuer des revendications qui sont à l'opposé du bien commun et de l'intérêt des enfants.

2005, cette « définition qui ne distingue plus entre l'objectif et le subjectif, le réel et l'imaginaire, s'inspire directement des féministes américaines. Voilà le beau cadeau qu'on laisse aux nouvelles générations. » Derrière cette nouvelle forme d'aliénation mentale, pétrissant la culture européenne, la moindre attitude séductrice, qui peut être par ailleurs intimidante, se verra judiciariser. Ainsi vont les nouvelles « normes » sexuelles au nom de la liberté !

Une loi transgressive

La loi réprimant des propos dits « homophobes » porte en elle un germe de divisions entre les citoyens qui provoqueront à long terme de vives réactions. En effet, on fabrique et on impose une nouvelle classe juridique liée à l'homosexualité en instaurant une catégorie supérieure de citoyens qui auraient droit à une protection et à une promotion particulières. Non seulement la loi est injuste et liberticide, mais en plus elle crée une confusion anthropologique et invite à la transgression psychologique.

La loi favorise un trouble dans la pensée anthropologique. Les propos dits « homophobes » sont mis sur le même plan que l'antisémitisme et le racisme alors qu'il y a une évidente différence de nature entre une appartenance et des mœurs. Toutes les sociétés se structurent autour d'une appartenance nationale, ethnique, religieuse, masculine ou féminine, ce qui n'a rien à voir avec une orientation sexuelle qui, elle, relève de la seule problématique des mœurs – pour le moins discutable et contestable. Répétons-le, si toutes les personnes doivent être respectées et protégées par la loi, cela ne veut pas dire que l'on puisse faire socialement d'une orientation sexuelle une « qualité » de la personne et une référence qui serait davantage protégée que toutes les autres conditions – lesquelles sont souvent meilleures pour le développement des personnalités et de la société.

Le législateur, conditionné par la militance de minorités actives, encourage aussi la transgression psychique de la différence sexuelle sur laquelle reposent le lien social, le couple et la famille. Rappelons ici que présider à la vie politique de la cité, c'est être capable de gouverner en tenant compte des symbo-

liques qui sont à la base de toutes les civilisations : la différence des sexes et des générations, la prohibition de l'inceste et du meurtre. L'amoindrissement de l'une de ces lois symboliques, qui ne sont pas à la libre disposition du pouvoir politique et encore moins de revendications minoritaires, contribue à déstabiliser progressivement la société. La confusion des lois et des symboles explique la multiplication des transgressions qui touchent à la vie et à la mort lorsque les valeurs sont inversées. Nous ne sommes qu'au début d'un mouvement de violence meurtrière que le pouvoir politique a créé en jouant aux apprentis sorciers avec les lois de la cité. Des lois qui sont marquées du sceau de l'incohérence, de la cassure, de la rupture et de la mort aboutissent à la déstructuration des personnalités et à des transgressions majeures.

On ajoute à la confusion et à l'insécurité au cœur de la civilisation en laissant croire que l'homosexualité serait une réalité constitutive du lien social au moment où l'État dévalorise le sens du mariage entre un homme et une femme et fait éclater le sens de la famille en multiples configurations dont la plupart sont le fait des accidents de la vie et de certaines décompositions relationnelles. Le nombre croissant des exceptions légales, dérogeant aux lois et aux symboliques existantes qui sont au service de l'intérêt général, ne peut que dévaloriser le sens de la loi et, de ce fait, la déprécier dans l'esprit des citoyens. C'est ainsi que l'on fabrique de la pathologie sociale avec des lois pétries de bonnes intentions qui rendent malades les citoyens – et cela, d'avantage encore lorsqu'elles dépendent de conceptions infantiles de la vie affective. La violence, l'insécurité et l'insignifiance sont autant d'indicateurs d'une société fragmentée qui incite à la régression. Il suffit, pour s'en convaincre, d'analyser les émissions de radio et de télé-

vision, de nombreuses conduites sociales ou pratiques ludiques.

Quels sont les enjeux d'une loi idéologique qui a pour but de modifier les fondements de la société ?

Une loi pour le révisionnisme anthropologique au nom de l'homosexualité

Au regard de cette loi inique, il faut espérer que les juges et l'opinion publique se montreront critiques et refuseront de passer sous silence les questions qui se posent. Sinon, faudra-t-il brûler les ouvrages cliniques de psychiatrie et de psychanalyse, interdire la Bible ? Allons-nous vers une anesthésie de la pensée ? Faudra-t-il perpétuellement se demander comme sous la dictature : Est-ce discriminatoire de décrire lors de cours de psychologie et de psychopathologie les problèmes posés par des tendances sexuelles qui sont recherchées pour elles-mêmes comme l'homosexualité ? Est-ce discriminatoire d'interdire à des personnes de même sexe de se marier ensemble ou d'adopter des enfants dans un contexte homosexuel ? Est-ce discriminatoire que des parents n'acceptent pas le mode de vie de leur enfant ? Ce dernier devra-t-il les traîner devant les tribunaux ? On est en train de se moquer de la société et des citoyens en les rendant dépendants du *politiquement correct* au sujet de l'homosexualité qui est devenue une force de propagande pour le mariage et l'adoption des enfants. Certains revendiquent même l'idée de réécrire les programmes scolaires afin d'intégrer les divers aspects liés à l'homosexualité.

L'homosexualité n'a jamais été autant banalisée, envahissante et valorisée, et l'on voudrait nous faire croire que ceux qui adoptent ce mode de vie sont

perpétuellement menacés. On repense ici au slogan : « Mentez, il en restera toujours quelque chose ! » C'est le règne de la mauvaise foi et de la manipulation de l'opinion publique. Les pouvoirs publics se laissent prendre au piège par des complaisances et des faiblesses qui sont aux confins de la perte du sens des réalités. Ainsi va la dictature des émotions. Il suffit, pour mesurer les efforts déployés par les groupes et les associations militantes, d'étudier, par exemple, certains de leurs journaux et magazines luxueux ou de visiter des sites d'associations sur Internet, pour constater l'acharnement obsessionnel avec lequel toute parole est répertoriée, disséquée, dénoncée. Ce moralisme médiatique va jusqu'à vouloir révéler les tendances sexuelles de telle ou telle personnalité et à nommer les *bons* et les *mauvais* homosexuels, selon qu'ils sont dans le conformisme actuel ou, au contraire, s'en dégagent. Un terrorisme intellectuel se met en place sur le modèle des Khmers rouges (on parle alors des *Khmers roses*¹) en instituant une police des idées. De nombreux homosexuels sont contre le pacs, le mariage entre personnes de même sexe et l'adoption des enfants. Ils n'ont pas besoin de ces reconnaissances sociales forcées par une militance pour s'accepter. Néanmoins, une véritable chasse aux sorcières est organisée de façon très méthodique et qui, derrière son côté parfois puéril et intellectuellement immature, devient inquiétante quand on sait que bien des totalitarismes ont commencé de cette façon en utilisant la culpabilisation gratuite et la dénonciation manipulatrice.

Plus grave encore, la plupart des médias, et parfois des hommes politiques, ont fini par intérioriser cet état d'esprit et toute une sémantique façonnée par des

1. François Devoucoux du Buysson, *Les Khmers roses. Essai sur l'idéologie homosexuelle*, Éditions Blanche, 2003.

Une loi contre l'« homophobie »

associations homosexuelles sous forme de slogans. À force d'être harcelés, certains finissent par accorder des droits sans se rendre compte qu'ils cèdent ainsi au syndrome de Stockholm (lorsque les otages finissent par penser comme leurs agresseurs) en s'identifiant à l'emprise de mœurs que l'on veut imposer à la société et qui lui sont contraires. Ainsi, l'imaginaire social est envahi par des représentations homosexuelles (publicité, fictions, témoignages, pornographie, etc.) dont témoignent déjà l'imaginaire et le comportement des plus jeunes. Une identification qui se produit sans distance, sans critique et sans liberté de penser, tout en voulant modifier en ce sens les lois. Ce climat en dit long sur l'inconscience d'une société qui ne cesse de régresser, ce qui est l'une des sources de son mal-être.

Psychologie de l'« homophobie »

Dans une société démocratique, il est paradoxal de voir se multiplier des règlements et des lois qui restreignent de plus en plus la liberté des citoyens. La volonté d'établir une surveillance et un contrôle du langage, notamment au nom de l'homosexualité, est contestable en dehors des cas d'insultes, de calomnies et de violation de la vie privée. La critique doit rester libre et ouverte, comme le rappelle l'article 10 de la Charte des droits de l'homme de la Communauté européenne. Il faut regretter que la nouvelle loi française se soit imposée au mépris de cet article. Est-on sûr de préserver la santé publique dans une telle dérive judiciaire du « délit d'opinion » limitant la liberté de penser et de s'exprimer ?

Le besoin de culpabiliser

Le trouble qu'entraîne la découverte de son attirance pour des personnes de même sexe que soi trouve surtout son origine dans des processus psychiques et dans un éclatement intérieur qui est le symptôme de

la dissociation de l'identité sexuelle avec les pulsions partielles. Les raisons psychiques de cette angoisse et du sentiment de culpabilité sont nombreuses et variées, à commencer par un sentiment d'échec, c'est-à-dire par le fait de ne pas pouvoir établir véritablement une relation affective intime avec une personne de l'autre sexe. Cette incapacité renvoie à une impuissance symptomatique dont l'essentiel se joue dans le complexe de castration à l'égard de l'autre sexe.

Le tourment et la peur de soi et de l'autre sont au cœur de la problématique homosexuelle. L'évitement œdipien dont procède, entre autres, cette tendance conduit le sujet à contourner les réalités relationnelles. Ne reconnaissant pas la dualité des sexes, il a du mal à être authentique et de bonne foi. Les choses sont souvent surinterprétées au lieu d'être reconnues pour elles-mêmes. Le sujet manifeste une jalousie foncière et reste en demande de reconnaissance là où il ne parvient pas lui-même à s'estimer. D'où le besoin, à propos de n'importe quel incident, de culpabiliser autrui et de parler d'« homophobie ». Quand une société ne sait plus traiter culturellement le sentiment de culpabilité, chacun le retourne sur les autres et devient leur victime ou la victime de la vie. C'est ainsi que la société est en procès permanent, à la recherche de coupables et du besoin de punir, parce qu'elle ne sait plus traiter les problèmes existentiels. L'envahissement des séries policières et judiciaires à la télévision participe de l'état d'esprit d'une société malade de sa culpabilité névrotique. La loi sur l'« homophobie » fait partie de ce mécanisme. Quelle en est la structure psychique ?

Le sentiment de culpabilité inconsciente est lié à l'orientation homosexuelle. Il traduit l'échec de ne pas pouvoir rejoindre réellement l'autre sexe. Une

culpabilité qui n'est pas toujours reconnue et traitée pour elle-même. Ce complexe révèle des failles psychiques que l'homme contemporain ne veut pas regarder en face. La vérité psychique est souvent la moins appréciée et la moins recherchée. Les personnalités actuelles, qui se vivent comme les victimes de la vie, cherchent des responsables à leurs tourments, aux aléas de l'existence et aux divers accidents liés à la condition humaine. Il faut trouver des coupables et faire payer ses exigences subjectives insatisfaites en demandant justice. La loi et la judiciarisation des maux de l'existence doivent être au service de l'intérêt particulier, et non plus dire le droit selon l'intérêt général. Le champ judiciaire devient de plus en plus subjectif et se met au service de causes privées avec un besoin irrésistible de punir. On laisse même entendre que le procès doit servir de thérapie à la victime pour supprimer le traumatisme qu'elle a subi. Une idée devenue un véritable slogan répété à chaque procès médiatisé par les commentaires édifiants de la presse. Cette vision naïve des choses ne correspond en rien à la réalité du vécu de l'intéressé. La loi est prise dans ce tourbillon individualiste et désocialisant, quand on prétend protéger, grâce à elle, des mœurs particulières à travers la supercherie que représente l'usage de l'« homophobie ». Donner à la loi et à la justice ce pouvoir est le signe de l'échec de la politique qui ne sait plus réguler les réalités humaines selon l'intérêt général. La victime devient un héros qui doit donner une figure publique de son malheur à travers les médias qui sont prêts à fondre sur lui (d'où la *Gay Pride*, la fierté homosexuelle, qui manifeste dans un climat de festivité et de dolorisme social) et à exploiter toutes les situations sans discernement en les interprétant comme des actes nécessairement anti-homosexuels. Des fausses évidences qui

paralysent la réflexion et décrédibilisent l'information, ce dont témoignent de nombreuses enquêtes¹. Mais tous les arguments sont bons quand on veut faire avancer politiquement une cause et déclencher des défilés et des pétitions qui sont souvent des opérations de manipulation autant que la manifestation de la peur et du pessimisme d'une société dépressive. Dans ce cas, sommes-nous encore en démocratie ou glissons-nous vers la démocratie d'opinion et les campagnes médiatiques qui veulent rééduquer les esprits à la seule aune des sondages ? Des homosexuels, ne sachant pas vivre ni accepter leur situation, le reprochent aux autres en réclamant des droits déraisonnables et crient à l'injustice, voire à l'« homophobie » si le pouvoir politique et les leaders d'opinion refusent de rappeler le cadre et les limites des valeurs sociales.

Bien entendu, certains sujets, après tout un cheminement, peuvent s'accepter ainsi et s'assumer sans ressentiment et sans se mettre dans une position revendicative ; de nombreux homosexuels sont complètement indifférents à la militance activiste dans laquelle ils ne se reconnaissent pas. Ils ne sont pas particulièrement « fiers » de leur tendance et ne rejoignent pas le défilé de la *Gay Pride*. D'autres, au contraire, ne parviennent pas à assumer leur homosexualité et, dans un mouvement paranoïaque², comme déjà l'avait décrit Freud, la retournent contre les autres et agressent leur famille, leur

1. Cf. les enquêtes annuelles du baromètre TNS-Sofres-*La Croix-Le Point* et, dans *Libération* du 23 août 2004, l'enquête « L'info jugée de plus en plus sévèrement » : 67 % des Français pensent que la presse n'a pas été suffisamment prudente au sujet des accusations de pédophilie portées contre la plupart des accusés d'Outreau et 73 % jugent hâtive la présentation de l'agression simulée par une jeune mère de famille dans le RER en juillet 2004.

2. Sigmund Freud, *Névrose, psychose et perversion*, *op. cit.*

éducation et la société avec leur tendance sexuelle. Ils affichent sous les yeux des autres leurs pratiques sexuelles et s'étonnent, après cet exhibitionnisme impudique, d'être l'objet de critiques et de rejet. Ils attribuent aux autres leurs difficultés et cherchent à évacuer le problème dans le champ social. Le psychologique ne pouvant pas être reconnu pour lui-même et encore moins traité, le sujet évite de s'intéresser à ce qui lui arrive pour simplement demander une légitimité sociale. Il transforme et externalise son conflit psychique en problème politique au nom de l'« homophobie ».

Mais à vouloir trop en faire, certains ne supportent plus l'invasion des modèles médiatiques et des pratiques sociales de l'homosexualité qui s'imposent à tous. Il faudra sans doute bientôt protéger les lieux publics de drague homosexuelle ou encore les *backrooms* qui sont insupportables pour les habitants de ces quartiers et qui deviennent des espaces de non-droit. Or, plus on voudra banaliser l'homosexualité dans la vie sociale et l'afficher de façon transgressive, plus on suscitera des réactions vives, notamment chez certains jeunes. Ils y voient la négation de l'identité sexuelle dans le champ social. Il n'y a rien de plus insécurisant dans une culture que de laisser planer le doute à ce sujet. Il ne s'agit pas de justifier la haine ou encore des agressions et des attitudes violentes et meurtrières. Elles sont inacceptables et doivent être dénoncées et sanctionnées comme le prévoit déjà la loi : inutile d'ajouter de la loi à la loi. En revanche, comme je l'ai souvent écrit, la banalisation démagogique de l'homosexualité produira une réaction qui, un jour, se retournera, une fois de plus, contre des personnes que nous serons obligés de défendre et de protéger. Le législateur joue à l'apprenti sorcier avec une loi pénalisant les propos dits « homophobes », qui desservira la paix et la cohésion sociales. Elle prépare à plus ou moins long terme le retour du puritanisme.

Changer les normes au nom de l'« homophobie »

La détermination à changer les normes sexuelles de la société est un autre objectif qui ressort de la plupart des ouvrages militants¹. Celle-ci est considérée comme injuste et « homophobe » lorsqu'elle se fonde uniquement à partir de la relation de couple formée par un homme et une femme. *Le carcan de la différence sexuelle, de normalité conjugale et familiale doit être dénoncé.* Tout un système de surveillance politique des idées se met en place afin de dénoncer la discrimination dont seraient l'objet les homosexuels. Une fois de plus, nous sommes devant des effets de langage qui consistent à culpabiliser la société et, pour l'instant, cette intimidation, tout en manipulant les données de l'histoire, du droit et de la démocratie, fonctionne bien. Lorsque l'on est incapable de vivre dans la condition humaine, on se met à croire et à faire croire qu'il faut changer la vie et modifier la sexualité.

La société, répétons-le, ne peut reconnaître que la relation homme-femme et non pas des tendances sexuelles. Les êtres se marient d'abord parce qu'ils sont homme et femme et non pas en fonction de leur tendance hétérosexuelle, celle-ci n'est qu'une conséquence de leur unité personnelle. La société assume, organise et signifie la division des sexes alors qu'elle ne peut pas se représenter dans un en-deçà de la différence sexuelle, qui est celui de l'économie des pulsions partielles, comme la fixation dans l'homosexualité. Le *nihilisme académique* des sciences humaines entraîné

1. Didier Eribon, *Réflexions sur la question gay*, Fayard, 1999.

par les *idéaux gestionnaires de notre temps* prétend le contraire.

« Il y a là, écrit Pierre Legendre¹, une formidable imposture à l'égard des nouvelles générations, car ce discours va à l'encontre de la logique subjective et fait fi de l'exigence d'un cadre porteur pour l'humain. Ces doctrines n'auront pas raison de la structure, mais on peut prévoir leur effet : le retour violent de ce qu'elles prétendent colmater. »

En effet, plus la société valorisera les pulsions partielles et l'indistinction sexuelle et plus la violence et la violence meurtrière, en particulier la violence juvénile, s'accroîtront. Comment ne pas voir que nous allons vers une société de la peur et de la méfiance de l'autre ? Cette crainte se manifeste actuellement par des réactions à fleur de peau : des gens s'agressent et ne se supportent plus. Le moindre incident prend souvent des dimensions dramatiques dans les gestes et les paroles, quand ce ne sont pas des actes criminels à la suite d'un regard interprété de façon paranoïaque. Les images morcelées de la sexualité contemporaine fabriquent cette pathologie sociale, cette violence en déstabilisant le cadre porteur de la société par la succession de lois votées par le Parlement qui fissurent les références objectives. La valorisation sociale de l'homosexualité et la volonté de l'inscrire dans la loi, jusqu'à réprimer les propos qui lui sont contraires, sont des impostures intellectuelles. Respecter les personnes est une chose, mais admettre dans la loi le mariage et l'adoption des enfants par des homosexuels en est une autre, contraire aux intérêts des personnes et de la société. C'est comme si la loi, en faisant de l'homosexualité un modèle, devait réprimer l'élaboration des pulsions partielles et

1. Pierre Legendre, *Leçons*, vol. 3 : *Dieu au miroir*, op. cit.

que l'on demandait aux citoyens de tolérer et de s'identifier à ce qu'il y a de plus primaire dans la psychologie humaine. Que se passe-t-il lorsque, au nom de la loi, on incite les citoyens à régresser ?

Surveiller et punir au nom de l'« homophobie »

Une tendance sexuelle partielle affichée et protégée par la loi de façon aussi ostentatoire, en vertu de la non-discrimination, dessert la cohésion sociale. La stratégie de surveillance et de dénonciation que développe tout un activisme militant prépare pour bientôt, si nous continuons à perdre la raison, la répression à laquelle commence à s'identifier une partie des politiques¹.

C'est ainsi que le slogan de l'« homophobie » est repris de façon incantatoire, émotionnelle et dans une logique quasi sectaire puisqu'il ne s'agit pas de réfléchir et de savoir ce que signifie le fait de vouloir *instituer du sexuel*, mais d'exercer une manipulation et une emprise sur les esprits en les culpabilisant.

Toute critique, toute réflexion montrant que l'homosexualité reste quand même un sérieux problème psychique de l'élaboration sexuelle, tout propos humoristique, tout recours à la dérision vis-à-vis de l'homosexualité, ou encore le fait de rappeler que la pratique homosexuelle n'est pas juste moralement et que la plupart des religions la considèrent comme une contradiction anthropologique de valeur universelle et que seule la relation de couple homme-femme est au fondement de la société et du droit, est jugé comme du

1. Un sénateur a été exclu de son parti politique (le PRG, Parti radical de gauche) en juillet 2000 pour avoir donné une interview dans laquelle il dénonçait le pacs et le fait de donner un statut à l'homosexualité.

« racisme » ou de l'« homophobie », suivant le désormais slogan à la mode. Le fait de prendre de la distance, de réfléchir et de démontrer qu'il n'est pas raisonnable de donner un statut social à l'homosexualité sera interprété comme une peur de l'homosexualité ; ou pire, comme une peur de ses propres tendances homosexuelles refoulées chez le pauvre hétérosexuel. Cette pseudo-psychanalyse, dont s'enrobe l'académisme militant, traduit une carence de la pensée en voulant s'en prendre aux personnes pour mieux disqualifier leur discours et les questions qu'elles posent. Nous sommes en présence d'un surmoi primaire qui reste sadique et cruel en s'en prenant aux autres.

L'homosexualité peut susciter une inquiétude et une méfiance, en particulier lorsque certains militants exhibent leur tendance avec laquelle ils agressent les autres et la société. Pourquoi vouloir afficher de la sorte ses tendances alors que dans le meilleur des cas on se présente comme homme ou comme femme, voire comme citoyen ? En affichant leur tendance, ils démontrent leur difficulté à s'accepter et c'est comme s'ils voulaient entraîner les autres avec eux, qui, dans un premier temps, peuvent être déstabilisés et fascinés – au sens de paralysés – jusqu'au moment où ils se désolidarisent de cette emprise séductrice.

L'homosexualité est en lien avec le narcissisme et les phases primaires de la sexualité infantile : amour de son image, identification ou contre-identification au parent du même sexe, hésitation liée à l'identité sexuelle, etc. Autant de caractéristiques que chaque individu a dû élaborer inconsciemment dans ses représentations sexuelles. Mais utiliser son orientation sexuelle de façon subversive contre tous peut être ressenti comme une invitation à régresser – ce que les gens ne veulent pas, à juste raison – et à instaurer ce qu'il y a de plus primitif dans le sexuel humain, c'est-à-dire la suffi-

sance narcissique et l'enfermement sur le même et le semblable ; un repli qui est, lui, source de racisme. Une raison de plus pour considérer que l'homosexualité, vécue par un certain nombre de personnes, ne peut pas être une référence sociale.

L'utilisation abusive du slogan de l'« homophobie » nous met surtout face à une interprétation projective. La peur, la phobie, est sans doute plus présente chez ceux qui s'en servent comme d'un étendard que chez ceux qui sont visés par le discours de ces militants. Le mécanisme habituel de la phobie consiste à rejeter sur le monde extérieur l'angoisse qu'inspire une motion pulsionnelle, mais qui est vécue comme un danger et un déplaisir venant de l'extérieur. Freud¹ avait raison de souligner qu'il est parfois impossible d'être entendu lorsque l'on dénonce une projection comme une perception erronée. Les interprétations projectives peuvent emporter, pour un temps, l'adhésion psychologique (qui produit le phénomène des sectes) ou l'adhésion politique (qui produit la dictature des mœurs) car elles offrent un système de références gestionnaires très rassurant dans la société individualiste actuelle. Jusqu'au moment où les esprits seront mûrs pour se libérer de cette tyrannie. Évidemment, cette explication ne s'adresse qu'à ceux qui veulent comprendre.

*

La liberté de penser, d'exprimer et de contredire des revendications homosexuelles touchant au mariage, à la famille et à l'adoption des enfants sera-t-elle possible sans crainte de représailles judiciaires ? Ou bien la répression intellectuelle est-elle en marche jusqu'à la

1. Sigmund Freud, *La technique psychanalytique*, PUF, 1972.

mise en place d'une sanction pénale ? Il est assez étonnant d'observer que l'homosexualité a longtemps été revendiquée comme une singularité, une originalité et même une liberté qui se passait des nécessaires contraintes sociales, avant d'être, du moins pour l'instant, revendiquée comme une norme de vie de « couple » et de vie « familiale », au nom de laquelle les citoyens peuvent être sanctionnés et emprisonnés. Il faudrait sans doute en faire autant pour d'autres orientations sexuelles, et notamment l'hétérosexualité qui semble passer, en ce début de troisième millénaire, pour une étrangeté. Dans quelle impasse les idéaux du *gender* et les décisions politiques nous entraînent-ils ?

La création d'un « délit d'homophobie » a été imposée, au mépris des citoyens et du bien public, en identifiant la situation des homosexuels à celle des victimes de l'antisémitisme et du racisme. Une supercherie intellectuelle se cache derrière cette confusion entre le racisme et le refus de mettre à égalité dans la société une tendance sexuelle parmi d'autres, comme l'homosexualité, avec les deux identités sexuelles qui, à elles seules, prévalent dans le lien social. Autrement dit, l'orientation sexuelle d'une personne n'est pas une qualité comparable à l'origine ethnique ou religieuse. La militance actuelle, qui s'élève pour la défense de toutes les « identités » en y associant l'antisémitisme, l'anti-islamisme, l'antichristianisme, etc., et l'« homophobie », fabrique des amalgames inacceptables à partir de réalités qui ne sont pas de même nature. La critique des mœurs homosexuelles et de la volonté de concevoir comme un couple un duo de personnes de même sexe, de revendiquer le mariage et l'adoption des enfants n'a rien à voir avec le racisme.

L'Église est la seule instance sociale, libre et lucide, à rappeler la réalité de la différence sexuelle pour fonder l'humain et le lien social. Dans les périodes obscures de

l'histoire, lorsque l'irrationnel et la pensée magique dominaient les esprits, elle a sauvé la rationalité. Doit-elle maintenant jouer le même rôle à l'égard de la négation de la différence sexuelle ? Pour elle, affirmer que c'est la personne et non pas une tendance sexuelle qui est sujet de droit est une exigence de raison et un principe de réalité, qui préexiste avant toute considération religieuse. « Inclure l'orientation homosexuelle parmi les considérations sur la base desquelles il est illégal de discriminer peut facilement amener à considérer l'homosexualité comme une source positive des droits humains, par exemple en ce qui concerne les mesures anti-discriminatoires en faveur des minorités ou le traitement préférentiel dans les pratiques d'embauche. Ceci est d'autant plus nuisible qu'il n'y a aucun droit à l'homosexualité, qui ne devrait donc pas constituer le fondement de revendications juridiques. Partir de la reconnaissance de l'homosexualité comme facteur sur la base duquel il est illégal de discriminer peut facilement, sinon automatiquement, conduire à la protection légale et à la promotion de l'homosexualité. L'homosexualité d'une personne serait invoquée contre la discrimination alléguée et ainsi l'exercice des droits serait défendu précisément par le biais de l'affirmation de la condition homosexuelle, au lieu que ce soit en fonction d'une violation des droits humains élémentaires¹. »

La société se doit de protéger chaque citoyen, mais il ne lui revient pas de traiter la problématique individuelle de la sexualité humaine. Chacun doit être renvoyé à lui-même alors que des personnes se tournent

1. « Au sujet des propositions de loi sur la non-discrimination des personnes homosexuelles », Congrégation pour la Doctrine de la foi, Rome, 24 juillet 1992, in *Documentation catholique*, 6-20 septembre 1992, n° 2056, p. 783-785.

Le règne de Narcisse

aujourd'hui vers la société pour qu'elle remplisse, de façon détournée, une fonction dans laquelle les sujets sont dépourvus de ressources. Pour l'instant, cette demande est dans l'air du temps. Elle coïncide avec des ambivalences sexuelles actuelles liées à l'échec de la bisexualité psychique et d'une homosexualité libératoire de la contrainte de deux sexes et de la procréation.

Une loi contre des propos dits « homophobes » est inutile et liberticide. Elle tend à supprimer la liberté d'expression et de débats sur un sujet qui est plus que controversé. Elle instaure un « délit d'opinion » et une juridiction d'exception. Elle ne peut que susciter de vives réactions de la part de la population comme celles qui furent provoquées par un mariage entre deux personnes de même sexe. D'année en année, nous reculons les limites du possible en transgressant et en fragilisant les valeurs de la base de la société. Nous mal menons les citoyens alors que leurs vrais problèmes sont ailleurs. L'homosexualité ne peut pas être une référence à partir de laquelle doivent s'évaluer le discours littéraire, le discours scientifique, le discours psychiatrique et psychanalytique, le discours moral et le discours religieux. On veut imposer à la société une norme (voire un interdit) qui ne correspond pas à l'intérêt général et qui est hautement injuste et discriminatoire. Une norme qui peut être considérée comme illicite à l'égard des invariants humains et inciter à la désobéissance civique. Car elle ne participe pas à l'humanisation de la sexualité qui ne peut se réaliser que dans la reconnaissance de la différence sexuelle.

Conclusion

L'homosexualité a toujours existé et existera toujours. Sans avoir à reprocher à quiconque les orientations intimes de sa personnalité et ses désirs, une question demeure : est-ce que les sociétés des pays développés, de tradition libérale individualiste, héritée du subjectivisme du XVI^e siècle, ne se trompent pas de perspective en voulant légitimer l'homosexualité ? L'histoire nous montre qu'elle n'a jamais été un critère d'authenticité pour redéfinir le couple, le mariage et la famille à partir de ses intérêts qui sont contraires à ceux de la société.

L'examen de la structure psychique de l'homosexualité indique également qu'elle repose sur les identifications ou sur les contre-identifications premières de la sexualité humaine. Elle reste marquée par un manque d'intériorisation de la différence des sexes et par une fixation narcissique dans l'identification au même que soi qui ne favorise pas l'acheminement vers la maturation affectivo-sexuelle. L'homosexualité est une tendance sexuelle en conflit psychique avec l'identité sexuelle (elle n'est donc pas une identité), elle ne peut pas être considérée comme une alternative sexuelle à égalité avec l'hétérosexualité. D'ailleurs, la plupart de ceux qui prennent conscience de cette orientation en souffrent et, selon le type d'homosexualité dans lequel ils sont, envisagent de s'interroger sur eux-mêmes afin de savoir dans quelle mesure ils peuvent changer. Ils se

plaignent souvent que le conformisme actuel les intimide et les empêche d'oser se poser des questions dans ce sens, voire de changer quand cela est possible.

Pis encore, un état d'esprit se répand, fait de méfiance et de suspicion, pour interdire tous les propos contradictoires au sujet de l'homosexualité. La surveillance et la pénalisation du langage nous renvoient aux heures les plus sombres de la répression pour délit d'opinion. Dans l'anesthésie médiatique et dans l'inconscience de ce que les politiques engendrent, la démocratie actuelle, fondée sur les émotions, fabrique des lois liberticides qui imposent, au nom de l'anti-discrimination, une façon unique de penser. Quand une société perd le sens de la différence sexuelle, elle perd également le sens des réalités, des distinctions nécessaires et de la hiérarchie des valeurs... mais aussi de la liberté de penser. De nouveaux drames se préparent et, une fois de plus, on se réveillera trop tard en se disant : « Qu'est-ce qui nous est arrivé, qui a permis de tels errements, pourquoi les élites se sont laissé entraîner par la dernière mode intellectuelle comme ce fut le cas avec le sinistre marxisme qui a sacagé des vies humaines et des sociétés entières ? » Des procès seront faits contre la génération précédente en affirmant : « Plus jamais cela ! » Mais en attendant...

De très nombreux problèmes se posent également au sujet du mariage et de l'adoption des enfants. Pourquoi ne pas appliquer le principe de précaution en la matière ? Est-ce encore possible dans une société qui donne parfois l'impression qu'elle s'attache davantage à protéger les animaux, en particulier les loups, que les enfants et les enfants à naître ? Le principe de précaution, largement admis en matière écologique, est ignoré lorsqu'il s'agit de prévoir les conséquences de l'homosexualité sur la psychologie des enfants. Ainsi serions-nous prêts à évaluer les effets de la société industrielle sur la nature

Conclusion

et sur la santé humaine, mais nous resterions dans l'obscurantisme pour faire le même travail à l'égard des enfants soumis aux revendications subjectives des adultes ?

Nous l'avons évoqué, la plupart des études, pour apprécier l'attitude des enfants qui vivent dans un contexte unisexué, s'appuient sur des données comportementales mais demeurent aphones sur la structuration de la vie psychique. Sommes-nous dans l'ignorance des besoins de l'enfant et des nécessités éducatives au point de croire que tout est possible selon les intrigues subjectives des adultes ? Bien entendu, l'enfant s'accroche toujours aux personnes qui s'occupent de lui. Mais, dans l'homosexualité, elles ne sont pas en situation de lui donner psychologiquement les matériaux dont il a besoin. L'altérité sexuelle, par exemple, s'intériorise ou se conflictualise, entre autres, à partir de ce qu'il perçoit inconsciemment du vécu sexuel de son père et de sa mère qui sont, faut-il le rappeler, un homme et une femme. Dans l'homosexualité, marquée par le déni de la différence sexuelle, l'enfant est pour le moins restreint et limité. Il existe des cas exceptionnels qui sont assumés et dépassés par des enfants parce que justement la référence est ailleurs que chez les adultes qui les éduquent. Mais si nous en faisons une règle générale, nul doute que, sur plusieurs générations, nous aboutirions à des identifications nébuleuses, à la confusion générationnelle et à des crises identitaires qui seraient facteurs de sérieux troubles psychiques. C'est notamment le cas lorsque le moi fusionne avec les pulsions, comme on l'observe dans le narcissisme de personnes à la recherche du même sexe que soi ; l'imaginaire se confond avec la réalité, les motions subjectives dépassent la raison et les désirs ne peuvent plus être limités par la loi du réel et du symbolique. Nous entrerions dans un univers

sans limites, sans objectivité et sans médiation. La loi, devant être au seul service de la reconnaissance de tous les désirs humains, contribuerait à accentuer la violence dans la société puisqu'elle donnerait droit de cité aux aspects les plus régressifs de la sexualité humaine. Le matriarcat social et politique continue son œuvre en exaltant le désir de toute-puissance maternelle qui distribue des avantages sans autre considération que de faire plaisir. Dans le déni du principe de réalité, les citoyens sont gavés comme des enfants surprotégés, afin que les responsables politiques n'entendent plus les plaintes qu'ils ne savent pas comprendre et situer. C'est en ce sens que l'homosexualité, inscrite dans la loi, serait un dissolvant social puisque cette tendance sexuelle est à l'origine de la négation des références objectives au bénéfice des exigences subjectives. Ainsi, on ne saura plus répondre aux questions : qui est l'homme, qui est la femme, qui est le père, qui est la mère et comment conçoit-on les enfants ? Par ailleurs il serait absurde de croire que la norme procréative pour les homosexuels serait la PMA ou l'IDA alors qu'elle est une pratique exceptionnelle, très coûteuse et sous conditions légales et morales.

L'expérience nous met fréquemment face à des enfants du divorce désunis intérieurement, des enfants adoptés égarés dans leur histoire et des enfants qui ont vécu dans un contexte homosexuel et sont dans le rejet de ce qu'ils ont connu. Ils ont souvent, à l'adolescence ou plus tard, des problèmes psychiques. Pourtant ils ont été aimés, mais ce fut insuffisant pour assurer une structuration psychique. Ils présentent déjà des problèmes d'origine, de continuité familiale et relationnelle et de repérages des images parentales. Faut-il ajouter, sur le long terme, des problèmes d'identité, de continuité psychique et sociale et de confusion mentale pour ceux qui seraient adoptés par des personnes homosexuelles ?

Conclusion

Privé de l'altérité sexuelle, comment l'enfant pourra-t-il intérioriser son identité sexuelle à partir de l'unisexualité et de l'indistinction sexuelle des adultes qui l'entourent ? Bien sûr, dans certains cas, il y parviendra, sans les ressources psychologiques de ces adultes qui ne peuvent pas les lui communiquer, mais à quel prix ? Il n'aura pas l'expérience subjective d'une relation entre un homme et une femme qui lui permette de recevoir des matériaux différents. Des problèmes qui se manifestent à travers la fragilité de leur *self* (inhibition à être soi, à acquérir le sens du temps et de l'engagement) et donnent parfois des personnalités limites qui sont perméables à toutes les difficultés de l'environnement. Faute de savoir les élaborer psychiquement, ils ont tendance à les agir et à demeurer incertains avec eux-mêmes. Avec l'« homoparentalité », on observe déjà des enfants qui ont du mal à se différencier. On le constate dans divers pays où cette pratique existe : les enfants et les adultes sont souvent dans le corps à corps et dans la confusion affective. À des problèmes d'origine parentale et familiale vont s'ajouter des problèmes d'identité et d'unité personnelle en voulant dissocier la procréation d'un couple homme-femme et la parenté de ceux qui conçoivent charnellement leurs enfants.

Nier la différence sexuelle et exclure l'acte sexuel de la procréation risque d'entraîner la société dans l'invention d'une parenté, dénommée « parentalité », délirante et sexuellement désincarnée. Si l'on « normalise » dans la loi des types de parentés particulières, il ne faudra pas s'étonner de constater sur plusieurs générations les problèmes qui se poseront pour elles face à l'incohérence de leurs origines.

Remplacer la parenté biologique par de la « parenté » sociale verra s'accroître la recherche généalogique qui ne sera d'aucune utilité. Cet engouement actuel tente de réparer un manque d'enracinement charnel. Une quête

qui se développe dans une société du divorce et de la déliaison et qui montre l'importance des liens du sang dans la filiation et la parenté. Mais ces liens risquent d'être illisibles ou méconnaissables avec le système qui nous est proposé au nom du désir narcissique d'adoption d'enfants par des personnes de même sexe. Comment accepter la croyance que l'homosexualité peut participer à la définition du couple et de la famille ? Nous sommes dans le déni des réalités et de la pensée alors qu'en réfléchissant sur les principes essentiels à partir desquels la vie s'organise on ne peut associer que des réalités logiques entre elles. Les revendications homosexuelles, sous couvert d'un sens de l'égalité pervertie, ne sont pas dans la logique du couple, du mariage, de la famille et de l'éducation.

Pour répondre à des slogans à la mode, je dirai qu'il n'y a rien de « discriminatoire » ni d'« homophobe » à reconnaître qu'un duo entre personnes de même sexe n'est pas à égalité avec un couple formé par un homme et une femme. Seuls ces derniers représentent la symbolique de l'amour conjugal, car ils ont intériorisé la différence sexuelle qui permet d'accéder au sens de l'altérité et donc de l'amour, et sont à l'origine du couple, du mariage et de la famille. Cette norme objective et universelle permet parfois d'accepter, de porter socialement et de signifier des situations particulières qui ne peuvent pas être reconnues comme des références. La loi est faite pour ce qui est commun à l'humanité et non pas pour répondre à des cas particuliers. Ceux-ci pourront être traités autrement sans disconvenir aux nécessités symboliques que représente la différence sexuelle qui est au cœur de la définition du couple et de la famille. La société risque de se perdre en confusion devant la démultiplication des situations de fait qui devraient être légalisées pour répondre aux exigences subjectives des personnes. Le législateur doit avoir le courage et doit

Conclusion

savoir dire « non » à des revendications qui ne représentent aucun intérêt pour la société. Il n'a pas non plus à les protéger ou à les promouvoir en créant une catégorie particulière de citoyens qui, au nom de leurs mœurs, bénéficieraient de droits, de protections singulières et d'une justice d'exception. Seuls le couple formé par un homme et une femme et la famille qui résulte de la différence sexuelle doivent être protégés et valorisés puisqu'ils sont de nature à servir l'intérêt général, ce qui n'est pas le cas de l'homosexualité. Ce sont les personnes qui sont sujets de droits et de devoirs et non pas une orientation sexuelle. En ce sens, les personnes homosexuelles ont les mêmes droits et, comme tous les citoyens, certains droits sont toujours relatifs à la situation dans laquelle chacun se trouve, notamment en ce qui concerne le couple, le mariage et la famille. La loi s'appuie sur des principes objectifs et universels, les particularismes et les intérêts subjectifs ne représentent pas des éléments fondateurs de la loi civile. Si la loi est faite par les mœurs, elle perd de sa signification et de son utilité commune. Faut-il, une fois de plus, revenir à des régressions qui sont toujours d'un coût très élevé pour la société ?

L'égalité des citoyens devant la loi, leur libre établissement, l'atteinte à la vie privée et familiale et l'atteinte au droit de se marier peuvent-ils s'appliquer à toutes les situations ? Les personnes de même sexe sont-elles les mieux placées pour se plaindre d'être lésées de ces droits ? Comment ne pas voir que c'est la société qui est agressée au nom du détournement du sens de « l'égalité des citoyens » ? Les règles de droit ne justifient pas tout, sauf si l'on a une vision purement gestionnaire et déshumanisante d'un droit en contradiction avec le fondement de toute société : la différence sexuelle sur laquelle repose le sens du couple, du mariage et de la famille. C'est pourquoi le mariage et l'adoption des

enfants par des personnes de même sexe sont des transgressions du principe de réalité et non pas d'abord de présupposés moraux et religieux comme veulent le soutenir certains juristes et militants de ces causes pour ne pas avoir à entendre les questions qui se posent. Le mariage civil et l'adoption des enfants réservés uniquement à l'association des hommes et des femmes sont légitimés par des principes de raison comme nous l'avons montré. Mais certains se plaisent à déplacer les domaines épistémologiques en utilisant l'épouvantail du religieux et de la morale, alors qu'ils ne sont pas d'abord les véritables arguments en cause dans ce débat, afin de réduire le mariage des personnes de même sexe à des questions de droit totalement déconnectées du principe de la différence sexuelle. Un droit qui n'est pas la conséquence d'une vision anthropologique de l'homme, fondée sur des principes objectifs de raison, devient vite un droit discriminatoire de l'intérêt général et dictatorial. Ce qui revient à nous imposer un droit schizoïde séparé de notre condition sexuée et sous l'emprise de la police des idées. Il est pour le moins inquiétant d'avoir créé une loi sur l'homophobie pour geler la plupart des débats concernant les effets des revendications homosexuelles. Quant aux pays qui légalisent le mariage et l'adoption des enfants sans mener aucune réflexion sérieuse, tant la cause est sentimentalement et compassionnellement entendue, ils ne savent pas ce qu'ils font. Ils veulent ignorer les conséquences qui pèseront lourdement sur l'avenir de leur société et des générations futures en brouillant les repères de base. Ils le font dans l'euphorie des transgresseurs majeurs, des *hommes libérés*, qui franchissent des limites avec un sentiment de toute-puissance. Le règne de Narcisse fabrique des personnages qui s'inventent de nouvelles « normes », niant toutes les règles d'humanité. Ils agissent à l'image du pervers narcissique qui s'empare

Conclusion

d'autrui et des objets, au nom de ses fantasmes, en obscurcissant la pensée et les désirs des autres. La manipulation est méconnaissable pour le peuple dont le discours médiatique sert de cerveau auxiliaire afin de penser et de désirer selon le régime des images qu'on lui impose sans remise en question possible. On sait maintenant la puissance d'une fiction pour retourner les esprits et pour faire croire aux thèses les plus contestables.

Un exemple pour finir. À la suite de la Révolution française, mais surtout après l'avènement du communisme en Russie, on avait cru qu'il était possible de se passer du mariage et de la parenté, afin de les réduire à un simple contrat tout en voulant collectiviser l'appartenance des enfants. Devant la pagaille créée par ce système, il fallut, en France, revenir à la raison, ce qui amena l'extrême rigueur du Code Napoléon salué, à l'époque, par l'ensemble de la population (ce qui ne veut pas dire que nous devons revenir à ce code). Nous recommençons le même débat, mais cette fois au nom de revendications homosexuelles dont les associations militantes veulent réduire le mariage au pacs, à un simple contrat résiliable, et prétendent collectiviser l'appartenance des enfants qui seraient à la libre disposition des citoyens en dehors de tout critère sexuel.

Réclamer un droit à l'enfant est bien un des effets du « règne de Narcisse » au nom duquel certains cherchent à tout s'approprier. Cette revendication ressemble, ici, au rapt des enfants contre lequel il a fallu lutter pendant des siècles quand il fallait « protéger la veuve et l'orphelin ». Les enfants étaient enlevés pour servir des intérêts économiques là où, aujourd'hui, ils seraient « adoptés » pour servir l'intérêt narcissique et un *self* mal assuré chez des adultes qui ont peur et sont dans le déni de l'autre sexe. Il serait néfaste pour l'intérêt de l'enfant que la société accrédite l'hypothèse qu'il pourrait servir de prothèse et vienne nourrir le narcissisme

Le règne de Narcisse

suffisant de ceux qui n'ont pas d'attrait pour l'autre sexe et sont dans l'impuissance de la conception générationnelle. Dans toutes ses composantes, l'humain se transmet et commence dans l'union de la chair entre un homme et une femme. Ainsi naissent le biologique, le psychologique, le social et le symbolique dont toute personne a besoin pour se constituer et se développer. L'adulte homosexuel, voulant un enfant par tous les moyens, est souvent dans l'illusion infantile d'une conception sans sexe pour mieux nier le couple parental de ses origines et dans un besoin de reconnaissance là où il ne sait pas toujours s'accepter. Les effets collatéraux produits par ce désir irréaliste et quasi incestueux seront déterminants sur la personnalité de l'enfant et sur la société ; surtout quand on sait combien un enfant se développe, entre autres, dans la logique de la façon dont il a été accueilli. Les sentiments et l'entourage affectif sont insuffisants pour compenser les manques structurels auxquels il sera confronté une fois devenu adulte. Un critère de sexualité est également indispensable pour éduquer un enfant dans la cohérence de l'existence. La société lui doit cette vérité d'être conçu, éveillé et guidé dans la vie par un couple formé par un homme et une femme ou par des personnes qui n'ont pas peur de l'autre sexe.

Nous fabriquons un nouveau *malaise dans la civilisation* en prenant les pulsions partielles et les orientations sexuelles pour la fin de la sexualité. Mais, fort heureusement, si au cours des siècles nous en sommes venus à faire reposer le lien social, la conjugalité, la procréation et la parenté sur le couple formé par un homme et une femme, c'est bien pour tenir compte de la réalité de cette différenciation sexuelle qui permet à l'humanité de s'humaniser et de se civiliser.

Bibliographie

ANATRELLA Tony, *Époux, heureux époux...*, Flammarion, 2004.

—, *La différence interdite. Trente ans après Mai 68*, Flammarion, 1998 ; coll. « Champs », 2002.

—, *L'amour et le préservatif*, Flammarion, 1995 ; coll. « Champs », sous le titre *L'Église et l'amour*, 2000.

—, *Non à la société dépressive*, Flammarion, 1993 ; coll. « Champs », 1995.

—, *Le sexe oublié*, Flammarion, 1990 ; coll. « Champs », 1993.

—, *Interminables adolescences : les 12-30 ans*, Cujas/Cerf, 1988 ; rééd. Cerf, coll. « Éthique et société », 2000.

BENASAYAG Miguel, *Le mythe de l'individu*, La Découverte, 2004.

BERGERET Jean (dir.), *L'érotisme narcissique*, Dunod, 1999.

BORILLO Daniel, LASCOUMES Pierre, *Amours égales ? Le pacs, les homosexuels et la gauche*, La Découverte, 2002.

BROWN Peter, *Le renoncement à la chair. Virginité, célibat et continence dans le christianisme primitif*, Gallimard, 1995.

BUTLER Judith, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, La Découverte, 2005.

—, *Le pouvoir des mots : politique du performatif*, Éditions Amsterdam, 2004.

CASTANEDA Marina, *Comprendre l'homosexualité*, Robert Laffont, 1999.

DEVOUCOUX DU BUYSSON François, *Les Khmers roses. Essai sur l'idéologie homosexuelle*, Éditions Blanche, 2003.

Le règne de Narcisse

DSM IV, manuel de critères diagnostiques proposé par l'American Psychiatric Association, Masson, 2004.

ERIBON Didier, *Hérésies*, Fayard, 2004.

—, (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Larousse, 2003.

—, *Réflexions sur la question gay*, Fayard, 1999.

FABRE Clarisse, FASSIN Éric, *Liberté, égalité, sexualités*, Belfond, 2003.

FREUD Sigmund, *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Petite Bibliothèque Payot, 1976.

—, *Névrose, psychose et perversion*, PUF, 1973.

—, *La technique psychanalytique*, PUF, 1972.

GREEN André, *La sexualité dans la psychanalyse · actualité du sexuel*, Odile Jacob, 1997.

—, *La causalité psychique*, Odile Jacob, 1995.

HURNI Maurice, STOLL Giovanna, *La haine de l'amour : la perversion du lien*, L'Harmattan, 1996.

HURSEL Françoise, *La déchirure paternelle*, PUF, 1996.

KAUFMANN Jean-Claude, *L'invention de soi : une théorie de l'identité*, Armand Colin, 2004.

LACROIX Xavier, *Passeurs de vie. Essai sur la paternité*, Bayard, 2004.

LAPLANCHE Jean et PONTALIS Jean-Bertrand, *Vocabulaire de la psychanalyse*, PUF, 1992 ; rééd. 2002 et 2004.

LEGENDRE Pierre, *Leçons*, vol. 3 : *Dieu au miroir*, Fayard, 1994.

MARROU Henri-Irénée, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Seuil, 1965.

NERI Nadia, *Femmes autour de Jung*, Cahiers jungiens de psychanalyse, 2002.

SAINT THOMAS, *Somme théologique*.

THÉRY Irène, *Couple, filiation et parenté aujourd'hui*, Odile Jacob, 1998.

TIN Louis-Georges (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, PUF, 2003.

TORT Michel, *Fin du dogme paternel*, Aubier, 2005.

Table

Introduction : Une société narcissique.....	5
---	---

PREMIÈRE PARTIE QU'EST-CE QUE L'HOMOSEXUALITÉ ?

1. L'économie de la pulsion sexuelle	37
La pulsion naît d'un manque	38
Le travail de sublimation	39
Représentation des pulsions sexuelles	42
2. Développement de la sexualité	45
À la recherche de l'objet	45
Devenir le sujet de ses pulsions	46
Intégration des interdits sexuels	47
La société entretient l'immaturité sexuelle	50
Le primat de la psychologie génitale	52
3. Identification et homosexualité	54
L'identification homosexuelle ne se confond pas avec l'homosexualité	54
À la recherche d'un objet introuvable	56
Confusion des sentiments sociaux et du choix d'objet	57
Distinguer l'identité de la tendance sexuelle	59
4. La bisexualité psychique	62
Définition de la bisexualité psychique	62
Un accès à l'autre sexe	64
L'échec du travail de la bisexualité psychique	66
Accepter l'autre sexe	67
5. L'orientation sexuelle est-elle un choix ?	69
Identité sexuelle et choix d'objet	69

Le règne de Narcisse

Les formes de l'homosexualité	71
Vie conjugale et homosexualité	73
Un trouble de l'identité sexuelle et une confusion relationnelle	76

DEUXIÈME PARTIE

LES ENJEUX SOCIAUX DES REVENDICATIONS HOMOSEXUELLES

1. La confusion du psychologique et du social	86
L'histoire individuelle retenue comme seul référent	87
Le règne de Narcisse : changer les mots pour changer la réalité	88
L'invention de soi est-elle possible ?	91
La dictature des sentiments	94
2. Homosexualité et conditionnement intellectuel	100
L'homosexualité prescriptive	101
Une reconnaissance juridique contraire à l'intérêt général	102
Une tendance sexuelle est-elle source de droits ?	103
3. Homosexualité et mariage	106
Le <i>gender</i> : la nouvelle idéologie sexuelle	107
Le mariage dévalorisé	124
La définition du couple et de l'amour conjugal est-elle extensible à tous les liens affectifs ?	127
L'égalité en droit implique-t-elle l'égalité des situations affectives ?	129
4. Homosexualité et parenté	131
Une conception aléatoire de la famille	132
La « parentalité » : une notion morcelante	135
La filiation volontaire contre la filiation par le corps	137
Les diverses formes d'« homoparentalité »	140
Le déni du corps et de la procréation	143
Le désir d'enfant dans un contexte homosexuel	147
Les conséquences de l'« adoption » homosexuelle	152
Perversion et attaque du symbolique	159

Table

TROISIÈME PARTIE

L'HOMOPHOBIE : UNE IMPOSTURE INTELLECTUELLE

1. Un débat scientifique et social escamoté	175
2. L'inversion des valeurs	182
Modifier le sens des notions communes	182
Des parents piégés et culpabilisés	185
Éviter ce qui fait loi	189
3. La reconnaissance sociale de l'homosexualité est une transgression	191
Un attachement affectif ne fait pas loi	192
La rupture avec le lien générationnel et l'« homophobie »	193
4. Éduquer avec l'homosexualité	196
Sous le couvert de la prévention contre l'« homophobie »	196
Analyse de l'« homophobie »	200
5. Une loi contre l'« homophobie »	206
Une loi imposée au détriment du bien public	206
Une loi qui crée la confusion	209
L'intimidation fait la loi	211
La police des idées	213
Une orientation sexuelle peut-elle faire la loi ?	216
Une loi transgressive	219
Une loi pour le révisionnisme anthropologique au nom de l'homosexualité	221
6. Psychologie de l'« homophobie »	224
Le besoin de culpabiliser	224
Changer les normes au nom de l'« homophobie »	229
Surveiller et punir au nom de l'« homophobie »	231
Conclusion	237
Bibliographie	247

Pour en savoir plus
sur les Presses de la Renaissance
(catalogue complet, auteurs, titres,
extraits de livres, revues de presse,
débats, conférences...),
vous pouvez consulter notre site Internet :

www.presses-rennaissance.fr

*Composé par Nord Compo
à Villeneuve-d'Ascq*

Achévé d'imprimer sur les presses de



BUSSIÈRE

GROUPE CPI

*à Saint-Amand-Montrond (Cher)
en septembre 2005*

N° d'édition : 175. — N° d'impression : 053439/1.
Dépôt légal : septembre 2005.

Imprimé en France

Le règne de Narcisse

La montée actuelle des revendications homosexuelles – droit au mariage, à l'adoption... – soulève de nombreuses questions sur le sens du couple et de la famille, sur la psychologie de l'enfant...

Pour Tony Anatrella, vouloir faire de chaque « orientation sexuelle » un modèle social parmi d'autres est une idéologie dangereuse pour l'intérêt général.

La mentalité narcissique qui caractérise notre société défend l'idée que chacun devrait disposer des mêmes droits, indépendamment de sa situation. Ce déni de la différence sexuelle et du sens de la procréation laisse entendre que le désir de « posséder » un enfant est suffisant pour être « parent » au singulier et sans sexe, au lieu de l'être au pluriel et dans l'altérité sexuelle. Mais comment une « tendance pulsionnelle » peut-elle être légalisée jusqu'à devenir une institution ? Quelle est l'idéologie sous-jacente à une vision aussi fragmentée de la sexualité humaine ?

Pour l'auteur, l'homosexualité ne doit pas devenir un instrument de censure, et sa défense instituer un délit d'opinion et une juridiction d'exception.

Un livre éclairant pour tous ceux – parents, éducateurs, enseignants, médecins ou élus – qui s'interrogent sur ce délicat sujet.

Psychanalyste et spécialiste en psychiatrie sociale, Tony Anatrella enseigne la psychologie à Paris. Il est connu pour ses recherches sur la psychologie juvénile et la psychologie sexuelle. Il est également prêtre. Dans de nombreuses publications, il est à l'origine de divers concepts sur l'adolescence (l'adulescence, les bébés couples, la société adolescentique, etc.). Ce dernier livre s'inscrit dans la suite de *La différence interdite* et *Époux, heureux époux...*, et surtout de *Non à la société dépressive*.

ISBN 2-7509-0175-8



9 782750 901752

18 €

Prix France TTC